# JACQUES VERGES

DE MON PROPRE AVEU





Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

#### Du même auteur

Sarkozy sous BHL (avec Roland Dumas), Éd. Pierre-Guillaume de Roux, 2011.

Journal, La Passion de défendre, Éditions du Rocher, 2008.

Que mes guerres étaient belles !, Éditions du Rocher, 2007. Malheur aux pauvres, Plon, 2006.

La Démocratie à visage obscène, La Table Ronde, 2004.

Justice pour le peuple serbe, L'Âge d'Homme, 2003.

Le Suicide de la France, Olbia, 2002.

L'Apartheid judiciaire ou le TPI, arme de guerre (avec Pierre-Marie Gallois), L'Âge d'Homme, 2002.

Dictionnaire amoureux de la justice, Plon, 2002.

Avocat du diable, avocat de Dieu (avec Alain Maillard de La Morandais), Presses de la Renaissance, 2001.

Nocturne, Olbia, 2001.

J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans, La Table Ronde, 1998.

Omar m'a tuer : histoire d'un crime, Michel Lafon, 1994.

Le Salaud lumineux : entretiens (avec Jean-Louis Remilleux), Michel Lafon, 1990.

Beauté du crime, Plon, 1988.

De la stratégie judiciaire, Minuit, 1981.

# Jacques Vergès

# De mon propre aveu

Souvenirs et rêveries

Pierre-Guillaume de Roux

Conception graphique de la couverture : Karen Petrossian, Bernard Perchey et Olivier Mazaud.

© Pierre-Guillaume de Roux, 2013 41, rue de Richelieu – 75001 Paris www.pgderoux.fr

#### **Préface**

#### La robe et la plume

Lire Jacques Vergès, c'est s'offrir une croisière de luxe au pays des révolutions et traverser le xx<sup>e</sup> siècle aux premières loges : de la guerre à la paix, du barreau aux tréteaux, d'Alger à Phnom Penh. *De mon propre aveu* en ressuscite les grandes étapes, donnant à voir toutes les facettes de l'auteur. Il y plaide coupable d'avoir trop aimé la guerre et les hommes qui la font – toutes celles et tous ceux qui l'ont escorté au long de sa vie, son armée des ombres, dont l'évocation dessine en creux son portrait. On pourrait presque dire de lui ce que La Bruyère disait de Monsieur de Lauzun : on ne rêve pas comme il a vécu.

Impossible de résumer toutes ses vies, neuf, comme les chats, et autant de textes qui défilent à la manière d'un kaléidoscope. Amor fati, qui ouvre le recueil, est ce par quoi Vergès accueille le destin en bon présocratique. L'Inconnue, qui le clôture, c'est la visiteuse qui vient au soir de la vie réclamer son dû. De la splendeur du vrai - qui fait écho aux paroles du saint d'Assise : le beau est la splendeur du vrai – peut se lire comme une apologie du métier d'avocat et une méditation sur l'art judiciaire, dont Serial plaideur, monté au théâtre de la Madeleine et interprété par l'auteur, serait la version théâtrale. L'appel de l'abîme est une plongée en eaux profondes : l'avocat, en scaphandrier, y explore les méandres de lame humaine. Le style est sec, la morale nietzschéenne. Le Bestiaire des amants mobilise un registre plus lyrique : c'est un poème en prose à la sensibilité surréaliste. Un jour à Paris, La Confession du soir et *7 jours*, *7 vies* (monté au théâtre Rive gauche) sont des trouvailles narratives qui offrent à l'auteur la possibilité de se mettre en scène.

Ce qui frappe à la lecture de ces pages, c'est que Vergès vit entouré de ses fantômes dans un château hanté où les morts guident les vivants à travers un théâtre d'ombres, clair-obscur propice à l'onirisme. On se croirait transporté dans un songe nervalien, à la croisée des mondes, entre rêve et réalité, avec, au milieu, l'auteur, plus mystérieux encore que tous les personnages qu'il évoque et convoque. Homo duplex, né sous le signe du Mystère, double comme Janus, semblable finalement à cette Réunion, sa vraie patrie, qui, comme son nom l'indique, dessine un trait d'union entre deux continents, le jaune et le noir, et trois mondes, l'africain, l'asiatique et l'européen. Tout cela, il le doit à une (ré)union, celle d'une mère annamite prématurément et d'un père, consul de France en Asie, puis médecin à la Réunion, qui donna au jeune homme une éducation spartiate sous les tropiques. En est sorti « un aristocrate du refus », pour reprendre le titre du livre du professeur Robert Charvin - et un serial plaideur, of course.

Rien ne résume mieux sa vie que ce titre. Une carrière au service des accusés, quels qu'ils soient, non pour les absoudre, mais pour les comprendre. Avocat, héraut des guerres de libération, héros tout court du grand roman de l'indépendance qu'il a coécrit avec le FLN, dont il fut l'avocat redoutable et redouté, lui qui livra une *Blitzkrieg* à l'État français. Au fond, le tribunal n'a jamais été pour lui que la continuation de la guerre par d'autres moyens, pour pasticher le célèbre aphorisme clausewitzien. Ou l'art de porter la guerre asymétrique dans le palais de justice, art

dont il consigne les diverses formules dans *De mon propre aveu*. Il s'est constitué en un demi-siècle de carrière le plus beau casier judiciaire du barreau, lui qui déniche ses clients dans les listes noires et les parloirs des prisons, là même où il a parfait son éducation. Des hommes et des femmes que l'on croise tout au long de ces pages, âmes en peine et cœurs vaillants, petits frères de Jean Genet et de Drieu La Rochelle, placés sous l'ombre tutélaire de Saint-Just, l'archange de la Révolution, le grand frère inaccessible annonciateur des grands orages du xx<sup>e</sup> siècle ; des êtres qui défient la morale commune et ne vivent que selon leur cœur ou leur folie ; des personnages de rupture comme les procès du même nom.

Vergès dit de la chronique judiciaire qu'elle a « un musée Grévin, où des cadavres embaumés attendent un regard pour revivre. Ce regard peut être celui du défenseur, s'il sait, comme Apulée, avocat à Carthage, être aussi magicien ». Dans ce recueil, Vergès est cet Apulée. Il y renoue avec un genre que les anciens ont fait briller, l'art du dialogue, de la discussion à bâtons rompus. C'est un peu le ton des *Essais* de Montaigne, de *Jacques le fataliste* et du *Neveu de Rameau* de Diderot. Écrire sans manière, au fil de la plume, en flânant, entremêlant tous les genres, joignant les confidences aux souvenirs et la petite histoire à la grande. En somme, se raconter tout en racontant une histoire.

Voici donc le livre d'une vie, tout à la fois discours sur la méthode judiciaire, entreprise autobiographique, mémoires improvisés, conversation informelle et méditation sur le destin. *De mon propre aveu* est tout cela et bien d'autres choses encore, non un plaidoyer *pro domo*, mais un plaidoyer *pro homo*, cette « humaine condition » chère à

Montaigne, plutôt qu'aux grands prêtres des Droits de l'homme. À ces derniers, Vergès réserve la fumée de son cigare dont il dit quelle n'a pas seulement la vertu d'éloigner les moustiques, mais aussi les humanistes.

Il y a quelque chose de stendhalien chez lui. On songe à La vie d'Henry Brulard, où Stendhal, assis sur les marches de l'église San-Pietro, au mont Janicule, se remémore, inimitablement, une vie de bonheur dans éternellement heureuse, qu'il a aimée par-dessus tout. Stendhal revoit les femmes de sa vie, Vergès évoque ses frères d'arme et les grands procès de l'histoire. Tous deux songent aux héros de Plutarque et à la vita heroica qu'ils magnifient. Stendhal qui a tenté d'en retrouver la substance dans ses livres, après en avoir croisé l'incarnation dans sa jeunesse en la personne de Napoléon ; Vergès qui en a exploré toutes les facettes au long d'une vie bien remplie, avant d'en restituer l'esprit sur scène. Stendhal aurait trouvé une place pour Vergès dans ses Chroniques italiennes, pleines de fureur et de sang. Et l'avocat aurait défendu Julien Sorel. Oui, ce sont bien là deux destinées parentes, deux frères d'âme et de cœur. Chacun d'eux né pour le bonheur. Il y a sans doute un secret du bonheur, détenu par quelques hommes et qu'ils n'avouent qu'avec une terreur superstitieuse, de crainte de tirer les dieux de leur sommeil.

FRANÇOIS BOUSQUET

## Amor fati

Pour Meriem.

Enfant eurasien, je me suis senti très tôt différent, placé dans l'obligation de me construire d'une manière singulière et autonome, sans référence au modèle dominant que me renvoyaient les autres. Pour autant, vivant en société, il m'était impossible de m'en abstraire, ni de ne pas prendre parti dans les querelles qui, alors, secouaient le monde et me concernaient d'une façon ou d'une autre. La question du colonialisme me traversait de part en part, dans mon propre corps. J'en étais pour ainsi dire le théâtre à l'échelle réduite. D'où ma haine spontanée pour toutes les formes de coloniale, négation cette domination de autre d'humanité que j'abrite en moi et à laquelle je rends grâce de m'avoir permis de découvrir la face cachée du monde. Double, j'étais en vérité unique, relevant d'un seul maître, moi-même, n'ayant à rendre de compte qu'à cet homme. C'est là, sans aucun doute, une chance, car, à ce juge clairvoyant et affectueux, nul ne peut mentir, ni échapper. Assumer d'emblée sa différence, son caractère sans pareil, voilà ce qu'il m'ordonnait de faire. Rien de tel pour se délivrer de tous les conformismes.

La nature double du métissage crée souvent chez le métis un complexe d'infériorité par rapport à son autre moitié. De double, il devient trouble. Il arrive même parfois qu'il soit prêt à toutes les bassesses pour oublier ce qu'il est. Chez moi, ce complexe m'a au contraire conforté dans le sentiment de ma différence. Il s'est toujours agi pour moi de me bâtir d'une manière solitaire ; d'affirmer mon humanité sans avoir à occulter mon égotisme ; de mépriser conseils et critiques qui auraient cherché à faire de moi un homme du troupeau. Très jeune, j'ai voulu faire en sorte que ma vie soit mon autoportrait. Libre aux uns et aux autres de l'aimer ou de la détester. C'est leur affaire, pas la mienne. *I am what I am*.

Homme de mon siècle, le xx<sup>e</sup> siècle, qui fut l'âge des guerres et des révolutions, j'ai voulu y prendre ma part, en me rangeant passionnément du côté de ceux qui se battent pour leur dignité bafouée. Je n'ai jamais partagé le rêve de certains d'un monde apaisé où il n'y aurait plus ni contradictions ni conflits, vaine nostalgie du paradis perdu.

Chacun cherche parmi les grands moralistes une pensée proche de la sienne. Les miens ont pour nom Héraclite, Nietzsche et Máo Zédong. Héraclite m'a enseigné qu'on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve et qu'on n'est jamais le même sans pour autant jamais cesser d'être soi. Máo m'a appris la sainte loi de la contradiction – universelle, intangible, inviolable – et la magique unité des contraires. Nietzsche m'a révélé le continent caché du surhumain, qui n'est pas une mutation génétique de l'espèce, comme on le prétend trop souvent, mais le rejet des valeurs consacrées – éclair qui foudroie, folie qui grandit.

Oui, j'ai aimé la guerre, sans m'en cacher, et me suis efforcé de participer à toutes celles que notre temps offrait à l'impétuosité de ma jeunesse. Deux d'entre elles furent victorieuses : la France libre et l'Algérie indépendante. Si j'ai rejoint la France libre, c'est que je conservais en moi l'image d'une France idéale, celle que l'école laïque m'a inculquée, « mère des arts, des armes et des lois », pays de Villon et Montaigne, de Corneille et Racine, de Voltaire et Rousseau, de Chateaubriand et Hugo, de Jeanne d'Arc et Saint-Just. Je ne pouvais me résigner à ce quelle disparût sous la botte allemande.

Mais à dire vrai, jamais je n'aurais rejoint à dix-sept ans une France libre, si tant est qu'elle ait jamais pu l'être, si elle avait été dirigée par des hommes politiques confits dans leur routine. De Gaulle était pourvu de la majesté des rois en exil. Il nous proposait l'impossible : porter à la victoire un colonel, général à titre provisoire, condamné à mort par le gouvernement légal de son pays, levant à l'étranger une armée de volontaires. Je crois en l'aristocratie du courage. Pour moi, la France libre et le communisme devaient être une nouvelle chevalerie, privilège du petit nombre. Au bataillon sacré de Thèbes, n'étaient-ils pas seulement trois cents ? Notre choix était risqué, mais c'était pour nous une raison supplémentaire de le faire.

Bien m'en prit, ces trois années de guerre, de dix-sept à vingt ans, furent pour moi la plus belle des sorties d'adolescence, entre mes deux marraines : l'Amour et la Mort.

J'ai tué et je n'ai pas été tué, loi cruelle de la guerre. Oserai-je dire que cela ne m'étonne pas, tant j'ai la conviction d'être né sous une bonne étoile? La mort a pour moi le visage fraternel de ce jeune tankiste allemand tué par nos obus, statue noire carbonisée. Il avait mon âge et dissimulait dans son livret militaire la photographie intacte d'une adolescente blonde au sourire godiche. Qui l'aurait accablé? Ne conservais-je pas dans le mien la photo de Cynthia, mon amour anglais?

Mais, même parmi mes frères d'armes, je veillais à garder mon jardin secret. Ainsi en pleine guerre, prenais-je discrètement contact à London avec le représentant du PCF, en prévision d'une autre guerre qui ne manquerait pas de survenir au lendemain de la victoire et que je livrerais à la France colonialiste, que j'abhorrais avec autant de ferveur que j'aimais l'autre France, celle-là même qui avait été défigurée par des reîtres aux allures de ruffians croyant pouvoir imposer à la moitié de mon moi de mépriser sa part jumelle. Une fois la paix revenue, j'adhérais sans tarder au PCF où je fus reçu les bras ouverts.

Dans leur magnificence ou leur imprudence, les dirigeants du Conseil général de la Réunion, en ce temps-là de droite, avaient acheté dans la capitale un hôtel réservé aux étudiants réunionnais. J'en chassai rapidement les responsables, timorés et sages, et en pris la direction pour aussitôt transformer l'endroit en haut lieu de l'agitation estudiantine, point de ralliement des coloniaux du Quartier latin, des nationalistes du Maghreb, des communisants d'Afrique noire, des communistes des Antilles, du Viêt Nam et du Cambodge. Keïta Fodeba, futur ministre de l'Intérieur de Sekou Touré en Guinée, y côtoyait Pol Pot, futur dirigeant de la révolution Khmer rouge. Manifestations et affrontements se succédaient, non sans heurts, sur le boulevard Saint-Michel contre la guerre en Indochine, la répression à Madagascar et ailleurs. L'écho de nos luttes parvint jusqu'à l'Union internationale des étudiants à Praha dont les émissaires nous rendirent visite. Si bien que, invité à Praha, je fus élu en 1950 au bureau de l'Union contre l'avis du PCF, puisque l'Unef n'était pas représentée parmi les étudiants de l'uie et que la Réunion, aux yeux des dirigeants du Parti, faisait partie intégrante de la France. Ce

n'était point dans mon esprit une rupture, simplement un dérapage contrôlé, une licence que je m'accordais et qui ne mettait nullement en péril notre élan, dans la mesure où j'avais le soutien des Russes et des Chinois. Encore quatre années à parcourir le monde comme agitateur professionnel.

En 1954, je compris que la révolution n'aurait pas lieu en France et quittai l'uie au congrès de Moskva. Décidé à gagner ma vie comme tout un chacun, je terminai mes études de droit et un an plus tard m'inscrivis au barreau de Paris. En 1956, je fus élu après concours premier secrétaire de la conférence, titre envié puisqu'il fut celui du président de la République Raymond Poincaré, du président du Conseil Paul Reynaud et, pour faire bonne mesure, de Isorni, l'avocat de Pétain. Une consensuelle et honorable s'ouvrait à moi : intégrer un cabinet d'affaires, faire un riche mariage, posséder un manoir à deux cents kilomètres de Paris et orner mes complets-vestons d'une Légion d'honneur. Il va sans dire que je refusais cet avenir de grisaille dorée. À la place, j'ai choisi de défendre les militants algériens du FLN. Ce qui me nouvelles magiques, années quatre exaltantes, avec pour anges gardiens mes compagnons de toujours: l'Amour et la Mort. J'y rencontrai à la sortie d'une salle de torture la future mère de mes enfants, poseuse de bombes.

La mort, comme au temps de la France libre, rôdait autour de nous. Des confrères – et des frères – furent assassinés. Moi-même je lui échappais de peu (le commanditaire n'était rien d'autre que le Premier ministre).

L'image la plus déchirante que je conserve de cette lointaine époque est celle de Yasmine, une adolescente, ombre furtive qui portait sur elle une bombe qu'elle devait déposer dans un café. Un contrôle militaire ayant lieu dans l'autobus où elle se trouvait, elle décida de descendre et de hâter le pas vers l'endroit qui lui avait été désigné. La bombe éclata en cours de route, la privant de ses deux jambes. Il me semble tenir encore entre mes bras son corps frêle et amputé, sensation étrange. Elle ne pesait guère plus qu'une enfant. Depuis lors, elle revit grâce à deux jambes artificielles et au soutien de Marie-Claude, ancienne avocate du FLN.

Le Premier ministre ayant dû renoncer à son projet de me faire tuer (le général de Gaulle était entré dans une violente colère en apprenant son manège), il décida de me faire taire par une décision de justice militaire. Ce qui me valut d'être suspendu un an pour outrage à la cour, et non injures. On pourra toujours dire qu'opposer aux valeurs des juges celles de l'accusé ne peut constituer un outrage, je m'attendais à cette décision et m'y étais préparé. Quand on choisit la profession d'incendiaire, il faut s'attendre un jour ou l'autre à un retour de flamme.

Suspendu, je gagnai le Maroc où le roi me proposa d'être son conseiller auprès du ministre des Affaires africaines. C'était l'époque où le pays faisait partie d'une coalition progressiste, justement baptisée « Groupe de Casablanca », qui réunissait quelques États africains. C'est d'ailleurs dans un avion, imprudemment affrété par Mohammed v, à destination de Tunis et détourné sur Alger, dans le plus pur style de la piraterie, qu'ont été arrêtés Ben Bella et ses compagnons.

Pour l'essentiel, la mission du ministère consistait à porter assistance aux mouvements de libération en Afrique. Comment ? En mettant à leur disposition des bureaux à

Rabat, en fournissant à leurs responsables des documents administratifs leur permettant de voyager sans encombre, en leur accordant une modeste aide financière, en fermant les yeux sur le contenu de caisses en provenance de Russie ou de Chine ou en mettant en rapport certains de leurs éléments avec l'Armée de libération nationale (ALN), stationnée non loin de la frontière algérienne, pour les former à la guérilla. Un souvenir me reste de cette époque, celui d'avoir conduit un jeune avocat sud-africain auprès de l'officier en charge de ce travail à l'ALN. Le jeune avocat s'appelait Nelson Mandela et le jeune officier Abdelaziz Bouteflika. L'avenir était en marche. Un an après, l'Algérie était indépendante et je rentrais à Alger.

Dans la capitale, je fus chargé, avec le titre de ministre plénipotentiaire, du département Afrique au ministère des Affaires étrangères. Mon ministre de tutelle avait été mon client, mais les lendemains de victoire sont rarement exaltants. Je quittais le ministère pour fonder avec Djamila Bouhired et Zohra Drif un hebdomadaire, Révolution africaine. Ne pratiquant pas la langue de bois, le journal eut du succès, un succès qui, un jour ou l'autre, allait nous mettre en délicatesse avec le président Ben Bella. Les choses s'aggravèrent après mon voyage en Chine et ma rencontre avec le président Máo. Le président Ben Bella étant sous l'influence d'un « Bureau d'animation du secteur socialiste », composé de trotskistes, je fus promptement démis de mes fonctions - et ravi de l'être. Ben Bella me sommait de choisir entre lui et Máo, ou, comme l'a dit une mauvaise langue, entre le zéro et l'infini, je choisis l'infini, libre pour de nouvelles aventures, et quittai Alger pour Paris, où nous lançâmes Révolution. De mes contacts en Chine, j'avais acquis la conviction que nos amis chinois

verraient avec plaisir l'apparition d'un journal indépendant défendant leurs thèses, mais ouvert au débat avec d'éventuels compagnons de route. Là encore, nous crûmes la révolution imminente et avons, de décembre 1963 à juin 1965, vécu un grand songe éveillé.

En juin 1965, Ben Bella était destitué et le ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, me proposa de défendre les Palestiniens. J'acceptai de bonne grâce. Ayant vu le profit que les organisations terroristes sionistes telles que l'Irgoun ou le Groupe Stern avaient su tirer de leurs attentats, les Palestiniens se mirent en tête d'en commettre à leur tour. Certains de leurs auteurs furent arrêtés. Les responsables de l'OLP souhaitaient qu'ils fussent défendus par des avocats du barreau d'Alger. Je fus ainsi désigné avec me Bentoumi pour défendre des fedayin, mais un soir de mars, ma porte s'est ouverte et le vent m'a soufflé : « Pars ! », et je suis parti pour des aventures qui ont duré neuf ans et se sont achevées par des désastres. Nombre de mes amis sont morts. Un pacte de silence me relie aux survivants.

De temps à autre, l'actualité les tire de leur léthargie et les rappelle à mon souvenir. Ainsi sur la Route de la soie, le vent soulève-t-il des lettres égarées par les caravanes, si bien quelles finissent par retrouver leur destinataire. L'une de ces « lettres perdues », c'est Fatima Bhutto, la fille de mon ami Murtazar, le frère de Benazir, qui vint me la lire un soir, me rendant visite, pour évoquer avec moi le souvenir de son père assassiné par la police maintenant aux ordres de Benazir. À l'évocation de ces souvenirs, je revis les soirs embaumés de jasmin à Damas où Mir, (le surnom de Murtazar) et moi refaisions le monde.

À la mort de leur père, chef de l'État pakistanais, pendu

par les militaires à la suite d'un coup d'État, Benazir, Murtazar et leur jeune frère avaient été contraints de s'exiler. Benazir choisit l'Occident et la CIA, Murtazar et son jeune frère l'Orient et la lutte armée. Le jeune frère fut assassiné, mais, au procès qui se tint en France, Benazir s'opposa catégoriquement à ce que je pointe la responsabilité de la CIA. À leur retour au Pakistan, j'avais revu Benazir et Murtazar ensemble au Ritz. Profitant d'une absence de sa sœur, Murtazar me demanda ce que je pensais d'elle:

« Je la trouverais distinguée, lui dis-je, si elle ne portait pas avec autant d'ostentation des bijoux de grand prix, elle qui a épousé un politicien corrompu surnommé "Monsieur 10 %" (le pourcentage qu'il exigeait sur les contrats publics). »

Murtazar et Benazir se sont opposés politiquement, tant et si bien que la police de Benazir a abattu Murtazar une nuit devant son domicile. Une mort de plus dans la famille, mais cette fois-ci des mains mêmes de la famille. Aucun des policiers ne fut poursuivi, si bien que Fatima et moi pleurons un mort qui n'eut même pas droit à une réhabilitation posthume.

Et puis, je rentrai à Paris et repris ma robe. Une demande de défense me parvint bientôt, celle de Klaus Barbie, un des anciens responsables de la Gestapo de Lyon. J'acceptai, curieux d'explorer l'abîme du cœur humain, suivant en cela le conseil de Freud – alors en exil à London, âgé, souffrant d'un cancer qui lui dévorait la mâchoire, désespéré de voir son pays, l'Autriche, sous la botte nazie – qui pressait son ami Arno Zweig d'accepter d'analyser un nazi. Pour avoir écouté Freud, je fus traité d'antisémite par des esprits éclairés.

Mais les vieux nazis ne courent pas les rues, ce n'est pas une clientèle suffisante pour faire vivre un cabinet. Il me fallait défendre des gens ordinaires, comme vous et moi. Toutes celles et tous ceux, chimériques ou pervers, qui, pour tenir leur rang, épater la galerie ou bluffer les copains, préserver une position sociale ou redorer leur blason, font des bêtises, prisonniers qu'ils sont de l'encombrant regard des autres. Proche d'eux, je ne les absous pas, bénissant mes anges gardiens de m'avoir appris à tenir en horreur les préjugés, à me défier du qu'en-dira-t-on, à mépriser les signes extérieurs d'honorabilité comme de richesse.

De tous les rêves évanouis, que vous reste-t-il? me demande-t-on parfois. Ce qu'il reste à un seigneur périgourdin de retour de croisade : il a libéré le tombeau du Christ que les Arabes ont repris dans la foulée. C'est dans l'ordre des choses. Il a conquis des villes, donné à cent femmes le temps d'une nuit le goût de la liberté, découvert auprès des docteurs de l'islam la philosophie néoplatonicienne (ce qui fait de lui un hérétique caché), rapporté pour son jardin la rose d'Outre-mer, que ses voisins appellent avec effroi la rose trémière, et une solitude aux mille têtes, de nuit, d'or et de neige.

Ainsi ai-je sculpté, depuis mon plus jeune âge, ma vie selon les caprices de mon cœur, et tant pis si pour en ériger la statue précaire, je ne trouverai que sable et désert. Il me suffira quand elle saluera l'Aurore, comme celle de Memnon, d'y reconnaître ma voix.

### Le bestiaire des amants

Pour Mélusine.

#### Un rêve éveillé

J'ai toujours chéri la vie, pas seulement celle qui a émergé le jour de ma naissance, mais celle qui, sur terre, a précédé la mienne de millions d'années et dont je procède en filiation directe, n'étant pas tombé, tout armé, de la planète Mars, comme un météore ou comme un Dieu.

Mon arrière-grand-père était officier dans l'armée des Indes et son arrière-grand-père tailleur de pierre dans le Roussillon. Voilà pour la partie connue. Pour le reste, ma généalogie est comme un trou noir impénétrable, entouré de mystère. Et c'est justement ce mystère originaire qui m'obsède. Je voudrais remonter la chaîne de mes ancêtres sur des millions d'années, à rebours de l'évolution, car je porte en moi leur hérédité comme un cousinage lointain.

En douterais-je que le hurlement d'un loup dans le tréfonds de mon cerveau reptilien me rappellerait à ces mondes archaïques qui ont présidé, dans la nuit des temps, à ma naissance. Au festival des Arts africains à Alger, il y a quelques années de cela, j'ai croisé Lucy, notre ancêtre australopithèque, si menue dans son sarcophage de verre, pareille à une relique sacrée. J'ai alors éprouvé pour elle le chagrin muet d'un enfant devant la tombe de sa grandmère défunte.

\*

Pour mon anniversaire, ce matin, la vie m'a offert le plus beau des cadeaux – un rêve éveillé : j'étais un arbre s'élançant vers le ciel. Mes branches étaient pareilles à des doigts crochus, appendices aussi nouveaux qu'étranges. Le corps recouvert d'écorce, je frémissais au vent. Comme installés au balcon, des oiseaux perchés m'offraient la plus belle aubade : la grive musicienne répondait au merle moqueur ; la flûte de la fauvette accompagnait le sanglot du rossignol ; et la voix grave du ramier se mêlait à celle, plus claire, de la tourterelle.

Dressé comme un phare sur la canopée, je contemplais paisiblement l'océan du temps jusqu'à ce que le souffle du vent marin, caressant de ses mains gantées de corail ma toison de feuilles, vienne me tirer de ce songe enchanté.

\*

Des psychanalystes ou des mages font état d'un inconscient collectif propre à tous les hommes, une sorte d'âme commune recueillie au fond de nous. Dire cela, c'est professer une vérité d'une grande sagesse. Je suis même persuadé que tous les êtres vivants, du végétal à l'animal, participent de cette vie collective d'une manière ou d'une autre – et l'homme de toutes les manières possibles et imaginables.

L'homme – la longue chaîne du genre *homo* – est la réponse à toutes les énigmes que soulève la vie. Sans lui, l'univers cesserait immédiatement d'exister et retournerait à son bouillon de culture originel. Car l'homme a le pouvoir d'abolir le temps, du moins de le suspendre, comme dit le poète.

Les rêves d'*Homo sapiens* sont plus cruciaux, plus vivaces, plus tenaces que ses découvertes scientifiques, fussent-elles sidérantes. C'est la raison pour laquelle deux fragiles créatures d'ocre et de sang griffonnées sur la paroi d'une grotte préhistorique devant une frêle embarcation m'émeuvent plus que deux astronautes foulant pour la première fois la Lune.

Les astronautes veulent faire de la Lune la banlieue lointaine et futuriste de la Terre, rêve trivial d'urbanistes, alors que la peinture rupestre n'en finit pas d'interroger en nous le mystère de l'être. C'est là, et pas ailleurs, que le petit pas pour l'homme et le grand pas pour l'humanité ont été accomplis.

#### Fidèle jusqu'à la mort

J'ai toujours pensé que l'étoile du matin qui a présidé à ma naissance continue de me protéger. C'est elle, je le sens intimement, qui m'a adressé un signe prémonitoire dans mon rêve matinal. Quelque chose va arriver dont j'ignore tout et que j'attends fébrilement.

Dans l'état de fièvre intérieure qui est le mien, impossible de me concentrer sur le moindre travail. Me voilà condamné à tourner en rond toute la journée. Heureusement, Diane est là. Pour me distraire, je vais la promener dans les bois.

Diane est une chienne doberman, race mal famée que des malveillants et des couards prétendent sans odorat, imprévisible et dangereuse. Mais j'aime les races maudites et Diane adore jouer avec moi. Souvent, je prends sa tête entre mes genoux et la regarde fixement. Le regard de tous les êtres vivants, quels qu'ils soient, nous absorbe étrangement. Qu'y a-t-il au fond des sombres yeux de Diane? Je ne le saurai jamais. Elle aussi me dévisage avec la même intensité. À la fin, ne pouvant plus soutenir mon regard, elle aboie, peut-être pour exprimer son amour fou! Qui peut le dire?

\*

Diane vit heureuse, dans l'instant et l'oubli capricieux.

Seul, je me pose des questions sur ses origines. Descend-elle du chacal, du loup ou du chien paria des Indes? En ces matières délicates de pedigree, chaque généalogiste canin a son opinion. Quoi qu'en disent les spécialistes, le mystère de ses origines persiste, du moins jusqu'aux grands-parents de Diane nés sous x, quand le docteur Dobermann a tu les noms d'origine du père et de la mère pour y substituer le sien. Nous voilà bien avancés, me dira-t-on. Faute de mieux, j'en suis réduit à établir l'ascendance de Diane par sa psychologie. Son attachement à moi, exclusif, son refus de tout signe de domination émanant d'un autre que moi, son indocilité rétive me révèlent encore plus que ses yeux obliques et ses pommettes saillantes son origine — le loup.

Diane a le sens aristocratique de la hiérarchie. Les nouveaux venus apprennent ainsi à reconnaître parmi la meute le maître, à lui obéir, à le respecter, à l'aimer, à la condition toutefois que le maître ne soit pas seulement féroce, mais juste et protecteur.

\*

Diane m'aime et je sais qu'elle sera à mes côtés si jamais il devait m'arriver malheur. Ainsi les filles se trouvent-elles toujours aux côtés de leur père dans l'adversité.

Si j'étais fait prisonnier comme le roi des Garamantes, Diane lèverait une armée pour me libérer. Si j'étais condamné au bûcher, ainsi qu'il arriva à Lysimaque, elle se jetterait dans les flammes pour mourir avec moi. Si j'étais assassiné comme le passant d'Antioche, elle sauterait au cou de mon tueur et le déchiquetterait. Et s'il advenait que je meure sagement dans mon lit, elle se laisserait mourir de faim comme la chienne de Jason. Ô Diane chérie!

#### Mon maître le serpent

Diane n'a peur de rien ni de personne, sinon des serpents. C'est l'effroi pluri-millénaire des mammifères devant les sauriens qui nous ont précédés dans la chaîne de la vie.

Au contraire de Diane, le serpent me fascine depuis l'enfance. Le voyant entrelacé sur le caducée dont s'ornait la voiture de mon père médecin, je l'admirais d'avoir su s'élever au-dessus du commun en s'enroulant autour d'un bâton, lui qui est dépourvu de ces outils apparemment indispensables que sont les membres chez les mammifères. Mais, pour se dresser, mieux vaut les anneaux à la symbolique puissante.

Je notais aussi qu'ayant accompli cet exploit, le serpent ne prenait à témoin personne, sinon son propre reflet dans un miroir. Il devint rapidement mon maître et m'apprit à garder par-devers moi mes sentiments, à fuir le bruit, à ne me laisser influencer par quiconque — et à tenir avec constance et régularité mon quant-à-soi. Secret, silence, solitude, me siffle-t-il parfois, pour moi seul, la nuit, entre deux rêves.

\*

Il m'apprit à aimer ces lieux désolés où la vie et la mort, sœurs jumelles, nous assaillent de questions sans réponse. Les églises désertes où flottent des odeurs d'encens, de fleurs fanées, de vieilles pierres humides ; le métro, la nuit, avec ses relents de sueur, d'urine, de sperme, de caoutchouc, de larmes ; les cimetières où les êtres disparus chuchotent à l'oreille des vivants des paroles indistinctes.

Jadis, sur le chemin de mon bureau, je faisais souvent un détour par le cimetière Montparnasse. Un jour, devant la tombe des trois sergents de la Rochelle, je fis une rencontre étrange : je croisai un décapité qui portait solennellement sa tête entre ses mains et qui, tout absorbé qu'il était par son étrange procession, ne vit pas l'indiscret qui l'avait ainsi pris sur le fait. Sa bouche était ouverte à la manière d'une coupe pour recueillir le sang qui jaillissait encore du cou comme d'une fontaine ; visiteur fraternel échappé du carré des suppliciés de l'un des cimetières parisiens, peut-être un vieil ami qui aimait les blagues macabres.

Après quoi, je m'assis paresseusement sur un banc où me rejoignit bientôt un couple de vieillards qui se donnaient la main en silence, comme des enfants sages et des gens simples, unis par un amour si fort qu'ils semblaient scellés l'un à l'autre, plongés dans un mutisme de pierre.

Par déformation professionnelle, j'imaginais leur vie : elle, fille d'un bijoutier de la rue d'Odessa ; lui, clerc principal chez un notaire de la rue du Départ ; tous deux enfants du vieux xive arrondissement ; leur vie calme et pure, pareille à l'eau d'un lac de montagne. Un regret imperceptible se lisait cependant sur leurs visages : qu'il n'ait pas été assez riche pour acheter lui-même une étude et qu'elle n'ait pas eu suffisamment de bien pour lui épargner ce regret. À un moment, je vis leurs mains se nouer si fortement qu'il me sembla qu'elles m'étreignaient aussi. Je crus alors que je les avais vampirisés au point de me confondre avec eux.

Je suivais en cela l'exemple de mon maître, le serpent, et sa science des métamorphoses, lui qui renaît chaque saison en abandonnant sa tunique d'écailles. Capable en Égypte de se glisser dans la peau d'un lion, d'épouser en Grèce le corps d'un centaure, de se couvrir de plumes au Mexique, de se transformer en poisson à Roma pour s'unir avec une murène et de devenir, ultime réincarnation, une constellation sous l'Équateur. Solitaire, il assume le Monde. Et se retournant deux fois sur lui-même, nous désigne par-delà la mort son territoire – l'éternité.

\*

Autour de nous, dans le cimetière vide, la vie reprenait ses droits avec la soudaineté d'un soleil de printemps. C'était une efflorescence vitale. Coccinelles rouges tachetées de nuit, cantharides vertes, araignées roses, abeilles, bourdons, papillons, cigales, tous ces messagers du vent printanier vibrionnaient et célébraient leur vitalité retrouvée, frottant leurs élytres, tendant leurs abdomens, soufflant dans leurs trompes, exhalant dans le cimetière des fragrances d'ylang-ylang, de cardamome, de tubéreuse, de cannelle. Tandis que leurs cousins rampants, glabres ou velus, cylindriques ou plats, à la peau sèche ou couverte de verrues, parcouraient dalles mortuaires et plates-bandes, en file indienne comme les processionnaires ou solitaires comme les arpenteurs, sur une pivoine rouge, un lucane aux ailes noires vernies brandissait ses mandibules géantes qui défiaient le vent.

Ainsi, à la croisée des mondes, la vie réaffirmait triomphalement ses droits.

\*

J'ai découvert, comme le nomment des pédants dans leur jargon, mon polymorphisme. Mon rêve éveillé de ce matin, où je suis devenu arbre, m'a sûrement été suscité par les roucoulements du ramier que je vois depuis ma fenêtre et qui appelle depuis un mois, vainement, une compagne.

Quant à la forme même du rêve, elle m'a sans doute été inspirée par une peinture de Max Ernst représentant un homme-arbre admirée récemment dans un musée de Stockholm.

Mais ce qui stimule le plus mon imagination et mon appétit, c'est la chair des personnages que je croise dans les livres ou dans la vie. La substance même des êtres humains, voilà mon terrain de chasse privilégié. Je me l'approprie si bien qu'elle finit par devenir mienne.

\*

C'est ainsi que je me suis glissé dans la peau de Pierre, ou qu'il s'est glissé dans la mienne, lentement, comme une infusion, quand j'allais le visiter dans la prison où il avait été jeté sur la base d'une rumeur malveillante, puis à l'hôpital, où, mourant, il fut transporté précipitamment — les magistrats, dans leur infinie magnanimité, lui ayant refusé la seule chose qui aurait pu le combler : mourir libre.

Fils d'un marin et d'une mère porteuse de pain qui parcourait naguère la campagne normande, il était plus fier de son hérédité que s'il descendait d'un prince du sang. Après des études secondaires rendues difficiles par sa condition d'enfant pauvre, il avait trouvé une place de clerc de notaire. Au fil des ans, il s'était élevé au rang de clerc principal. À la mort du notaire, il avait même pu racheter la charge avec ses économies assorties d'un crédit bancaire. Une ascension sans nuage — apparemment. Pendant l'Occupation, il n'avait pas craint de cacher des résistants et de protéger des biens juifs ; la chose ne fut pas si courante pour ne pas être portée à son crédit. À la Libération, il en fut d'ailleurs récompensé : les comités de Libération lui confièrent la gestion des dossiers liés à la reconstruction des villes détruites par l'aviation américaine.

- Pourquoi moi ? me demanda-t-il, anéanti, lors de ma première visite en prison.
- Parce que, lui répondis-je, vous êtes innocent. Dans notre monde de crimes inavouables, rien de plus dangereux que l'innocence, surtout lorsqu'elle ne peut pas se prévaloir d'origines ronflantes. Elle en devient même offensante. Ce sont des choses qui ne se pardonnent pas. Fils d'une porteuse de pain, vous étiez un intrus parmi des bourgeois soucieux de préserver leur position sociale. Pour couronner le tout, vous avez été résistant. A-t-on idée ?

À Fresnes, Pierre avait fait partie d'un arrivage de douze prisonniers, douze comme des apôtres déchus. Il m'a si souvent raconté la scène que je jurerais bien avoir été le treizième homme.

« Nous sommes là, prostrés, regroupés à l'étroit dans une cellule d'attente malpropre, tétanisés par le froid, scellés au malheur comme les barreaux rouillés qui nous entourent. Partout règne un silence de mort, comme si nous nous étions trouvés projetés dans le rebut de l'univers, à des millions de kilomètres de la Terre, dans le froid glacé de la matière. Certains restent debout, d'autres s'accroupissent péniblement. Où s'asseoir ici ? C'est le siège du néant, comme s'il s'agissait de faire le vide autour de nous avant de nous vider de notre intériorité. "Serrez-vous!", aboie une voix. Alors, la porte claque dans un bruit de tonnerre. Un colosse pousse du pied une sorte de chaudron crasseux rempli d'un brouet infâme. Rien pour manger, ni table, ni banc, ni plat, ni couverts, ni gamelle. Inutile de chercher la moindre trace d'eau et de pain. Rien que ce bouillon croupi, dans lequel un Arabe et un Noir s'aventurent à plonger leurs mains et entreprennent de manger (sucer serait plus exact) des morceaux qui flottent à la surface. Ce sont des

têtes de poisson dégarnies, reliées à la queue par l'arête...» Les dix autres ne bougent pas, ne bronchent pas, refusant en silence cette auge infecte où deux malheureux déracinés pèchent leur maigre pitance. Cet Arabe et ce Noir que la « civilisation » a abandonnés dans un point inconnu de l'univers, eux aussi, je les verrai toujours, comme je verrai toujours à travers leur regard l'expression désespérée du colonialisme. Que faisaient-ils là ? On leur avait tant promis sous les grands mots de démocratie et de progrès, ces mots devenus des « canailles », comme dit Shakespeare, les canailles du mensonge qui affleure sous les grands discours de fraternité et les traités de paix, monde de faux-semblants qui trouvait sa raison d'être dans cette cellule.

Pierre avait fait construire par un marbrier un tombeau pour sa famille, tombeau de peine et de pierre qu'elle était en droit d'avoir. C'est là, ultime demeure, qu'il avait fait inhumer son père et sa mère. C'est là aussi, dans le froid de novembre, que j'accompagnai son enveloppe terrestre. Mais si, physiquement, il n'était plus, moralement nous restions plus que jamais liés l'un à l'autre. Ce n'est pas le vent, mais lui qui, du monde des ombres, me souffle à l'oreille dans un murmure :

« Soyez ma voix ! Allez témoigner parmi les vivants, allez leur dire notre triste condition, criez-leur au besoin, à tous, aux puritains sans reproche, aux pharisiens bornés, aux réalistes borgnes ! Oui, adressez-vous à eux, à leur vertu hypocrite qui se voile pudiquement la face, se pare de bonne conscience et s'acharne à ne rien comprendre. Êtres de pierre qui ne savent ni sentir ni pleurer ni réparer ni pardonner, n'ayant ni joie ni bonté ni humanité. C'est seulement en témoignant que l'on parviendra un jour à faire cesser les crimes silencieux qui se commettent derrière ces

murs et accroissent le malheur du monde. Le voici donc, votre devoir ! Soyez plus que jamais mon avocat, continuez de plaider notre cause auprès du monde ! Sans cela, rien n'arrêtera ces souffrances. »

\*

Je n'ai vu Astrid qu'une fois dans ma vie, entendu sa voix que deux fois, mais ces très brèves rencontres – associées à quelques témoignages – ont suffi pour tisser entre nous des liens indéfectibles, d'autant plus forts qu'ils ont été jalonnés de trois tentatives de suicide.

La première fois, c'est parce qu'un beau jeune homme, dont elle était éprise, décida de rompre avec elle. Elle ne le supporta pas. Au regard des normes sociales, celles-là même qui prévalent chez les bien-pensants, elle ne méritait assurément pas un tel amant. Il venait d'une famille heureuse et sans problèmes, l'une de ces familles qui faisait dire à Tolstoï au début d'Anna Karénine : « Toutes les ressemblent, les familles se heureuses malheureuses le sont chacune à leur façon. » Astrid appartenait à la seconde catégorie. Son père, industriel, avait collaboré avec l'occupant et elle-même, infirmière bénévole, fut à dix-sept ans la maîtresse d'un médecin militaire allemand, colonel et aristocrate de surcroît.

Ayant tué son amant, elle retourna l'arme contre ellemême, mais elle s'enraya. Jusque dans le malheur, la chance ne lui souriait pas. Se précipitant dans la cuisine, elle ouvrit le gaz pour mourir, mais un camarade du défunt, venu lui rendre visite, sentit l'odeur du gaz et alerta les pompiers. Astrid fut sauvée *in extremis*. Oui, décidément, elle n'avait pas de chance. La deuxième tentative eut lieu à la prison de la Roquette où elle avait été jetée sans ménagement. Voulant à tout prix éviter l'humiliation d'un procès d'épuration, elle ne fléchit pas dans son intention de mettre fin à ses jours. Quelques années plus tôt, l'écrivain Drieu la Rochelle ne dut-il pas s'y reprendre à deux fois avant de réussir à se tuer ? N'ayant ni pistolet ni robinet de gaz à sa portée, elle choisit un tesson de bouteille pour s'ouvrir les veines, la nuit, dans sa cellule, mais là encore, le sort s'acharna. Une gardienne faisant sa ronde la vit à travers l'œilleton de surveillance secouée de mouvements convulsifs. Elle donna l'alerte. La malheureuse fut sauvée, pour ainsi dire, une seconde fois.

Inutile de dire que le procès fut abominable. L'avocat des parties civiles eut cette réflexion piquante, modèle de galanterie : « En somme, Mademoiselle, vous ne ratez que vos suicides. » Le procureur ne fut pas en reste, puisqu'il suggéra qu'elle avait couché avec un Allemand pour la seule raison « qu'il était colonel ». Quant au président, il s'étonna qu'on puisse à dix-sept ans s'éprendre d'un homme de vingt ans plus âgé. C'est que le cher homme avait le même âge que le colonel – sans en avoir le charme. Ceci expliquant sans doute cela.

\*

Condamnée, elle purgea sa peine, acheva ses études de médecine et, sous le nom de sa mère, s'établit au Maroc où elle rencontra un jeune homme, ingénieur français de son état. De toute évidence, elle ne le méritait pas lui non plus. C'est du moins ce qu'il lui fit comprendre après qu'elle eut la franchise de lui raconter sa vie sans rien lui cacher. Médecin, elle disposait de poison. Du coup, son suicide, après deux tentatives avortées, fut réussi.

J'ai pu assister à son procès, qui se tint à Paris, pour le meurtre de son amant. Bien plus tard, quand elle se tua, j'habitais Rabat et elle Fès, je n'ai donc pas eu la chance de la rencontrer en tête à tête.

#### La Bête polycéphale

Le serpent de l'Apocalypse s'enorgueillit d'avoir sept têtes. J'en dispose seulement de quatre, la mienne et trois autres adventices qui m'accompagnent partout. De ces trois têtes, la première est celle d'un honnête homme brisé que j'ai connu. La seconde, celle d'une inconsolable amoureuse romantique que j'ai entrevue. La dernière est celle d'un homme avec un baluchon noué autour d'une corde, personnage inventé par Balzac du nom de Vautrin, qui emprunte nombre de ses traits à Vidocq, ancien bagnard devenu chef de la Sûreté sous la Restauration.

À la différence de Pierre, qui, dans sa naïveté, respectait religieusement les valeurs de la société, d'Astrid qui concevait l'amour comme un refuge précaire contre la froidure du monde, Vautrin, tout ensemble assassin, voleur, receleur, bagnard, fugitif, réunissant en lui un prodigieux illusionniste et un incomparable professeur de cynisme, est sans illusions. Sous son masque vertueux, il discerne le visage criminel de la société et sait à quoi s'en tenir pour atteindre son but : la richesse et le pouvoir. À la lecture des désastres de la bonté consignés par Balzac dans le *Père Goriot*, les *Illusions perdues* et *Splendeurs et misères des courtisanes*, qui niera la sagesse de sa philosophie de la vie ?

« J'ai une idée. Mon idée est d'aller vivre de la vie patriarcale au milieu d'un grand domaine, cent mille arpents par exemple, aux États-Unis, dans le Sud. Je veux m'y faire planteur, avoir des esclaves, gagner quelques bons petits millions à vendre mes bœufs, mon tabac, mes bois, en vivant comme un souverain, en faisant mes volontés, en menant une vie qu'on ne conçoit pas ici où l'on se tapit dans un terrier de plâtre. Je suis un grand poète. Mes poésies, je ne les écris pas : elles consistent en actions et en sentiments. Je possède en ce moment cinquante mille francs qui me donneraient à peine quarante nègres. J'ai besoin de deux cent mille francs parce que je veux deux cents nègres, afin de satisfaire mon goût pour la vie patriarcale. Les nègres, voyez-vous, c'est des enfants tout venus dont on fait ce qu'on veut, sans qu'un curieux de procureur du roi arrive à vous en demander compte. Avec ce capital noir, en dix ans, j'aurais trois ou quatre millions. Si je réussis, personne ne me demandera : qui es-tu? Je serai Monsieur Quatre-Millions, citoyen des États-Unis. »

Cette ambition, que le génie de Balzac a fixée, est celle des rois du pétrole, des nababs de l'uranium, des seigneurs du café, des maîtres du cacao, des prestidigitateurs de la Bourse et des négriers de toutes sortes. Ce sont eux les monde, grands de hommes de bien ce **«** « philanthropes », « âmes charitables », que les hommes politiques courtisent, que les journalistes poursuivent et que les magistrats relaxent. Quant à ceux qui leur résistent, on en fera de commodes criminels qu'il sera loisible de jeter en prison. Selon que vous serez puissant ou misérable...

\*

Et puisque La Fontaine vient à notre secours, poursuivons la fable. Imaginons l'improbable, un lion orné d'une tête de lièvre. Ainsi pourvu, l'animal comprendrait de l'intérieur la psychologie du lièvre. Mais si jamais il se laissait diriger par sa tête de lièvre, il condamnerait sa carcasse de puissant carnivore à mourir de faim, car le lion ne se nourrit pas d'herbe, ni de paroles creuses.

À l'inverse, un lièvre, à qui l'on aurait greffé une tête de civette, comprendrait sans nul doute bien mieux le comportement des civettes et saurait s'en protéger le moment venu, mais s'il confiait à la civette le soin de trouver sa pitance, il serait assuré lui aussi de mourir de faim.

Ce que je veux dire par là, c'est que me mettant à la place de Vautrin, je peux le comprendre ; et le comprenant, je peux mieux le combattre ; cela, sans jamais m'abaisser à le mépriser, ni lui, ni Pierre, que j'aime d'autant plus que je ne lui confierais pas la gestion de mes affaires. Pareillement d'Astrid. La comprenant de l'intérieur, je peux mieux démêler l'inextricable écheveau de son malheur — qui tient principalement à son incapacité à admettre qu'un être qui refuse votre amour est indigne de vous et ne mérite pas qu'on s'y attarde.

« Ne me quitte pas » est un cri d'indigent – appel au secours à une personne qui ne peut vous sauver. C'est fort de ces considérations que j'ai pu gérer mes joies et mes peines amoureuses. Comment ? En me mettant paradoxalement à la place de celles dont je me séparais, je soldais ainsi un malentendu, notre histoire d'amour, sans salir l'amour qui l'avait fait naître.

#### Des fiançailles sans lendemain

J'ai rencontré Fanny à une réunion d'anciens résistants. Elle y jouissait d'un très grand prestige. Au premier regard, à la première inflexion de voix, nous nous sommes irrésistiblement sentis attirés l'un vers l'autre. Le coup de foudre parfait, qui le fut au sens le plus complet de l'expression. Pour tout dire, il nous foudroya. J'en étais d'autant plus touché que j'étais loin de constituer le plus beau parti de l'assemblée, tant physiquement que socialement. Nous échangeâmes nos adresses.

Ainsi débuta ce que j'appellerais nos fiançailles, qui durèrent plusieurs semaines et dont je peux dire qu'elles furent merveilleuses. Nous les consacrions à visiter Paris, ville hantée, qui nous fascinait tous deux. Ancienne élève de l'école du Louvre, elle travaillait désormais au musée du même nom, dont elle connaissait toutes les salles. Elle me les fit visiter et nota ma passion conjointe pour Poussin et pour Goya.

De mon côté, je lui fis visiter le palais de Justice, la conduisant dans la pièce où Marie-Antoinette avait attendu la sinistre charrette, dans la salle où Fouquier-Tinville requérait la peine de mort, dans la chambre où fut jugé le maréchal Pétain et celle où, sous l'Occupation, avaient sévi les sections spéciales.

Nous aimions boire un verre rue Gît-le-Cœur où elle avait été arrêtée. Non loin de là, quai des Grands-Augustins, se trouvait l'appartement que le fils de Jean Giraudoux m'avait loué clandestinement.

\*

Peu à peu, nos rapports gagnèrent en intimité. C'est alors, paradoxalement, qu'ils commencèrent à se dégrader inexorablement. Tolstoï écrit quelque part que, franchi le seuil de la chambre nuptiale, le roman se mue en tragédie. Notre couple ne donnait pas prise à l'observation du grand romancier russe. Nos nuits étaient douces, âpres et enivrantes. C'est le jour que nos rapports devinrent mauvais. Elle se mit à décrier la solidarité que j'affichais pour les rebelles algériens. Elle connaissait pourtant mes choix politiques lorsque nous nous étions rencontrés, je n'en faisais pas mystère.

Je pensais à Penthésilée dans la tragédie de Kleist. Follement éprise d'Achille, elle le tue, déchire et dévore son cadavre, avant de se donner la mort. De telles personnes me font l'effet d'amateurs de gros gibier. Elles dédaignent les lapins et les cabris, rêvent de lions et d'éléphants, qui les attirent, sans pour autant concevoir que de tels animaux ne se laissent pas aisément dompter. Pour tout dire, elles en vivent la différence irréductible, ce qu'on appelle un peu pompeusement l'altérité, comme une menace. C'est qu'on peut caresser un lapin, pas un éléphant, encore moins un lion. Faute de caresses, on les tue et on conserve religieusement leurs reliques, défenses et fourrures. L'altérité demeure, mais empaillée, à l'état de fétiche et de trophée. Elle est pour ainsi dire domestiquée.

Il était donc temps de mettre fin au malentendu, j'appliquai à la lettre le conseil d'un connaisseur, le général Bonaparte : « En amour, la plus grande victoire est la fuite. » Je m'enfuis.

- « Tu n'es pas Achille, me jeta-t-elle à la face.
- Je n'aime pas les vaincus, en effet », lui répliquai-je.

Il ne lui restait plus qu'à se tuer, c'est-à-dire à faire ce qu'on appelle dans le grand monde un beau mariage.

#### Vanitas vanitatum

Elle, elle était d'un type différent, belle et plantureuse, mais sans double fond. Il lui manquait d'avoir une personnalité. Bête de troupeau et non de meute, elle était prisonnière de la société du spectacle et de son cortège d'apparences et de faux-semblants.

Elle m'avait accosté un jour à la sortie d'un restaurant, me lançant tout sourire, sans embarras apparent : « Je vous ai vu à la télé et vous admire. » Pour une entrée en matière, c'était franc, clair et direct.

Je notais malgré tout qu'elle m'avait vu, et non pas entendu, mais je n'allais pas pour cela refuser de me laisser dorloter. Au fond, j'étais comme un produit dont on a vu la réclame à la télévision. C'était mon principal atout à ses yeux : j'attirais les caméras. Elle m'adopta comme un éleveur choisit un taurillon doué pour la reproduction ou un yearling agile à la course.

Elle se mit en tête de renouveler de fond en comble ma garde-robe, s'acharnant à la tâche comme Bernard Palissy à la découverte du secret de la céramique. Le velours côtelé, qui avait mes faveurs, fit place au cachemire. J'eus une garde-robe pour l'hiver, une pour l'été, une pour le printemps et une pour l'automne. Vêtu par les meilleurs faiseurs, je pouvais apparaître à mon avantage, mais fallaitil encore pour cela trouver des occasions d'exhiber ces toilettes. Elles n'eurent guère le temps de se multiplier.

\*

En ce temps-là, la France était parcourue d'un grand frisson humanitaire, tout au moins ses élites, qui tâchaient de faire oublier leur complaisance coupable à l'époque du colonialisme. La mode était à la critique des responsables des pays fraîchement décolonisés, lesquels étaient soit corrompus, soit incompétents, et le plus souvent les deux. On connaît le refrain, toutes les « belles âmes » le reprenaient en chœur.

C'était l'heure où l'on pleurait sur le malheur des boat

people, ce qui permettait d'abandonner à leur sort les paysans de la piste Hô Chí Minh bombardés de produits chimiques et de napalm blanc. De leur côté, les riches amateurs occidentaux de prostituées exotiques faisaient la leçon aux dirigeants arabes sur la condition féminine dans leurs pays. Quantité de pétitions grandiloquentes circulaient, signées par de « nouveaux philosophes » aussi tapageurs que fumeux. Mon égérie répétait à l'envi :

- Qu'attends-tu pour signer ces pétitions et passer à la télé ?
- Ce sont des faux-culs, rétorquai-je, avec une lassitude naissante.
  - Raison de plus, tu pourras les dénoncer.
  - À qui ? La presse est leur complice.
  - Adhère à la Ligue des Droits de l'homme.
  - Leur président a la Légion d'honneur.
  - Ce n'est pas un déshonneur.
  - Et comment !

À son air, je compris que nous courrions à la catastrophe. Le clash eut lieu le jour où elle me traîna dans un café branché où des politiciens et des starlettes venaient « bruncher » dans une ambiance mondaine et frelatée, j'y allai à reculons. La nourriture était des plus déplorables et le sourire mielleux de ceux qu'on n'appelait pas encore les bobos me glaça d'entrée le sang.

- Tu vois, me dit-elle, ravie, ils te sourient.
- Et c'est ce que je n'aime pas.
- Tu es fou!
- C'est vrai, laisse-moi à ma folie.

Elle ouvrit grand les yeux, comme un paysan accablé qui voit brûler sa ferme. Elle se retint de me faire la leçon, car elle n'était pas sans qualité et partit le dos courbé. J'avais commis une faute professionnelle, doublée d'un meurtre moral, dont je portais la honte comme une croix. La rupture était consommée. Elle m'oublia sur-le-champ, je l'imitai aussitôt, jusqu'au jour où je la revis, à l'occasion d'un vernissage qui réunissait le tout-Paris. Elle donnait le bras à un homme politique. Il me gratifia d'un sourire condescendant, elle d'un sourire crispé.

Elle avait réussi sa vie. Je n'avais plus lieu d'être coupable. Ce qui lui était arrivé était des plus banals. Elle avait choisi une monture clinquante pour caracoler dans le monde de ses rêves. C'est ce que fit Vautrin avec Lucien de Rubempré, mais Rubempré le trahit et se suicida. Moi, j'avais renversé ma cavalière, qui m'avait échangé contre une monture mieux dressée et plus à même de la conduire dans l'univers des célébrités qui comblait ses aspirations de jeune fille.

# Le grand marronnage

La vision que j'ai du monde, de l'amour et des hommes, remonte à ma plus lointaine enfance, à la Réunion. J'habitais alors avec mon père une maison de poupée aux couleurs pastel dans un village blotti au fond d'un cirque volcanique surplombé d'impressionnants pics bleuâtres. Il s'en élevait tous les matins un épais nuage de fumée blanche. « C'est un marron qui fait cuire du manioc pour son petit déjeuner », nous confiaient les paysannes en baissant la voix.

Les marrons, ces esclaves fugitifs, ont ainsi donné leurs noms aux plus hauts sommets de l'île, là même où ils s'étaient réfugiés, eux et leurs femmes. Ces montagnes ont bercé de leurs légendes mon enfance, comme le récit de Robinson a nourri l'imaginaire des enfants européens.

Mais il y a entre les marrons et Robinson une différence essentielle. Robinson, échoué sur son île, disposait des moyens modernes de survie : un fusil, de la poudre et des outils pour cultiver la terre. Outre cela, il vivait avec l'espoir raisonnable d'être découvert un jour et de reprendre la vie rangée qui était la sienne sur une île qui lui était beaucoup plus familière : la Grande-Bretagne. Les marrons, eux, se terraient à quelques kilomètres à peine du monde « civilisé » sans espoir de retour, lequel aurait signifié leur arrêt de mort. Par nécessité, ils en étaient réduits à vivre comme nos lointains ancêtres de la préhistoire. Les hommes péchaient avec des filets de fortune, poursuivant à coups de fronde lièvres et cabris sauvages, les femmes cueillaient des baies et des plantes comestibles. Ainsi s'écoulaient les jours et les heures, dans la précarité d'une existence de fuyards.

Que leur restait-il alors, aux uns et aux autres, pour garder à la vie sa dimension humaine? L'art et le sacré, qui, quand ils sont conçus pour ce qu'ils sont, ne forment qu'une seule et même chose. À partir de lianes séchées, les femmes confectionnaient des habits sommaires et les hommes tiraient de la peau des bêtes des morceaux de cuir. Et tandis qu'elles tissaient des nattes parfumées à partir de tiges de vétiver, ils sculptaient dans le basalte noir des volcans la tête des dieux du temps où ils étaient libres.

Dans ses papiers posthumes, Baudelaire évoque un projet de fête dans une île déserte. Les pitons cernés de nuages sont aussi des îles coupées du monde. Mais quelle fête les marrons pouvaient-ils y célébrer, eux qui étaient privés de tout ? Eh bien, la seule qui soit : celle qui, depuis le matin du monde, fait chanter la femme et danser l'homme.

Mon cœur aussi ce soir est à la fête. Ainsi mon rêve

matinal, de sève, d'oiseaux et de printemps, était-il prémonitoire : au cabinet, un télégramme m'attend, que m'envoie une amie retenue loin de moi depuis longtemps. « Je me suis libérée de mes chaînes, j'arrive », m'écrit-elle lapidairement.

S'est-elle blessée comme un renard qui a tranché d'un coup de dents l'une de ses pattes prise au piège pour se libérer? Dans ce cas, je poserai mes lèvres sur sa plaie sans lui poser de question, comme elle ne m'en posera pas non plus sur mes années obscures. Les secrets entre amants ont les ailes des rêves. Elle me dira simplement : « Jacques ? » d'un ton interrogatif. Je lui répondrai sans l'ombre d'une hésitation, comme une évidence : « Mélusine. »

Le malheur est comme le vent, la neige, le sable. Certains s'y perdent, d'autres s'y épanouissent. Nous, nous y construirons notre fragile demeure, y célébrerons nos noces éphémères, y donnerons des fêtes scintillantes. Et quand viendra l'heure, comme les marins disent du cachalot blessé qu'il fleurit, nous fleurirons ensemble, roses rouges aux lèvres du serpent.

# 7 jours, 7 vies

À tous mes compagnons morts au combat.

#### Je voudrais revivre ma vie

Je voudrais vivre mille ans et revivre ma vie mille et mille fois. La vie toujours recommencée, comme la mer, selon le poète. C'est pourquoi j'ai voulu en cette fin d'année, profitant de ce que la marche du temps durant les fêtes de Noël ralentisse un peu son pas, en revivre les grandes étapes et fixer une fois encore les instants de bonheur au gré des rencontres fortuites, des voyages au long cours, des visiteurs du soir, des appels téléphoniques sans lendemain. Bref, en remonter le fil, puis le dérouler lentement. À chacune de ces vies correspond un jour de la semaine – soit sept jours et autant de vies.

# LUNDI

Où il est question du général de Gaulle, de guerre, d'amitié et d'amour

#### Une rencontre inopinée

#### Le fantôme de Philippe

Réception à l'Hôtel de Ville, un homme jeune se présente à moi : « Je suis un cousin de Philippe M... et voulais vous saluer, sachant l'amitié qui vous liait. »

À part moi, je me pose la question : Comment sait-il ? Et que sait-il ? Philippe est mort voilà plus de soixante ans et cet homme en a tout au plus quarante.

Nous sommes un jour de 1942, dans l'hémisphère Sud, à Saint-Denis de la Réunion, quand la folle rumeur se répand dans la ville : des Forces françaises libres ont débarqué. Mon frère et moi nous précipitons dans la nuit vers le petit port qu'on appelle le Barachois, rue de la Compagnie (des Indes). Un commando avance, mitraillette au poing. Les hommes me dévisagent, quelque peu étonnés. Je leur lance aussitôt : Vive de Gaulle!

Leur chef, qui ressemble étonnamment à Gary Cooper dans *Les Lanciers du Bengale*, me fait signe de me taire, l'index sur la bouche. « Marche en avant », me jette-t-il, et fais-nous signe si des soldats nous attendent en embuscade.

À peine arrivé, me voilà bombardé éclaireur, mais je n'eus pas le moindre signe à leur faire, la troupe fidèle à Vichy s'étant empressée de suivre le courageux gouverneur dans la montagne. J'avais dix-sept ans et demi, Philippe sans doute cinq ans de plus et nous devînmes amis. Je lui fis part de ma volonté de les rejoindre. Il s'enquit alors de mon âge.

« Tu n'as pas dix-huit ans, il faut l'autorisation de ton père. »

Mon père, quoiqu'il lui en coûtât de se séparer de ses

deux fils – parce qu'à ma demande venait s'ajouter celle de mon frère –, consentit à nous donner son autorisation. Philippe s'est arrangé pour que nous puissions embarquer au plus vite, et au mois de mars, nous rejoignions Madagascar sur un remorqueur.

La guerre nous éloigna l'un de l'autre. Nous nous croisions lors de trop brèves rencontres à Alger ou à Paris, jusqu'à ce que j'apprenne un jour par des amis communs qu'il était mort au combat. Plus de soixante années nous séparent de sa mort et je suis là, dans cette salle de fête, en tête-à-tête avec son cousin. Une chose m'intrigue cependant.

- Comment pouvez-vous savoir, vous qui n'étiez pas né, que nous étions amis ?
- Parce que mes parents parlaient souvent de vous. Vous savez, Maître, en amitié aussi, il y a des coups de foudre.

#### Le Duchess of Richmond

La traversée jusqu'à Liverpool a duré près de deux mois, entrecoupée d'une escale d'une semaine à Durban et d'une autre à Cape Town. On eut même droit à une attaque face à Takoradi, au large de la Côte-de-l'Or, aujourd'hui le Ghana.

Les moteurs à l'arrêt, nous entendîmes toute la nuit des explosions. Au matin, dans un silence de cimetière marin, nous aperçûmes, flottant sur l'eau, des traînées de mazout. Les patrouilleurs qui nous escortaient avaient mis hors d'état de le faire ceux qui voulaient nous couler.

Notre navire était un ancien paquebot, le *Duchess of Richmond*, réaffecté au transport de troupes. Il y avait à bord des Polonais venus de Russie, des Grecs passés par l'Égypte, une petite troupe de Français stationnés à Djibouti

qui nous avaient rejoint via la Somalie, d'autres encore qui venaient de Madagascar et de la Réunion. Mais le gros des hommes était composé d'Anglais de la 8<sup>e</sup> armée de retour de Libye où ils avaient durement combattu. On ne comptait pas les blessés, ni les grands malades – nombre d'entre eux sont morts au cours de la traversée. C'était à chaque fois le même cérémonial : consignés dans nos chambrées, nous observions le silence ; sur le pont, des soldats plaçaient sur un plan incliné leur frère d'armes, enveloppé d'un linceul aux couleurs de l'Union Jack, et le faisaient glisser vers la mer. La corne du navire poussait alors un long cri de détresse que reprenaient toutes les sirènes du convoi.

### La guerre à dix-huit ans

Nous atteignîmes enfin Liverpool. De là, nous gagnâmes London et le camp de Camberley. La guerre en Europe n'attendait plus que nous. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir (je parle pour ceux qui en sont revenu) plus belles années que cette période passée sous les ordres d'un général qui ressemblait à Don Quichotte et ne pouvait se prévaloir pour seul titre de gloire que d'être condamné à mort.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage. Car nous en avons vu du pays, nous qui nous sommes battus sans jamais nous rabaisser à commettre de crimes, nous qui nous flattions d'appartenir au petit nombre de la France libre et nous enorgueillissions d'éveiller chez les militaires de carrière un sentiment de jalousie et d'agacement.

#### Bataillon sacré

C'est peu dire que mes défauts s'aggravèrent à la Libération. J'avais appris à la guerre à ne pas baisser les yeux. Désormais, je ne les baisserai plus, ni devant le pape, ni devant les rois, encore moins devant le secrétaire général du Parti. À l'expérience cependant, je constatais que cette disposition d'esprit ne m'était pas propre : le général de Bollardière et le colonel Barberot, qui ont refusé d'appliquer la torture en Algérie, étaient des anciens de la France libre.

Pendant la bataille d'Alger, j'avais rendu visite à maître Henry Torrès, sommité du barreau parisien, et quoique à la retraite, toujours aussi influent dans les cercles gaullistes. J'étais venu solliciter son assistance dans la campagne que je menais pour la grâce de Djamila Bouhired, condamnée à mort. Ses premières paroles, en me tendant chaleureusement la main, furent :

- Avez-vous connu Achard?
- Oui, lui répondis-je, nous étions ensemble au camp de Camberley.
  - Vous a-t-il dit qui il était?
  - Il ne nous a pas caché qu'il était votre fils.
  - Savez-vous comment il est mort ?
  - Oui, d'une balle en plein front à Baccarat.

Ses yeux s'emplirent de larmes. Il prit mes mains et les serra si fort qu'il manqua de les broyer.

— Vous étiez, me dit-il, la voix tremblante, membre du même bataillon sacré. Vous pouvez compter sur moi, Vergès!

Et je sais qu'il est intervenu efficacement. Madame Massu avait été sa femme. Très longtemps après cette scène, lors d'une représentation théâtrale que je donnais, un homme a forcé avec assurance la porte de ma loge et s'est présenté en déclinant simplement son nom.

- Vous descendez du général de Napoléon, lui demandais-je ?
  - Oui, m'assura-t-il, mais ce n'est pas à ce titre que je

viens vous saluer, c'est en tant qu'ancien Français libre.

— Et je vois, lui dis-je, le trouvant si fringant, que cela conserve la jeunesse.

Nous nous sommes donnés l'accolade comme deux vieux frères qu'une même complicité unissait par-dessus les âges.

# Le post-scriptum du Général

C'est au procès des poseuses de bombes à Alger que j'ai inauguré la stratégie de rupture. Elle consistait à ne plaider ni les circonstances atténuantes ni le doute, mais à opposer valeurs contre valeurs. J'étais l'objet de critiques pour le moins violentes. Elles n'émanaient pas seulement des partisans de l'Algérie française, mais aussi et surtout de mes confrères de gauche dont je faisais voler en éclats la défense ronronnante et consensuelle.

Pour frapper l'opinion, je choisis de publier aux éditions de Minuit, fondées pendant la Résistance, ma plaidoirie, avec une introduction de l'écrivain Georges Arnaud. Je l'adressai au général de Gaulle. Je le faisais par acquis de conscience, pour l'éclairer sur ma position, mais sans rien attendre en retour et certainement pas une réponse manuscrite de sa part. À tort ! Bientôt, le Général nous remerciait, Georges Arnaud et moi, et m'assurait personnellement de son « fidèle souvenir ». J'en fus bouleversé. Son allusion à la France libre ne pouvait manquer d'irriter les généraux qui voyaient en lui – on était en 1957 – l'ultime recours face à un régime expirant, mais il tenait à saluer un ancien compagnon d'armes qui n'avait pourtant été qu'un sans-grade, soldat d'abord, puis caporal, sergent à la toute fin. De ce jour, à mon admiration pour lui, se joignit un sentiment de dévotion que rien ne viendra troubler.

Ces souvenirs qui défilent évoquent en moi, irrésistiblement, le tableau de Poussin où des bergers, penchés sur une tombe, lisent l'inscription : « Moi aussi j'ai vécu en Arcadie. »

# À l'amour comme à la guerre

Il faut rendre grâce à la guerre d'une autre chose : elle m'a rendu plus humain. Cela, je le dois, comme Apollinaire, aux femmes, qui m'ont ouvert les yeux sur la beauté et la folie du monde. Jeune, nous ne manquons pas d'idées préconçues, nous voyons le monde en noir et blanc, de façon contrastée et manichéenne.

Jeune, alors, je l'étais autant qu'on peut l'être, et de toutes les manières possibles. Aussi m'en tenais-je aux stéréotypes les plus éculés, dont un qui voulait que les Anglais soient sexuellement racistes et hypocrites. Je ne faisais aucune exception à la règle jusqu'au jour où une jeune Anglaise me convainquit rapidement de mon erreur. Elle était membre de l'association des Amis des volontaires français. Il s'agissait là d'hommes et de femmes qui, émus par notre sort de vagabonds proscrits par les autorités de Vichy, s'offraient à nous recevoir les week-ends ou pendant nos permissions, espérant nous donner l'illusion d'une vie de famille et un peu de sociabilité.

Cynthia était membre de cette association. Elle vivait seule, son mari faisait la guerre au loin. Pour lui rendre visite, je revêtais mon plus beau costume, celui que nous appelions non sans fierté le « number one ».

Me pointant chez elle pour la première fois, j'affectai l'homme mûr et sûr de lui, mais à peine introduit dans son intérieur, voyant sûrement en moi un jeune gandin, elle partit d'un grand éclat de rire.

- Tu es un enfant! me lança-t-elle.
- Toi aussi, lui répliquai-je du tac au tac.

Et je joignis mon rire au sien. L'Entente cordiale fit le reste et nous nous retrouvâmes dans son lit, après avoir englouti le pudding quelle avait préparé en mon honneur. Je compris dès lors qu'on ne devait jamais juger les gens sur leur appartenance, de quelque nature qu'elle soit, nationale, religieuse ou ethnique.

\*

J'eus ma deuxième révélation en Allemagne, en 1945.

J'y ai vécu l'un de ces moments rares et irréels où la raison prend soudainement le masque de la folie et la défaite acquiert un goût étrange de victoire. Le monde se renverse et c'est alors que l'on étreint son destin en riant. Sergent fourrier, j'avais été envoyé en éclaireur dans un village choisir les lieux de cantonnement pour la troupe et les gradés. J'avais opté quant à moi pour une maison coquette où logeaient une veuve de guerre et ses deux filles. L'aînée avait mon âge, vingt ans. J'avais été aussitôt séduit par sa beauté, mais c'est surtout le rire qu'elle eut en me voyant, un rire de bonheur amusé, éclaboussant de santé, qui m'attacha instinctivement à elle.

Rapidement, je compris, à quelques réflexions qu'elle me fit sur des Africains, qu'ancien membre des Jeunesses hitlériennes, elle était raciste. Je ne voulus pas que notre amour l'aveugle, et un soir, lui demandai à brûlepourpoint:

— M'as-tu bien regardé?

Elle sourit comme si elle attendait ma question.

— Oui, me dit-elle, j'ai remarqué que tu avais les yeux bridés comme les hommes, qui, en Asie, aujourd'hui, se battent sans espoir alors que les nôtres se sont couchés comme des chiens.

Ainsi avait-elle rêvé, comme Hitler, pour les siens d'une apocalypse, d'un crépuscule des dieux, plutôt que d'une lâche reddition. Aux Allemands qui n'avaient pas eu le courage du désespoir, elle préférait les hommes aux yeux bridés, à l'autre bout du monde, à qui l'honneur commandait de mourir les armes à la main dans des attaques suicides. Dans la vision hiérarchique et virile de l'humanité qu'elle conservait jusque dans la défaite, le courage, désormais, remplaçait le sang comme critère. Quel renversement de perspective! Le monde me parut subitement sortir de son axe. Il devenait fou et furieusement désirable. Tout y était possible. Une ambiguïté fondamentale présidait à sa destinée. Aussi notre nuit fut-elle celle d'un bonheur sauvage et infini.

Quarante ans plus tard, apprenant par la presse que je me faisais assister dans la défense de Barbie par un confrère congolais, elle me téléphona pour me féliciter.

« Goebbels, jurait-elle, déclarait que le Parti peut décider qu'un juif est un aryen ; toi, tu as fait admettre à un ss qu'un Noir valait bien un blanc. »

À persister dans sa folie, on devient raisonnable, écrivait William Blake. Il ne se trompait pas.

#### **MARDI**

Où il est question de la guerre froide, de la liberté dans le communisme et d'un lieu hanté.

### La mappemonde de Fernand Grenier

Si j'ai rejoint de Gaulle, c'est que je refusais que la France disparaisse dans la honte de la collaboration. Tel était alors mon état d'esprit. Il n'a pas changé depuis. Plus que jamais, je pense que, sans la France, le monde serait seul, pareil en cela à d'Annunzio. Et si j'abhorre autant le colonialisme français, c'est que j'estime qu'il a longtemps défiguré le visage de la France, celui de la lucidité tant admirée par Nietzsche, et des grands rêves célébrés par Goethe. Dit autrement, la France du général Bugeaud n'est pas celle de Saint-Just. Sûrement y a-t-il là quelque contradiction, une sorte de clivage malencontreux, car on n'aime pas le meilleur sans épouser le pire. Rien n'interdit, cependant, de choisir l'indépendance nationale tout en aspirant à plus de justice sociale. C'était d'ailleurs le programme du Conseil national de la Résistance. En d'autres termes, j'étais alors pour de Gaulle et me proclamais communiste.

C'est dans cet état d'esprit que je rendis visite en Angleterre au représentant du PCF, Fernand Grenier, auquel j'apportais en pleine guerre le salut des communistes réunionnais. Moment émouvant. Il ne savait pas où se trouvait la Réunion. Du coup, il apporta une mappemonde et je lui montrai un petit point noir perdu sur un fond bleu océan à l'est de Madagascar. Il appela sa femme et lui demanda si elle savait où se situait la Réunion. Elle non plus ne le savait pas. Il lui montra du doigt ce point noir.

« Tu vois, lui dit-il, la voix gonflée d'émotion, là aussi, il y a des communistes. »

Je crois pouvoir dire qu'il n'oublia jamais ce moment, moi non plus.

# À l'école (coloniale) du Parti

La France libérée, le gouvernement s'engageait dans des actions que j'appréhendais plus que tout. En somme, il revenait à la politique d'avant-guerre : guerre de reconquête en Indochine, répression contre les mouvements de libération surgis de la défaite du colonisateur. La grande nouveauté, et on peut y voir la contribution paradoxale de Hitler à la liberté des peuples, c'est la fin du mythe de l'invincibilité des Européens. À cet égard, Hitler a fait prendre conscience aux peuples colonisés de leur force.

Démobilisé, j'adhérais au PCF, qui, seul, s'opposait à cette politique de répression coloniale. Le rôle de mon père à la Réunion, les contacts que j'avais moi-même noués à London, puis à Alger, firent que j'y fus bien accueilli. On m'admit à l'école que le Parti ouvrait à l'intention des responsables coloniaux. À Viroflay, où j'étais pensionnaire, j'eus pour compagnon d'études marxistes-léninistes des camarades aussi différents que le futur président Houphouët-Boigny, Gabriel d'Arboussier, gouverneur, fils de gouverneur, et Henri Alleg, qui devait s'illustrer par son courage lors de la bataille d'Alger.

À la sortie, le Parti me chargea d'aller porter la bonne parole auprès des étudiants d'outre-mer.

### Un « coco » pas très orthodoxe

Les dirigeants du Parti qui n'avaient pas lu Máo et encore moins Héraclite ne pouvaient prévoir la contradiction qui allait bientôt apparaître entre l'action que je menais, à la plus grande satisfaction de tous, à ce qu'il semble, et la politique paternaliste que le PCF ne pouvait s'empêcher de poursuivre dans les pays du tiers-monde.

En entraînant les étudiants nationalistes d'Afrique du Nord dans des actions communes avec les étudiants communistes d'Indochine ou de la Réunion, je contribuais, certes, à lever la méfiance des nationalistes à l'égard des communistes. Mais le prix de ce front anticolonialiste était d'occulter toute référence à l'Union française et de faire apparaître la Réunion, « département » français, comme un pays différent de la France. Mon communisme se teintait donc d'hérésie. Ou plutôt : j'étais communiste sans cesser d'être libre.

### Des étudiants pas comme les autres

C'est à Praha que la crise décisive survint, en 1950, au congrès de l'Union internationale des étudiants. L'Union était une structure puissante, fédérant l'ensemble des organisations étudiantes des pays socialistes et les groupes les plus actifs des pays du tiers-monde. Tout au long des séances, mes camarades anticolonialistes se firent remarquer par leur virulence, si bien qu'à la fin du congrès, au moment de l'élection des dirigeants, le président, un Tchèque du nom de Grohmann, me confia :

« Des camarades pensent à toi pour le bureau de l'Union. »

Dans le langage codé d'alors, quand quelqu'un disait : « les camarades », il voulait dire, à coup sûr : « les Soviétiques ». Je lui répondis que j'allais consulter mes amis qui, naturellement, approuvèrent. Je négligeais, tout aussi « naturellement », d'aller solliciter l'avis de Madame Besse, présente à Praha comme observateur officiel du PCF. Une faute de bienséance aux yeux des « camarades » parisiens que le protocole communiste faisait néanmoins passer après les Soviétiques. L'élection fut une formalité.

De retour à Paris, je fus expressément convoqué par le camarade Feix, du Bureau politique du PCF, pour une engueulade en règle.

- Tu es membre du Parti, non ? aboya-t-il. Tu devais informer le Parti avant d'accepter.
- Je pensais, rétorquai-je, pince-sans-rire, que les camarades soviétiques l'avaient fait pour moi.

Il manqua de s'étouffer.

« Ce n'était pas à eux, mais à toi d'informer Annie. »

Tel était le doux prénom de Madame Besse. Je poussais l'insolence plus loin.

« Si le Parti le décide, je peux démissionner sur-lechamp. »

Il faillit s'étouffer à nouveau de colère. Une manie chez lui. Pour couper court à l'incident, il me fit la plus absurde des réponses, bien dans la manière de l'époque : « Ce n'est plus possible maintenant que tu as été élu. »

Il pensait que, coopté par Moskva, j'étais inamovible. Il était alors inconcevable de se fâcher avec « le grand frère russe ».

\*

J'ai mené alors, quatre années durant, comme permanent du mouvement communiste international, une vie trépidante, parcourant, la valise à la main, l'Europe d'est en ouest, du nord au sud : Praha, Moskva, Sofia, Warszawa, Budapest, mais aussi Helsinki, Stockholm, København, Amsterdam, Bruxelles, Istanbul, Berlin. En Angleterre, je m'arrêtais à London, Leeds, Sheffield, Liverpool, Glasgow. En France, c'était Paris, Lyon, Grenoble, Besançon, Rennes. Pour tout dire, j'étais une curiosité pour les étudiants des démocraties populaires et pudibondes d'Europe centrale et

du tiers-monde, moi le spécialiste des pays barbares et décadents de l'Ouest. Loin de l'Occident, on fantasmait sur les saunas mixtes de Finlande, la fête de l'université à Bruxelles, prétexte à des beuveries sans nom. Et que dire de Liège la saugrenue où la rentrée universitaire donnait lieu à un hommage aux couilles du taureau, dont la statue trônait devant le palais des Princes-Évêques. Univers de la débauche, l'Ouest était aussi perçu comme un monde religieusement attardé, en proie à des superstitions d'un autre âge. Or, n'étais-je pas également le représentant des étudiants protestants de Genève et des catholiques de Pax Romana de Fribourg ?

### La prière de Philippe Maury

L'opium du peuple, parlons-en. Je lui dois des amis très chers, dont Philippe Maury, secrétaire général de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants (Fuace). Nous nous étions rencontrés à Wien à l'occasion d'un colloque, soucieux tous deux d'établir de part et d'autre du rideau de fer un dialogue entre hommes de bonne volonté. Nous avions sympathisé au premier instant, avant de nous perdre de vue.

Bien plus tard, ne voulant pas subir le sort de M<sup>e</sup> Amokrane Ould Aoudia, assassiné par les services français pendant la guerre d'Algérie, je m'installai à Genève sous un faux nom. L'ayant appris, Philippe me fit parvenir à l'hôtel où je logeais le message suivant : « Jacques, ma maison est trop petite pour te recevoir décemment, mais je te demande par amitié de te domicilier chez moi pour la police. Ton ami Philippe. »

Ainsi espérait-il, grâce à sa généreuse protection, m'éviter le sort d'Amokrane. Il m'arrivait parfois de déjeuner chez lui. Au début de chaque repas, il se levait et récitait le bénédicité. Sans croire moi-même en Dieu, combien je déteste l'anticléricalisme! Qui ne peut concevoir que les hommes puissent s'en remettre à Dieu ? Et comment ne pas voir, par-delà les croyances, dans les actes de la vie quotidienne, un miracle qu'il est bon et naturel de célébrer ? Aimer, être aimé sont des bénédictions, sans aucun doute, mais le boire et le manger aussi. C'est la raison pour laquelle les croyants les consacrent. J'y suis sensible.

Le temps m'a enlevé cet ami, mais son souvenir demeure vivace en moi. Cela aussi est un miracle.

### Périple indien

Mes années d'apprentissage ne se limitèrent pas à l'Europe. Elles m'ont conduit en Chine, que j'ai pu traverser de Beijing à Guangzhou, de Shànghai à Hanchow, en passant par Nanjing. Je me rappelle qu'un jour, m'adressant à des étudiants chrétiens, je leur ai dit : « Jésus aujourd'hui a le visage d'un Vietnamien supplicié par les forces françaises ». J'ai recueilli leur approbation.

De tous les voyages, celui qui m'a le plus marqué est celui qui m'a conduit en Inde. La Fédération pan-indienne des étudiants était de loin notre organisation la plus puissante dans le tiers-monde, mais personne, depuis la création de l'Union, n'avait pu pousser jusqu'en Inde.

Un beau jour, le bureau de l'Union décida de m'y envoyer. « Tu as un passeport français. Demande un visa. Si tu l'obtiens, tu as carte blanche. Tu y restes un mois et nous reviens avec des propositions de travail et un plan d'action. »

Solliciter un visa à Paris eût été une entreprise folle,

perdue d'avance. L'ambassade n'aurait pas manqué de se renseigner auprès de la préfecture de police, laquelle n'aurait pas manqué de la mettre en garde. Il fallait opérer par surprise. J'irais à Stockholm demander un visa de transit. Pourquoi de transit ? Parce qu'il est plus facile à délivrer. Transit vers quel pays ? Mais la Nouvelle-Zélande évidemment, où un Français n'a pas besoin de visa et où mon oncle est exploitant agricole! Et pourquoi Stockholm plutôt que Paris ? Mais, voyons, Monsieur le conseiller culturel, c'est évident, je reviens des Jeux d'Helsinki et j'ai hâte de retrouver mon oncle, mais auparavant, de grâce, accordez-moi une faveur, j'aimerais visiter l'Inde, un si beau pays, chargé d'histoire.

Devant mes arguments, le conseiller culturel, manifestement ravi, me délivra un visa pour quinze jours. Pour un titre de séjour plus long, il lui fallait consulter New Delhi, me précisa-t-il.

« Non, lui dis-je. Cela va me faire perdre du temps. Je m'arrangerai sur place pour faire prolonger mon visa. »

Sur place, je rencontrai une première difficulté. Le Doyen de l'université, progressiste, qui se faisait fort d'obtenir la prolongation de mon visa, m'accueillit par ces mots:

- Vos amis à Praha sont soit fous, soit inconscients. Ils ont viré à la Barclays une somme pour votre séjour, mais directement de Praha, si bien que la police vous a repéré comme un agent. C'est ce qu'on m'a fait savoir au service compétent.
  - Alors? me dit Harish, mon correspondant étudiant.
- Eh bien, lui dis-je, je vais m'adresser directement à l'ambassade de France.

Il ouvrit grand les yeux.

- Mais ils ne vont même pas te recevoir.
- Détrompe-toi, lui dis-je, les démocraties sont des États policiers mâtinés d'anarchie.

Le conseiller culturel me reçut aimablement. C'était un homme jeune, cultivé, un peu efféminé et qui s'ennuyait à mourir dans un bureau humide où il végétait. Il obtint sans peine la prolongation de mon visa et mit sur pied un magnifique voyage touristique : Taj Mahal, statues érotiques, etc. L'Inde en première classe, quoi!

Je lui parlais des étudiants que j'avais rencontrés.

- Ainsi, me dit-il, l'œil brillant, vous avez rencontré Mademoiselle Sagerie, la nièce du ministre.
  - Oui!
  - Et où donc?
  - À Hindu College.
  - Le collège le plus chic. Et que fait-elle?
- Des études de droit. Elle s'occupe aussi d'une mission pour le Fonds mondial d'entraide universitaire dont le siège est à Praha.
  - Le ver est dans le fruit, ironisa-t-il.

J'acquiesçai et n'eus garde de lui préciser que j'en étais le secrétaire général.

Il était enchanté par ce que je lui racontais. Adieu statues érotiques, Inde secrète! Le malheureux, en effet, n'avait pu établir aucun contact véritable avec le milieu étudiant. La dernière fois qu'il s'était rendu à l'université, il s'était fait copieusement huer à cause de la répression en Tunisie, de la guerre du Viêt Nam et de l'entêtement de la France à garder ses cinq comptoirs indiens. Dans son enthousiasme, il en vint à me proposer de me faire nommer lecteur de français à l'université de Delhi!

- Comprenez-moi, me confia-t-il, les étudiants qu'on

m'envoie sont des illuminés. Le dernier en date me remplissait d'espoir. Sa fiche le présentait comme sportif et pratiquant parfaitement l'anglais et le hindi. Or, que vois-je débarquer dans mon bureau ? Un hurluberlu qui me parlait du Vedanta comme d'un Graal. Je l'envoyai à Cochin pour ne plus le voir.

Avec sa bénédiction involontaire, j'allais répandre la bonne parole à Mumbai, à Patna, à Kolkata, à Madras, et pour finir, à Guntur, dans l'Andhra Pradesh, où la révolte du Telengana venait d'être écrasée dans le sang. Au retour de ce périple, quelques jours avant mon départ, non pour la Nouvelle-Zélande, mais pour Praha, via Paris, il m'invita à une exposition d'art graphique organisée en grande pompe par l'ambassade. La vedette en était un jeune peintre formé à Paris, que j'interrogeais sur son séjour parisien. Je m'aperçus au fil de la conversation que ses relations étaient pour la plupart constituées de peintres proches du PC. Ses tableaux expressionnistes révélaient des paysages urbains qui se détachaient sur un fond de couleurs violentes, sauf l'un d'entre eux, rappelant étrangement la peinture de Fautrier, un couple nu entouré de soldats. Le conseiller fit la moue.

- Qu'est-ce que cela représente, la guerre de Corée ?
- Non, lui répondit le peintre. Il s'intitule « La grève ».

Nous échangeames un sourire complice. Se trouvait là également un banquier, mécène de l'ambassade, qui se prit de sympathie pour moi et m'invita à venir prendre le thé avec lui chez Indira Gandhi le lendemain.

Comme convenu, le lendemain, je me présentai chez Indira, qui me proposa de rencontrer son père. Comment refuser? Le lendemain donc, Nehru me recevait, quelque peu interloqué, peut-être moins que moi. Le *Statesman*  Journal rendit compte de l'entrevue. Après quoi, je rentrai à Praha. Un mois plus tard, un deuxième congrès de l'uie se réunissait à Bucarest. Sur proposition des Indiens, appuyé par les Russes et les Chinois, je fus élu au secrétariat malgré l'opposition opiniâtre du PCF.

Ainsi, dans le communisme, je choisissais la liberté.

#### Mort subite

De passage à Paris, Harish, devenu entre-temps président de la Cour suprême, me téléphona un mardi.

- Je te croyais mort, me dit-il joyeusement pour sceller nos retrouvailles.
- Tu n'es pas le seul. J'ai hâte de te voir. Je t'invite à déjeuner.
- Hélas! C'est impossible. J'assiste à un congrès de juristes, mais je peux te voir si tu es libre ce soir à vingt heures.
- D'accord, je passe te prendre à ton hôtel, comment s'appelle-t-il ?

Le soir, je me présente à l'hôtel. À la réception, on m'apprend que Harish est mort dans l'après-midi.

- Attentat?
- Non, crise cardiaque.

Comme l'effondrement d'un toit nous dévoile toute une vie cachée, sa mort brutale réveilla en moi tout un monde enfoui.

### **MERCREDI**

# Où il est question de terrorisme, de torture et d'une rencontre

#### Un tueur à ma table

Au restaurant, un homme me scrutait fixement avec une obstination gênante.

- Tu le connais, me demanda l'amie qui m'accompagnait?
- Le visage ne m'est pas inconnu, mais je ne saurais lui donner un nom.

À la fin, l'homme se leva, s'approcha de notre table et, après s'être excusé de son intrusion, me tint ces propos étonnants.

- Connaissez-vous l'hôtel de Rives?
- Oui, acquiesçai-je, c'est un hôtel de Genève où j'ai séjourné il y a plus de cinquante ans.
  - Et le Squale, vous connaissez?
- Oui, c'était ma cantine. Mais pourquoi me demandezvous cela ?
- Parce que je devais vous tuer... répondit-il avec le plus grand calme !
  - Et pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?
  - Parce que vous n'étiez jamais seul.
  - Vous le regrettez?
  - Au contraire.
  - Pourquoi?
- Parce que le regard que l'on porte sur un ancien ennemi est sans comparaison possible plus objectif que la vision déformée que l'on a de lui dans le feu de l'action.

Après avoir marqué un léger temps d'arrêt, il poursuivit :

— Hier, j'étais de ceux qui criaient « À mort ! » quand vous sortiez du tribunal à Alger. Aujourd'hui, mes amis et moi avons de l'estime pour vous.

Il me tendit la main de manière théâtrale. Je lui offris la mienne qu'il serra avant de s'en aller.

- Vous avez fait la paix, murmura mon amie, ironique.
- Oui, mais pas n'importe laquelle.
- Laquelle? me demanda-t-elle, surprise.
- La paix des braves.

# Alger 1957

Cet homme ouvre pour moi la porte du temps, qui me ramène en 1957. Alger se couvrait alors de lieux de torture comme autant de bubons sur le visage d'un varioleux. À un demi-siècle de distance, je revois tout, à commencer par ces parents affolés, dont le fils mineur venait d'être arrêté par les paras. Anxieux, terrorisés, sans nouvelles, les voilà qui sollicitent mon aide. Je me précipite à la préfecture d'Alger et me retrouve assis face au secrétaire général chargé des questions de police, Paul Teitgen, un ancien déporté.

- Revenez dans quarante-huit heures, me lâcha-t-il, j'aurai des nouvelles. J'espère quelles ne seront pas mauvaises. Je ferai en sorte que ses gardiens sachent que vous êtes chargé du dossier, ça les calmera. Je connais tous les lieux de torture à Alger.
- D'autant mieux, lui dis-je, que c'est vous qui y avez assigné le jeune homme à résidence.

Il réagit à mon insolence comme un homme qu'on vient de souffleter, ahuri et sonné.

- Si je ne le faisais pas, ils y seraient tout de même.
- Alors quel est le sens de votre démarche?
- Il fit une grimace et me répondit d'un air las :
- « Pouvoir me livrer à une arithmétique macabre. Si j'assigne vingt personnes et que dix-huit sont présentées au juge, j'en déduis que deux sont mortes sous la torture. »

Je ne lui fis pas dire que je préférais être à ma place qu'à la sienne. « Vous n'êtes pas fonctionnaire d'autorité, dit-il dans un soupir. Vous avez le privilège d'être avocat. »

#### On a tué Ould Aoudia

C'est vrai, Monsieur Paul Teitgen, que l'avocat dispose de plus de liberté, mais cette liberté, il lui arrive de la payer au prix fort. N'oubliez pas qu'elle a coûté la vie à une dizaine d'entre nous en Algérie. Le premier, maître Ali Boumendjel, fut précipité du dernier étage de l'immeuble où on l'avait torturé sur ordre du capitaine Aussaresses, aujourd'hui général.

À Paris, mon ami Amokrane Ould Aoudia fut assassiné par un commando dirigé par le capitaine Muelle, aujourd'hui colonel. MM. Aussaresses et Muelle s'en vantent publiquement dans des livres. Le second avoue même avoir reçu du Premier ministre l'ordre de me tuer, mais sa voiture, qui poursuivait celle où je me trouvais, est tombée en panne. L'affaire en est restée là, le général de Gaulle, informé, ayant mis fin au manège.

À la vérité, nos clients, qui menaient une juste guerre, nous ont élevés au-dessus de nous-mêmes. La gloire leur en revient. Je n'oublie pas l'un d'entre eux qui lança un jour au président du tribunal : « Tu peux prendre ma vie, mais pas mon honneur. »

#### Tentations empoisonnées

Il nous a fallu tenir tête aux séductions de l'argent, au confort des positions acquises, aux pressions du pouvoir. J'eus la chance d'être élevé dans le mépris de ces valeurs-là – mais en sont-elles ? –, moi qui suis né enfant adultérin d'un père consul de France au royaume de Siam

(aujourd'hui Thaïlande) et d'une mère vietnamienne, qui poussèrent le défi aux convenances coloniales jusqu'à se marier, lui l'Européen et elle l'Asiatique. Chassé du consulat, le couple s'établit au Laos, de l'autre côté du Mékong, où mon père ouvrit un cabinet de médecin, car le cher homme ne manquait pas de flèches dans son carquois.

Dans ma layette, j'ai trouvé le mépris des convenances et un arc à deux cordes. Toute la richesse du monde.

### Exilés de leur royaume

De retour à l'île de la Réunion, sa terre natale, mon père se constitua une clientèle mélangée, ouvriers et bourgeois, d'où se détachait la figure d'Abdelkrim, le chef de la révolte du Rif, vainqueur des Espagnols, contre qui la France ne dut rien moins qu'envoyer une armée placée sous le commandement du maréchal Pétain pour le soumettre, si tant est que l'on puisse soumettre un homme de la trempe d'Abdelkrim.

Il y avait aussi Tan Thai et Duy Tan, deux empereurs d'Annam, chassés de leur trône par l'armée française pour ne pas s'être pliés à l'ordre colonial. Qu'importait alors, à mes yeux d'enfant, qu'ils aient été vaincus? Je ne voyais en eux que des conquérants de l'impossible. À leur école, j'appris le refus et l'esprit de résistance. Dire non me parut être le signe d'une véritable aristocratie morale qui plaçait ceux qui en étaient dignes au-dessus du troupeau panurgique qui dit oui en bêlant et en pliant l'échine.

# Le mépris des politiques en héritage

Directeur d'un service de santé, haut fonctionnaire à la tête d'un groupe communiste clandestin, mon père professait un égal mépris pour le gouverneur et pour le gouvernement. Il n'admirait que les géants. Dans l'intervalle qui sépare Napoléon de De Gaulle, il n'y a rien, déclarait-il stoïquement.

« Pouvez-vous me dire, nous demandait-il, qui régnait en France quand Nerval rédigeait *Aurélia*, Berlioz composait *La Symphonie fantastique* et Delacroix peignait *La mort de Sardanapale*? »

#### L'acquittement de Louis XVI

Le pouvoir se défend comme il peut, en général de façon dérisoire. N'ayant pas réussi à me tuer, il tenta de me bâillonner, manœuvre aussi vieille que la politique. Tout lui était bon, même les expédients les plus minables. Un exemple cocasse ? Yves Mourousi, le journaliste et producteur, s'était mis en tête de reconstituer à l'écran le procès de Louis xvi. Il souhaitait réunir des personnalités connues pour interpréter les rôles historiques, à charge pour le public de tenir le rôle du jury. Le hasard, sans doute consulté, me désigna pour défendre le roi.

Mourousi ne se voyait pas monter un tel spectacle ailleurs que dans une salle prestigieuse. Il songea d'abord au grand amphithéâtre de la Sorbonne. La rectrice de l'académie de Paris le lui accorda, mais quinze jours plus tard, ayant eu vent de ma participation au procès, Madame Ahrweiler, une démocrate assurément, revint sur sa décision.

Le même scénario se répéta avec le ministre de l'Éducation nationale qui proposa, avant de se rétracter (toujours pour les mêmes motifs), le grand amphithéâtre du Muséum d'Histoire naturelle. Il en alla de même avec le ministre de la Justice qui accorda à Mourousi, puis refusa, la Première Chambre de la cour d'appel.

- Vous ne m'aviez pas dit que c'était Vergès qui défendait Louis xvi, reprocha-t-il à Mourousi.
  - Qui auriez-vous voulu d'autre?
  - Maître X..., osa le ministre.
  - Mon chauffeur ne le connaît pas!

Et c'est un fait qu'une OPA de la Société des Bains de mer (Monaco) sur la Société des bains de boue n'intéressera jamais personne. En revanche, la mise en abîme judiciaire d'un nazi passionnera toujours les foules. Finalement, le procès eut lieu dans une salle moins cossue, prêtée par la ville de Paris. Je plaidai pour le roi. Il fut acquitté.

### La procédure, c'est comme le règlement

En d'autres circonstances, nous nous sommes retrouvés, quelques confrères et moi, poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'État. Des trotskistes, passeurs de courrier pour le FLN, faisaient copie de ces documents dans un but inavoué, mais comme ils s'étaient mis en tête de faire aussi de la fausse monnaie, une perquisition de la police néerlandaise amena la découverte de ces rapports où il était grandement question des avocats du collectif du FLN.

Ces pièces, transmises de la main à la main par la police néerlandaise à la police française, furent utilisées comme base de poursuites contre nous. Mais dans sa hâte, le procureur avait oublié que la transmission de tels documents doit obéir à des règles précises. Sûreté de l'État ou non, il y a des procédures à respecter. Nous nous contentâmes d'en contester l'authenticité et fûmes relaxés.

# Vérité en-deçà de Sétif, erreur au-delà

En ce temps-là, le tribunal militaire de Sétif me condamna a un an de suspension. La raison ? Le

commissaire du gouverneur avait refusé de serrer la main que je lui tendais par politesse, l'occasion pour moi de lui dire tout le mal que je pensais de sa personne et de sa politique. Mortifié, il me fit poursuivre. Mais, une fois de plus, ces juristes en uniforme avaient, dans leur précipitation, piétiné les formes que la loi impose. Le tribunal militaire de Bordeaux dut se résigner à infirmer leur décision. Un jour de deuil pour la juridiction militaire.

#### Une masseuse à la rescousse

Il en fallait plus pour les décourager. Le tribunal militaire de Paris me condamna à un an de suspension. Comme Zola en son temps, je m'arrangeai pour être absent le jour du procès et pus faire ainsi opposition.

- Où étiez-vous ? me demanda le président d'une voix qu'il voulait intimidante.
- Dans les bras d'une masseuse, lui répondis-je d'un ton badin. Jusqu'à nouvel ordre, ce n'est pas un outrage aux magistrats!

Il rit jaune. Humour, arme de dérision massive.

#### Le sain(t) mépris de l'argent

Médecin reconnu, mon père vivait dans ce qu'il est convenu d'appeler une honnête aisance, à égale distance de la pauvreté et de la richesse qui ne pouvait provenir, selon lui, que du vol. Par l'exemple, il nous apprit à respecter les pauvres et à mépriser les riches, qu'il traitait tour à tour de margoulins et de parvenus, et plus souvent des deux, se plaisant à relever leurs fautes de langage et à souligner leur inculture. « L'argent est notre ennemi le plus dangereux, se plaisait-il à nous répéter. Il piétine l'innocence et saccage la beauté. Connaissez-vous un seul poème écrit par un

Rockefeller ? Une symphonie composée par un Dupont de Nemours ? Un roman rédigé par un Rothschild ? »

Je me rappelai sa leçon le jour où un confrère plus âgé que moi, homme des plus charmants qui se trouvait à la tête d'un gros cabinet d'affaires, me sollicita pour remplacer l'un de ses collaborateurs nommé à un poste diplomatique. L'offre était alléchante, mais assortie d'une condition : je devais renoncer à défendre les prisonniers du FLN. Il va de soi que je refusai.

Bien plus tard, le vent de l'histoire ayant tourné et l'Algérie conquis son indépendance, un groupe d'industriels français fit appel à moi pour que je leur obtienne auprès de ministres algériens, que j'avais naguère défendus, des contrats avantageux contre de juteuses commissions pour les ministres et une substantielle rétro-commission pour moi. De nouveau, je refusais. J'aurais accepté, je serais riche aujourd'hui, marié à une mondaine dont la vie agitée défraierait la chronique, et je porterais ostensiblement au poignet une montre Rolex en or, signe de réussite selon les propos vulgaires d'un publicitaire, grossiste en obscénité, conseiller du prince, peu importe du reste qu'il fut de gauche ou de droite, pourvu qu'il soit au pouvoir. La vulgarité faite homme...

### Le carnet d'Ali la Pointe

Qu'on me pardonne de préférer, à la montre d'un courtisan et à la Légion d'honneur de confrères arrivés, le petit carnet taché de sang trouvé par les paras sur Ali la Pointe qu'ils venaient de tuer. L'ayant feuilleté, ils avaient découvert sur l'une des pages la mention : « Vergès = frère Mansour ». Enfin, on le tient, s'écria le capitaine.

La page photocopiée fut immédiatement transmise au

ministre résident de l'Algérie Robert Lacoste. Or, M. Lacoste avait rendez-vous quelques jours plus tard avec le bâtonnier de Paris qui entendait protester auprès de lui contre l'expulsion brutale dont j'avais été l'objet. Pour toute réponse, le ministre remit au bâtonnier la photocopie en lui disant :

- Demandez plutôt à maître Vergès ce que cela signifie.
- C'est ce que je fais en cet instant, me dit le bâtonnier, en me fixant droit dans les yeux d'un regard qu'il voulait sévère.
- Je n'ai jamais rencontré Monsieur Ali, lui répondis-je, mais je suis bouleversé d'apprendre qu'il me considérait comme un frère et flatté du surnom qu'il m'attribue, Mansour, c'est-à-dire le Victorieux, comme le révèle cette page tachée de sang.

Le bâtonnier me considéra d'un air songeur, puis dans un soupir, laissa échapper ces mots : « Je vous comprends. »

Cher Ali, que tu m'aies considéré en ces heures-là comme ton frère fera toujours ma fierté.

### La mort d'Henry

Ali est mort au combat comme Amokrane. Leur souvenir à tous deux me gonfle d'espoir, mais la mort d'Henry, elle, m'emplit de désespoir. Fils d'une famille juive aisée, Henry avait eu ses deux parents déportés à Auschwitz, où ils étaient morts. Avocat, il avait rejoint le collectif du FLN, qui fut pour lui comme une seconde famille. À l'heure de la démobilisation, quand la guerre d'Algérie fut achevée et la victoire scellée, il s'était retrouvé une seconde fois orphelin, plus seul que jamais, sans cause ni combat où trouver de quoi distraire la conscience de la mort qui le hantait.

Dévoué jusqu'au désintéressement, il m'avait obtenu un prêt gracieux d'une amie vivant aux Pays-Bas, fille de banquier, lorsque je m'étais retrouvé en panne de trésorerie au journal *Révolution*.

Un soir, me rendant visite, il me dit, l'air de rien :

« Je dois me rendre à Amsterdam pour quelques jours, j'ai pensé qu'il serait bien quelle ait une reconnaissance de dette de toi afin que, s'il t'arrive quelque chose, tes amis puissent la rembourser. »

La démarche me parut normale et je signai sans broncher le document qu'il me présentait. Il me tendit alors une belle pipe qu'il venait d'acheter à London :

« C'est une Dunhill, la pipe préférée de Staline. »

Je la pris, touché de son geste, et l'en remerciai. Or, le surlendemain, une amie commune me téléphona.

- Jacques, Henry est mort.
- Mais nous nous sommes vus il y a à peine quarantehuit heures.
- Justement, m'interrompit-elle, il prenait congé de ses amis avant de disparaître dans la nuit.

Non! Comment l'as-tu appris?

Il a laissé une lettre pour moi à la réception de l'hôtel où il logeait. Il avait pris soin de régler sa note par avance. Dans la lettre, il me demandait de t'informer de sa mort.

Ainsi tout s'éclaircissait. Avant de mourir, il avait tenu a mettre ses affaires en règle. La traite et la pipe étaient l'héritage d'amitié qu'il me léguait. Il était parti avec la discrétion qui était la sienne, sans rien laisser entrevoir. Sa dernière visite, par son caractère inhabituel, aurait dû néanmoins éveiller en moi des soupçons. Je me reprochai de ne pas en avoir compris le sens quand il était encore temps. Mais, de tous les remords, celui qui me rongeait le

plus, c'est d'avoir ignoré combien la solitude lui pesait et de n'avoir pas su apaiser le sentiment d'abandon qui l'habitait depuis la mort de ses parents.

\*

Le soir du jour où j'appris le suicide d'Henry, je dînais avec un ami algérien qui avait été condamné à mort pendant la guerre par un tribunal militaire. Henry faisait partie de notre collectif. À la nouvelle de sa mort, il fut bouleversé. « Comment ne pas se souvenir de lui ? C'était un homme ridiculement laid, mais impressionnant d'intelligence ».

- Nous sommes des salauds, ajouta-t-il.
- N'exagérons pas, lui dis-je, nous sommes coupables d'une pensée fausse et injuste : avoir cru qu'ayant les moyens de vivre, il en avait également les raisons, négligeant l'essentiel, que l'homme ne vit pas seulement de pain.
- Que cela nous serve de leçon, même si celle-là est dure à avaler!

## **JEUDI**

# Où il est question encore et toujours de la révolution

### Un fugitif

La poste achemine jusqu'à moi un colis expédié par un inconnu. C'est un vieux numéro de Révolution, daté de septembre 1963, qu'un admirateur m'envoie pour que je le lui dédicace. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que son geste me fait remonter le temps. Quittant précipitamment Alger, je franchissais de nuit la frontière marocaine comme un fugitif. Que de changements! Un an plus tôt, je l'avais traversée, mais en sens inverse, dans une voiture de l'armée conduite par un jeune officier qui allait être nommé ministre quelques jours plus tard. Voyage triomphal. Dans les villes et les hameaux que nous traversions, des foules en liesse, chamarrées comme dans un tableau de Delacroix, des chants accueillaient par et des traditionnelles, célébrant leurs retrouvailles avec histoire pluriséculaire.

## Máo ou Ben Bella, telle est la question

L'indépendance proclamée, j'avais fondé à Alger avec Djamila Bouhired et Zohra Drif un hebdomadaire, *Révolution africaine*, qui connut alors un certain succès, car il n'adoptait pas la langue de bois que le gouvernement imposait à la presse. Comme souvent en pareil cas, notre succès œuvrait en secret à notre perte. On gênait. Ben Bella n'attendait qu'un prétexte pour se débarrasser de nous. Le voyage que nous fîmes en Chine avec Djamila Bouhired le lui fournit. Le président penchait plutôt du côté de Khrouchtchev. Le clash était inévitable : Máo ou Ben Bella, je devais choisir. Un coup de téléphone d'un sous-fifre ministériel m'informa que j'étais démis de mes fonctions

sur-le-champ et devais remettre à mon successeur les clés du journal dans les vingt-quatre heures. On sait que je ne suis pas sans défauts. Le premier d'entre eux est l'orgueil, question d'honneur ; le second, le mépris pour les hommes sans honneur justement. Avec de telles dispositions, je me voyais mal demeurer un jour de plus pour expliquer la ligne du journal au courtisan qui me remplaçait et que je méprisais. Quant à la gestion financière, l'administrateur ferait l'affaire mieux que moi. Je ne serai donc pas au rendez-vous.

### D'une révolution à l'autre

Ayant pressenti ce départ forcé du journal, j'avais pris les devants et mis en chantier la sortie prochaine à Paris d'un nouveau mensuel, *Révolution*. J'avais prévu pour cela des bureaux à Beijing, Havana, London, Lausanne, Dar es Salaam, New York et bien sûr Paris. L'insolence allant de pair avec le mépris, je me convainquis facilement que ce serait un beau défi que d'annoncer la création de *Révolution* au moment où *Révolution africaine* cessait d'être ce qu'il était. *Révolution africaine* est mort. Vive *Révolution* tout court ! C'est la raison pour laquelle je traverse ce soir la frontière marocaine comme un fugitif.

### Tour du monde

Révolution fut une belle aventure, en phase avec un monde en pleine effervescence. Que de portes nous ouvritelle! Plus qu'une revue, un passeport révolutionnaire! Grâce à lui, l'histoire en marche a pu nous associer à son écriture. Les rencontres « au sommet » se succédaient. Tête-à-tête avec le président Máo qui tenait dans ses mains le ciel et l'enfer. De nos entretiens à propos des groupes prochinois apparus ici ou là, il ne reste plus grand-chose, mais demeure pour moi cette incidente inattendue où le Grand Timonier, me voyant avec Djamila Bouhired, voulut savoir si nous étions mariés. « L'amour, camarade, est toujours subversif », me glissa-t-il à l'oreille.

Rencontre avec le Che, trop brève malheureusement, mais Ernesto Guevara eut néanmoins le temps de me convertir au cigare. Entrevue avec Malcolm x, séduisant comme une noire panthère aux réactions surprenantes. Et combien d'autres! Dipa Nusantara Aidit, le dirigeant du PC indonésien, homme pondéré et sur la réserve, Abdulrahman Mohamed Babu de Zanzibar et le père Camilo Torres, Colombien mort dans les rangs de la guérilla, deux amis véritables.

Mais, comme le professait le président Máo, la révolution n'est pas une soirée de gala! Ni une promenade de santé! Deux coups d'État, l'un au Ghana, l'autre, en Indonésie, sanglant de surcroît, portèrent un rude coup à la distribution du journal dans les pays du Sud-Est asiatique et en Afrique anglophone. En Chine, la révolution culturelle pointait le bout de son nez, comme une ombre chinoise. Le monde tanguait de nouveau. Il est écrit qu'en ces moments périlleux, le destin aménage toujours une issue.

## Retour à Alger

À Alger, le président Ben Bella venait d'être déposé, arrêté dans son lit sans qu'une goutte de sang soit versée. Le colonel Boumediene devenait chef de l'État et Bouteflika ministre des Affaires étrangères. Ami de longue date, il m'offrit de rentrer à Alger et d'endosser de nouveau la robe pour défendre les premiers fedayin palestiniens. Ce que je fis.

Mon rôle fut d'abord de pure figuration. Les drames, pour l'essentiel, se dénouèrent en coulisses, loin des caméras et des prétoires. À Athènes, je n'eus même pas à plaider. Les auteurs de l'attentat contre un avion d'El Al furent libérés à la suite de tractations secrètes, sans que j'eusse à intervenir. À Zürich, où on poursuivait les auteurs d'un autre attentat, toujours contre un avion d'El Al, je plaidai pour la forme, tout en sachant que la libération des fedayin se négociait au plus haut niveau.

C'est seulement en Israël que je pus enfin plaider, d'une manière fort peu orthodoxe. Mahmoud avait fait sauter un château d'eau, ce qui lui avait valu, au nom d'une justice aussi expéditive que disproportionnée, d'être condamné à mort, mais les juges militaires, pressés d'en finir et aveuglés par la haine, avaient bâclé l'instruction et accumulé les erreurs de procédure, si bien que la Cour suprême ellemême dut casser le jugement et renvoyer l'affaire. Mahmoud me désignait pour le défendre lors de ce deuxième procès.

Je m'envolai donc vers Israël pour le rencontrer à la prison. Là, je lui exposai, dans ses grandes lignes, la défense que j'envisageais. Soit le tribunal admettait qu'Israël et les Palestiniens étaient en guerre, auquel cas, c'était un prisonnier de guerre et il n'avait pas à être jugé, soit le tribunal n'était pas accessible à ce type de raisonnement et je m'efforcerais alors de lui faire comprendre que verser le sang d'un homme parce qu'il a répandu de l'eau est tout bonnement monstrueux et relevait au mieux d'une hallucination kafkaïenne.

Le propre des prisons israéliennes, outre qu'elles sont très bien gardées, c'est que les murs y ont des oreilles. Cette défense déplut aux autorités qui me firent savoir, via leur ambassade à Paris, que j'étais désormais indésirable en Israël. Quelques mois plus tard, j'apprenais par la presse que le procès allait finalement s'ouvrir dans les quarante-huit heures. J'informai aussitôt l'ambassade par téléphone que je m'y rendais.

- Vous êtes indésirable, me rétorqua-t-on.
- Pas pour mon client à ce que je sache.

Et je raccrochai. Je comptais, une fois de plus, sur un incident pour médiatiser un procès qui, sans cela, aurait lieu en catimini.

Le lendemain, à peine débarqué à l'aéroport de Lod (aujourd'hui Ben-Gourion), un commissaire de police me notifia que je serais gardé à vue pendant la nuit et mis le lendemain dans le même avion de ligne qui faisait le trajet en sens inverse. En attendant, il me confia à un agent dans une salle au premier étage. Autant le commissaire était blond, autant l'agent en question était brun. Il savait que j'arrivais d'Alger. De mon côté, je devinai à son accent qu'il était originaire du Maroc. Nous sympathisâmes tout de suite; mais, alors que nous bavardions, une fenêtre s'est soudainement ouverte sous une violente poussée. Apparut alors, comme sortie d'une boîte sur ressort, la tête d'un journaliste que j'avais rencontré lors de mon dernier passage et qui me lance illico: « Une déclaration, Maître? » Plus prompt que mon brave gardien, je saisis l'occasion et lui jette une déclaration roulée en boule que je tenais en réserve, à tout hasard, car si confiant que je sois en mon étoile, je crois aux surprises et m'arrange pour ne pas être surpris par elles.

Le journaliste tenait son scoop. D'accord ou pas, il allait le publier à temps pour l'ouverture du procès. Grâce à son irruption soudaine, j'ai pu plaider.

### Don Camilo

Croyant que je n'en avait pas été informé, un ami vivant loin de Paris vint, à mon retour du monde des ombres, m'annoncer le décès de Camilo, mon cher ami colombien.

Fils d'une famille bourgeoise de Bogotá, Camilo Torres était prêtre, jeune, distingué et par-dessus tout révolutionnaire. En stage à l'université catholique de Louvain, il faisait de fréquents voyages à Paris pour nous rencontrer au siège de *Révolution*, qui se situait alors rue Galande, au quartier Latin. De mon bureau, on pouvait voir Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, la Préfecture de police et le palais de Justice. Un point de vue inimitable, en un mot balzacien, sur ces grands lieux hantés par le pouvoir.

Quand il se sentait las des rires, des cris, des discussions bruyantes, il m'invitait à l'accompagner dans une église toute proche, une des plus anciennes de Paris, Saint-Julien-le-Pauvre, où nous faisions tous deux une cure de silence. C'est à l'occasion de l'une de ses visites dans la capitale qu'il me dit son intention de rejoindre le maquis.

« Si tu cherches à avoir de mes nouvelles, écris à ma maman », me dit-il, avant de me laisser son adresse.

Je n'eus pas le temps de lui écrire, hélas! Une dépêche de l'AFP vint m'apporter la nouvelle de sa mort soudaine. Cela, cet ami l'ignorait. Mais ce que j'ignorais, c'est le message que Camilo lui avait confié pour moi avant de mourir: « Si tu vois Jacques, embrasse-le de ma part. »

### **VENDREDI**

Où il est question d'une fleur obscène et des bourreaux à qui il arrive d'avoir un cœur

### Bourreaux et donneurs d'ordre

#### Les chocolats de Bernachon

Un journaliste lyonnais, revenant sur le procès Barbie, me demande quel souvenir j'en conserve. Plutôt que d'entrer dans les détails, je lui fais la réponse suivante :

- Le goût des chocolats de Bernachon!
- C'est tout ? s'étonne-t-il.

Et pourquoi pas ? Après tout, Proust avait bien ses madeleines!

— Oui, poursuis-je, les trente-neuf confrères qui me faisaient alors face, sans compter le procureur, ont tout pris pour eux, et les beaux sentiments, et les belles paroles. Il ne me reste que les chocolats de Bernachon!

Les chocolats et les fantômes! Car déjà, l'armée des ombres m'entoure. Cité comme témoin, le vieil ami qui porte un gant de fer à la place de la main que les Allemands lui ont coupée ne daigna même pas me faire l'aumône d'un regard. Engoncé dans des certitudes raidies par le temps, il ne pouvait concevoir que je puisse défendre un nazi. Auraisje dû lui crier que j'ai tué des Allemands qui s'apprêtaient à en faire autant de moi et que, continuellement, le visage carbonisé d'un ennemi à peine plus âgé que moi, incendié dans son char, vient hanter mes nuits? Enfermé dans sa surdité, qu'aurait-il entendu?

Il y avait certes de quoi être stupéfait de voir ainsi assis à mes côtés un confrère africain, noir de peau, et un confrère algérien. À ce procès consacré au crime contre l'humanité, c'était l'humanité qui s'asseyait au banc de la défense. « Comme le monde est étrange », pensait Barbie à haute voix, en me fixant du regard.

### Le vieillard est-il responsable du jeune homme?

Cette étrangeté du monde subjugue les uns, alors qu'elle obscurcit le regard des autres. Ainsi l'humanité se divise-t-elle en deux — les voyants et les autres. Au cours du procès, une ancienne déportée crut m'accabler en me lançant :

« On voit que votre mère n'a jamais eu à porter une étoile jaune. »

Je lui rétorquai qu'elle n'en avait nul besoin parce qu'elle était jaune de la tête aux pieds. Ce qui mit les rieurs de mon côté. Assise à ses côtés, une jeune femme me regardait avec gêne, comme pour s'excuser. C'était, j'allais l'apprendre à la prochaine suspension d'audience, lorsqu'elle m'offrirait une rose, la correspondante juive d'un journal turc.

\*

Tout au long des débats, le procès va baigner dans une atmosphère irréelle. Juger un homme n'est jamais chose aisée mais le juger cinquante ans après les faits incriminés, quand le jeune homme arrogant s'est mué en vieil arbre noueux... Tout cela évoquait pour moi un mauvais rêve. Chacun affectait de croire que Barbie était resté inchangé, comme en ces jours d'occupation, qu'il avait miraculeusement échappé à l'usure du temps. Or, le regard qu'il portait sur ce qu'il avait commis ne pouvait être que différent, mais comment se résoudre à l'avouer à ceux-là mêmes qui insultaient en vous l'homme que vous aviez été et n'étiez plus ?

## Pour le pire

Le pire devait venir avec les médias qui firent du procès un spectacle. Barbie était accusé de crime contre l'humanité, lequel crime est défini comme des mauvais traitements infligés à des personnes en raison, non de leurs actes ou de leurs idées, mais simplement de leur origine. C'est le cas du génocide juif. Ce qui rendait possible un procès cinquante ans après les faits. Les résistants, qui avaient été déportés pour faits de résistance, n'y avaient juridiquement aucune place, les crimes dont ils avaient été victimes n'étant pour ainsi dire que des crimes de guerre, prescrits au bout de dix ans.

Ils virent là une injustice, firent des pieds et des mains pour être admis. Ce qu'ils obtinrent finalement. Possibilité était offerte du même coup à la défense d'évoquer les crimes commis en Algérie contre les résistants algériens. Ainsi donc, le procès se transforma-t-il en champ clos où s'affrontaient des mémoires antagonistes, que les malheurs du temps n'avaient fait qu'exacerber.

#### Pro et contra

Dans ce type d'affaire, on compte toujours ses amis. C'est inévitable. Quelques-uns me tournèrent le dos, sans plus d'explication. Que le vent les emporte et disperse leurs cendres. J'effaçai leurs noms de mes carnets. Adieu, hommes de peu de foi! À l'inverse, ce procès renforça des amitiés moins capricieuses, telle celle de Jean Genet, le grand poète et auteur dramatique.

### L'abîme du cœur humain

Les bonnes âmes n'ont pas voulu que ce procès soit ce qu'il aurait dû être : un moment unique qui aurait permis à chacun de sonder et d'explorer l'abîme du cœur humain. Elles ont préféré y déposer un crachat dérisoire, comme si les crachats pouvaient mesurer la profondeur d'un abîme. Le cœur de l'homme mérite mieux.

Cette énigme de l'abîme est le fil d'Ariane de ma vie. Je n'en finis pas de le reprendre. Ce fus le cas un matin, quand je reçus une lettre bordée d'un liseré noir. C'était la femme française d'un ami khmer qui m'annonçait sa mort au Cambodge. Il y a un mois, nous devisions ensemble autour d'un repas à Phnom Penh. Le procès de Duch, le tortionnaire khmer rouge, s'ouvrait et les révélations auxquelles il donnait lieu troublaient profondément mon ami. À l'époque des faits, il était en poste à Paris. Sincèrement, il n'en savait rien. Peut-être ne voulait-il pas le savoir. Je crois, pour ma part que, si le tortionnaire nous dérange autant, c'est qu'il révèle la duplicité latente qui affleure en nous aux moments critiques. Je crois aussi que, cela, mon ami le pressentait.

— Toi, me demanda-t-il, qui les as vus à l'œuvre en Algérie et entre aperçus lors du procès Barbie, comment perçois-tu les tortionnaires ?

Je lui répondis qu'il n'y a pas à ma connaissance de type unique. Chacun est une exception, un monde en soi, même si l'on peut malgré tout les classer dans quelques grandes familles.

## Les professionnels de la question

Il y a d'abord les professionnels, qui torturent sur ordre. Car la torture n'est pas un travail à plein temps, c'est un contrat à durée déterminée auquel des spécialistes consentent provisoirement, parfois par devoir, sinon même par idéal, même si le mot peut choquer : idéal de la Grande Allemagne pour Barbie, de la Grande France pour Aussaresses, de l'« American way of life » pour les gardiens de Guantanamo. Duch, lui, œuvrait au triomphe du

socialisme.

Les professionnels travaillent, si je puis dire, sous contrôle, par exemple du général Massu ou du ministre résident, M. Lacoste, ou encore de M. François Mitterrand pour le capitaine Aussaresses et de M. Rumsfeld pour les gardiens de Guantanamo. Ils ne torturent pas n'importe comment, mais selon un cahier des charges rigoureux, rédigé par les donneurs d'ordre.

Quitte à heurter de nouveau les âmes sensibles, je dirai qu'ils ont une conscience professionnelle. Barbie m'a raconté un jour l'incident suivant qui illustre cette morale. Berlin lui avait demandé d'interroger un commissaire de police lyonnais dont la collaboration avec la Gestapo avait donné jusque-là entière satisfaction. Cet homme, alors jeune policier, avait participé à l'arrestation d'un Allemand, membre du parti nazi, lequel avait été condamné à mort pour sabotage par un tribunal militaire français, et fusillé. En ce temps-là, la France occupait encore la Ruhr. Il apparaissait dans le dossier que l'individu avait été livré aux Français par un traître.

Barbie était chargé par sa hiérarchie d'arracher le nom du délateur au commissaire. Celui-ci refusa en invoquant sa morale de policier, qui lui interdisait de « balancer » un indicateur. Pour cela, annonça-t-il à Barbie, il faudra me torturer. Barbie fit alors remonter l'information à ses chefs, précisant qu'il refuserait le cas échéant de torturer le commissaire si l'ordre lui en était donné. L'affaire en resta là.

### Les auxiliaires en boucherie

Un rang au-dessous, il y a les auxiliaires qui règlent un compte avec la société dont ils sont exclus. Cela va des auxiliaires français de la Gestapo aux auxiliaires irakiens de l'armée américaine. Ce ne sont pas des professionnels, mais des amateurs et des bouchers. Leur sadisme fait peur. Issus du lumpen prolétariat, comme dirait Marx, la guerre et la défaite leur assurent une revanche sur le sort. Ils vont pouvoir exister à travers la souffrance qu'ils infligeront impunément.

À Lyon, le sadisme et la sauvagerie de « Gueule tordue », Charles-Francis André de son vrai nom, effrayaient jusqu'à Barbie, pour lequel il travaillait. Condamné à mort à la Libération, attaché au poteau d'exécution, il ne trouva pas de mots à lui pour exprimer ce qu'il ressentait ; incapable de verbaliser sa propre souffrance, encore moins celle qu'il imposait à ses suppliciés, hurlant dans l'abîme sans fond où il se débattait, il répétait d'une manière absurde, comme une marionnette, le cri de ses victimes : Vive la France !

### Messieurs les donneurs d'ordre

Au-dessus, il y a le donneur d'ordre à qui vont les honneurs. Il n'a pas de sang sous les ongles, qu'il a manucurés. Si les subordonnés sont tout d'une pièce, lui est double. Élégant, intriguant, ambigu.

En France, c'est M. Bousquet, chef de la police sous l'Occupation, organisateur de la rafle des Juifs à Paris, qui, pour services rendus à la Résistance, sera relevé de sa peine à la Libération et se retrouvera directeur de la banque d'Indochine, siégeant sans scrupule à côté d'un banquier juif, époux d'une déportée. En Allemagne, c'est Albert Speer. Alors que les principaux responsables des crimes nazis furent condamnés à mort, Speer n'eut droit qu'à vingt ans de prison, un verdict plus que clément pour celui dont la

participation directe ou indirecte, aux crimes nazis, en tant que ministre de l'Armement et de la Production de guerre, fut de toute évidence plus grande que celle d'un Rudolf Hess fait prisonnier en Angleterre avant le déclenchement de l'opération Barbarossa contre l'Union soviétique — et l'ouverture des camps d'extermination. Hess fut pourtant condamné à la prison à vie.

Le tribunal confirmait ainsi la place à part que Speer occupait dans l'appareil de guerre nazi. Lorsqu'il apprit la mort d'Hitler, celui-ci fondit en larmes, tout en se sentant libéré d'un poids, pareil à un homme qui, apprenant la mort de sa maîtresse, prépare son retour auprès de sa femme légitime. Patricien arrogant, introverti, descendant d'une lignée d'architectes, Speer aspirait plus que tout à retrouver les gens de son milieu et de sa classe sociale. Jugé à Nürnberg, il désavouera les crimes du nazisme qu'il prétendra avoir ignorés, mais dont, suprême élégance, il acceptera la responsabilité.

Pour complaire aux Alliés, il n'aura pas peur, au cours du procès, de s'affirmer démocrate et même anticommuniste. À sa sortie de prison, il va frayer avec tout ce que l'Occident compte de technocrates et de beaux esprits, promis les uns et les autres au plus bel avenir : John Kenneth Galbraith, George Bell et Paul Nitze. Et certainement, était-il plus intéressant de discourir de Nietzsche avec Speer plutôt qu'avec Barbie, de même qu'il y avait plus de piquant à disserter de *Splendeurs et misères des courtisanes* avec Bousquet qu'avec Gueule tordue. Le destin est sans morale et le cœur humain a ses antipodes comme la terre. Il y fait jour et nuit en même temps. Mon ami cambodgien, âme pure, m'écoutait, effaré.

L'hôtel Raffles et ses plantes vénéneuses

Déjà, gravissant les marches de l'hôtel Raffles où je logeais et l'avais invité, je l'avais senti gêné, comme si je le conduisais dans un mauvais lieu. « Sans toi, me dit-il nerveusement, je n'aurais jamais eu l'impudence de venir. Comment peux-tu...» Il ne termina pas sa phrase, de peur de me vexer.

Comment lui expliquer qu'on peut souhaiter la fin d'un monde sans cesser d'apprécier pour autant ses fleurs vénéneuses ? Sir Thomas Raffles, secrétaire à la compagnie (anglaise) des Indes orientales, conquit Java et annexa Singapura pour la Couronne. L'hôtel qui porte son nom a accueilli dans ses longs couloirs aux lumières tamisées et aux lourdes portes Kipling, Conrad, Hesse, Malraux, Maugham. Et j'aime imaginer que c'est assis derrière un bureau d'acajou, en ce lieu, que Conrad a dénoncé les ténèbres du Congo et Malraux la terreur policière en Indochine française.

— Nous avons le même idéal, lui avouai-je, mais je porte sur le monde un regard curieux et détaché, toi, un regard inquiet de croisé. Combattant le diable, comme toi, il m'arrive parfois de le trouver beau.

Il ne me répondit pas, mais m'invita à faire une promenade avec lui. Le soir, à mon retour du tribunal, il me conduisit avec sa vieille voiture, sa guimbarde, disait-il, dans la forêt voisine ; et, là, au détour d'un sentier, me montra une *Rafflesia*, fleur géante d'un mètre de diamètre, rougeâtre, dégageant une odeur de viande putride et remplie de mouches vertes et noires, l'ensemble offrant une vague ressemblance avec la vulve d'une femme obèse et malade. « C'est la naissance de la colonisation », me dit-il, faisant allusion au tableau de Courbet, *L'origine du monde*, et à l'évocation que je lui avais faite le matin même du



## **SAMEDI**

## Où il est question de l'avocat, de son client et de la beauté de l'aveu

### Sans chemise sans pantalon

Revenu de mes aventures riche de souvenirs, mais les poches vides, j'étais sans chemise sans pantalon, comme dit la chanson. J'ai alors repris ma robe. Mais un cabinet de nos jours ne peut vivre avec seulement la maigre clientèle politique que les révolutions ont laissée sur le carreau. En trente ans, je n'ai eu à traiter, en tout et pour tout, que cinq affaires politiques : de Georges Ibrahim Abdallah, combattant de la cause palestinienne, à Khieu Samphan, ancien président du Kampuchéa démocratique, en passant par Barbie, une militante de la Fraction Armée rouge (alias bande à Baader), Magdalena Kopp, la future femme de Carlos, et le président Milosevic.

Le reste du temps, c'est-à-dire l'essentiel des heures et des jours, il me fallut défendre des hommes ordinaires que le hasard et la fatalité ont subitement transformés en personnages de Georges Simenon.

C'est Pierre découvrant un jour qu'il n'est pas l'enfant biologique de ses parents et qui sombre dans la drogue. C'est Maurice forcé de déposer son bilan à la suite de mauvaises affaires, qui se résigne au pillage de son entreprise. C'est Kuniko, la riche étrangère que ses associés ont surnommé la poule aux œufs d'or et qui attendent, pour la tuer, qu'elle ait pondu tous ses œufs. Ce qui explique la présence dans mon cabinet, ce soir, d'un prince arabe dont le frère jumeau est accusé de trafic de drogue, et d'un jardinier marocain, dont le fils est poursuivi pour meurtre.

## De l'alchimie pénale

Le palais de Justice est comme la maison de Dieu, il y a

place pour tout le monde : l'avocat d'affaires, qui ressemble à un boursicoteur et à un actuaire ; l'avocat au commerce, qui évoque un commissaire aux comptes ; l'avocat aux prud'hommes, qui parle comme un responsable syndical ; le spécialiste de l'immobilier, qui a des airs de syndic.

Homme de l'art, l'avocat s'illustre dans de nombreux registres. On dira sûrement qu'il s'agit là d'affaires courantes. On se trompe. Tous ces dossiers peuvent se métamorphoser en roman ou en tragédie quand le mari jaloux tue sa femme, le commerçant en difficulté fait de la cavalerie, l'employé harcelé moleste son patron. En somme, dès que le dossier devient pénal, il passe du fait de société à la tragédie. Alors, à travers cette opération d'alchimie judiciaire qu'est le procès, il peut se muer en œuvre d'art.

À rebours d'une opinion courante, l'aveu sert l'accusé et le rehausse, sinon le sauve. C'est du moins ainsi que les chrétiens l'entendent. Songez à la confession. Sans son procès, qu'on n'appelle pas pour rien « la Passion du Christ », Jésus ne serait pas Dieu; sans la ciguë, Socrate ne se serait pas imposé comme le père de la philosophie occidentale. Tout l'inverse du procès de Nürnberg, d'où n'émerge aucune figure, car, du banc des accusés au siège des juges, nul n'a su s'élever au-dessus du mensonge et de la trivialité. Les accusés prétendaient ignorer Auschwitz; les vainqueurs taisaient le travail forcé en Afrique, le massacre de Katyń et l'horreur d'Hiroshima. Eichmann, par contre, avouant sa vérité dans toute sa morne grisaille bureaucratique, aida Hannah Arendt à forger le concept de la banalité du mal. Assurément, Jésus, Socrate, meurent à la fin de leur procès, mais aujourd'hui, il en irait différemment; l'opinion pouvant être aisément mobilisée, ils seraient à tous les coups sauvés.

Pas un des accusés que j'ai défendus durant la guerre d'Algérie et pour lesquels j'ai pratiqué la stratégie de rupture – cette stratégie qui met au défi la loi du juge, comme dans Antigone, et lui oppose les valeurs de l'accusé – n'a été exécuté. Cherif Meziane, co-auteur de l'attentat contre le dépôt pétrolier de Mourepiane qui coûta la vie à un pompier, était encore il y a peu consul d'Algérie à Paris ; Ainiouz, co-auteur de l'attentat contre le dépôt pétrolier de Notre-Dame de Gravenchon, est aujourd'hui avocat au barreau d'Alger ; Djamila Bouhired, poseuse de bombes, aussi vivante qu'on peut l'être, est pour toujours l'héroïne d'un film de Youssef Chahine, le grand cinéaste égyptien. Ainsi, pour finir, l'art couronne-t-il le vrai, et plus encore la vérité, de ses justes lauriers.

Tout cela est bien beau, me fera-t-on observer, mais Djamila Bouhired et les prisonniers du FLN étaient des militants investis d'une mission, des prisonniers politiques agissant au nom de valeurs, et non des droits communs sans convictions. Gilles de Rais était coupable de crimes de droit commun, mais il avait pour lui d'être maréchal de France. Qu'en est-il du petit délinquant ? Doit-il lui aussi, dans les procès, chercher le point de rupture ? En principe, il le peut, car rien ne lui interdit de faire éclater sa vérité, si humble soit-elle. Rappelons-nous le regard qu'échangent Jésus et le bon larron, sur le point de mourir, et la promesse que lui fait le Christ : ce soir, tu seras près de moi au Paradis.

#### Dame Beauté

« La beauté attend à la porte du tribunal. » Ce n'est pas moi, mais Aimé Césaire qui prononça naguère cette phrase splendide. L'auteur du *Cahier d'un retour au pays natal* n'a cependant raison que dans la mesure où la beauté se résigne à faire antichambre. Elle vaut mieux. Il revient à l'accusé et à l'avocat de la faire entrer au tribunal, au besoin par effraction.

Dans toutes les prisons, le parloir a beau puer le mégot froid, la sueur et souvent l'urine, il n'en reste pas moins un lieu magique, le seul où l'accusé peut mener une conversation d'homme à homme – et expliquer un geste que tous s'acharnent à condamner plus qu'à comprendre.

### Dimanche 25 décembre

J'ai été moi aussi le jour de Noël un enfant désespérément heureux et comblé, songeant à André. C'est au bar de l'hôtel où j'étais descendu que je le rencontrai, à sa demande. Il souhaitait me raconter sa vie. Il en avait ardemment besoin, m'avait-il dit au téléphone.

Il était l'enfant malheureux d'une union mixte mal assortie. Jeune et belle, sa mère venait d'un milieu modeste. Son père, plus âgé, appartenait à une vieille famille patricienne, riche à millions. Le couple était désuni : le mari méprisait la femme, qui, elle-même, haïssait le mari. Bientôt, ce dernier mourut, laissant au fils un bel héritage, dont la mère eut l'usufruit. Tous deux menèrent une vie étrange et dispendieuse, de palace en casino, jusqu'à la mort de sa mère. « J'ai appris à compter, me confia-t-il, en feuilletant les relevés bancaires et les notes d'hôtels, et à lire en déchiffrant les lettres des amants de ma mère. »

À sa mort, ses grands-parents paternels le firent admettre dans une école qui n'accueillait que des fils de princes et de milliardaires. C'est là qu'il rencontra l'amour de sa vie en la personne de son professeur de lettres. Il avait quinze ans, elle, vingt-cinq. Chassée de l'école, sa maîtresse trouva rapidement une place dans une école privée de la ville de N. et le fit inscrire dans une autre école privée pour surdoués. Le malheur les frappa un soir de Noël : harcelée par les grands-parents paternels d'André, ayant bu un peu trop, la jeune femme se jeta par la fenêtre de l'appartement, au cinquième étage d'un immeuble résidentiel.

L'ayant « récupéré » (selon leur expression) ses grandsparents mirent André en pension. L'année suivante, il passait son bac avec succès. Inscrit à la faculté de droit, il réussissait brillamment son examen de première année. Âgé de dix-huit ans, il héritait enfin et perdait dans la foulée 300 000 francs au casino. C'est alors que ses grandsparents obtinrent en justice qu'il soit placé sous tutelle. Il me demandait de la faire lever.

« Vous êtes brillant, lui dis-je, et, pour des raisons qui vous regardent, l'héritage de votre père vous brûle les doigts. Vous allez le dilapider et je n'y vois aucune objection morale du moment que cela vous amuse ou vous soulage. Il est possible qu'une fois vos examens passés, sans le sou vous vous inscriviez au barreau. Vous ne serez pas le premier dans cette situation, mais vous serez riche d'une expérience que n'auront pas beaucoup de vos confrères plus âgés. Vous aimez la vie et la liberté, vous ferez un excellent avocat. J'accepte donc la défense de votre dossier. Mais nous sommes en décembre, juges et journalistes sont plus préoccupés par la préparation des fêtes que par autre chose. Si vous le voulez bien, nous engagerons cette action le mois prochain. »

Il en convint. C'était le 10 décembre. Quinze jours plus tard, un appel me tire du lit de bonne heure.

- Vous êtes bien l'avocat d'André N... me demande au bout du fil un journaliste ?
  - Oui.
- Il s'est suicidé cette nuit en sautant de la fenêtre de sa chambre à la Cité universitaire.

J'étais seul dans la maison. Je pouvais pleurer à mon aise, sans en avoir honte, sans que rien ne vienne troubler mon chagrin, ni dissiper mes remords. Je n'avais pas encore engagé la procédure que je l'avais déjà vampirisé, moi, l'avocat qui se préoccupait plus du calendrier judiciaire que du sort de son client. J'imaginais sa souffrance, son désarroi après le climat familial pesant. Seule oasis de bonheur dans ce monde abject où régnaient le sexe et l'argent — son amour, sa maîtresse. Elle était la seule à lui parler de poésie. Et en ce soir, anniversaire de sa mort, des bribes me reviennent des poètes qu'elle aimait :

Rilke : « Grande est la mort, le sourire aux lèvres nous lui appartenons. »

Baudelaire : « Ce pays nous ennuie, ô Mort ! Appareillons! »

Et de Nerval, ces vers combien prémonitoires :

« Aimez qui vous aima du berceau dans la bière ;

Celle que j'aimai seul m'aime encor tendrement :

C'est la mort – ou la morte... Ô délice! ô tourment!

La rose qu'elle tient, c'est la Rose trémière. »

Comment résister à l'appel de sa compagne ? La route pour la rejoindre est simple et jalonnée de fleurs. C'est cellelà même qu'elle a empruntée pour partir. La fenêtre est ouverte, il l'enjambe avec souplesse et, comme Siegfried, découvre une mort pleine de joie.

Je déposai une gerbe de roses trémières sur sa tombe que, déjà, recouvrait la neige. Un passant m'interpella : « C'était un parent ? » Je lui ai répondu : « C'est moi ! »

Il a dû se dire que le malheur me rendait fou alors que j'étais ivre de bonheur. Celui qui vivrait la vie des autres comme la sienne propre connaîtrait un bonheur divin, pressentait déjà Nietzsche.

# La confession du soir

Je reçois rituellement confrères et clients à la tombée du jour quand, la journée de travail achevée, ils disposent les uns et les autres d'un peu de liberté : les confrères pour préparer des défenses communes ou régler des détails, les clients pour discuter d'affaires nouvelles ou évoquer d'anciens dossiers qui nous unissent à jamais. À l'abri des indiscrétions, sous couvert du secret professionnel, le cabinet devient alors pareil à un confessionnal où l'on ne sait plus à la fin distinguer le « confessé » du confesseur, le témoin du coupable, la victime du bourreau, le diable de ses serviteurs... et l'avocat de ses clients.

#### L'amour et la mort

Le premier des visiteurs du soir est un confrère, courtoisie professionnelle oblige. Il s'occupe avec moi d'un dossier où il est question d'amour et de mort. Éros et Thanatos, couple inséparable.

## L'amour fou

L'histoire est toujours la même, elle remonte à la nuit des temps. Le canevas est inchangé, le dénouement immuable. Deux êtres, sans doute prédestinés et jalousés des dieux, mènent une existence précaire et contingente jusqu'à ce qu'une rencontre décisive vienne faire basculer leur destin – le scelle en même temps qu'elle l'accomplit. Il est vain de chercher qui, de l'homme ou de la femme, ouvre ce bal de l'amour, Tristan ou Iseult, Héloïse ou Abélard, Bonnie ou Clyde. Réunis par une même folie et une foudroyante réciprocité, ils se découvrent si proches, si indissociablement liés, qu'ils deviennent l'un pour l'autre un miroir renvoyant à chacun son propre reflet sublimé, image de soi idéale, dangereuse en ceci qu'elle interdit désormais toute concession au monde, perçue comme une

faiblesse. Face à cela, les autres ne peuvent rien. Ni le roi Mark, l'époux d'Iseult, ni Fulbert, le chanoine amoureux de sa pupille Héloïse, ni les policiers de l'Oklahoma lancés à la poursuite de Bonnie and Clyde. Que cet amour triomphe, il veille à passer inaperçu ; comme le crime parfait, il n'a pas besoin de témoin. Qu'il échoue, que la société hostile l'emporte, la Mort, alors, ouvre ses bras aux promis et les fait passer de l'autre côté du miroir.

### Mourir d'amour

Orpheline, Mathilde rêvait d'une vie sage et rangée. Après des études de droit, elle se présenta à deux concours : celui de l'École nationale de la magistrature à Bordeaux et celui de l'Inspection du travail. Elle échoua à l'oral du premier et fut reçue au second.

- Quel dommage, lui dis-je dans le parloir de la prison où je fis sa connaissance, que vous n'ayez pas tenté une deuxième fois le concours de Bordeaux. Avec votre sensibilité à fleur de peau, vous auriez fait un excellent juge, comme il y en a trop peu.
- J'avais besoin de gagner ma vie, me répondit-elle avec la plus grande des simplicités.

Ayant un métier, elle s'enquit d'un mari. Les candidats ne manquaient pas. Elle fixa son choix non pas sur le plus beau des partis, mais le plus beau des garçons, un culturiste à la tête d'une petite entreprise familiale. Le culte du corps s'accorde mal avec les exigences d'un commerce, fût-il de loisirs : l'entreprise connut des difficultés ; l'Apollon eut besoin de crédit, et pour cela, de la caution de sa femme. Il la lui demanda. Sagement, Mathilde refusa. Du coup, leurs rapports se détériorèrent. À la fin, lassée des scènes à répétition, elle demanda le divorce ; la procédure, lente

comme un supplice, fut un enfer. Abandonnée à elle-même, Mathilde chercha à tromper sa solitude. Que pouvait bien lire une jeune femme désemparée et ardente ? Mathilde se mit à pianoter sur le Minitel rose, connut tour à tour d'autres âmes et d'autres corps en peine : avocat, officier de police, procureur, industriel – aventures d'une nuit qui ne pouvaient la combler – jusqu'à ce que le destin lui fît croiser la route de Jean, un garagiste.

« Où est l'homme, lui dit-elle un jour, qui me débarrassera de ce mari qui empoisonne ma vie ? » L'appât lancé, Jean y mordit mais, novice dans le crime, il laissa des traces et nos deux amants se retrouvèrent aussitôt en prison, lui au quartier des hommes, elle au quartier des femmes. Jean promit à Mathilde d'endosser seul la responsabilité du meurtre, Mathilde promit à Jean de lui être fidèle. Il lui sacrifia son avenir, elle lui offrit en retour une promesse d'éternité. Un beau jour, elle cessa de répondre à ses lettres. C'est qu'entre-temps une autre femme, paysanne de son état, poursuivie pour meurtre elle aussi, avait été placée dans la même cellule que Mathilde. Bientôt, la rumeur se répandit dans la prison : les deux prisonnières s'aimaient d'amour fou.

Dans les prisons, univers clos, on s'ennuie. Les gardiennes le dirent aux gardiens, les gardiens le répétèrent aux prisonniers, les prisonniers mirent Jean au courant. Celui-ci n'en voulait rien croire, mais, pour la réputation de Mathilde, demanda au directeur de séparer les deux femmes. Ce dernier hésitait, pressentant un drame : « Les femmes qui s'aiment, me dit-il, sont des lionnes, croyez-en un vieux maton, arrivé à ce poste à force d'ancienneté. » Ce point de vue ne fut pas celui de la chancellerie, soucieuse avant tout de morale.

Désespérée à la pensée d'être séparée de sa bien-aimée, Mathilde lui confia : « Mon amour, je ne pourrai pas vivre séparée de toi, je préfère mourir. J'ai mis de côté toutes ces pilules qu'on nous distribue chaque jour contre la migraine, l'insomnie ou le retard des règles. Je vais les avaler d'un seul coup, et si demain je ne suis pas encore morte, mais seulement dans le coma, étrangle-moi. » Son amie le lui promit, tout comme elle promit de la suivre dans la mort.

Mathilde m'avait écrit pour me remercier et m'annoncer son geste. Sa lettre fut retrouvée près de son corps et le directeur me la fit suivre. Dès que je l'eus reçue, je lui téléphonai. Il me confirma sa mort, ajoutant qu'on soupçonnait son amie de l'avoir « achevée ». Une instruction pour homicide fut ouverte et la juge (c'était encore une femme), ayant appris que Mathilde m'avait écrit, me demanda de lui transmettre la lettre « pour les besoins de l'instruction ». Je refusai.

L'affaire en était là quand mon confrère vint me retrouver dans mon cabinet. Sa cliente, l'amie de Mathilde, qu'il avait rencontrée au parloir cet après-midi, avait laissé tomber par inadvertance, en retirant un mouchoir de sa poche, un tesson de bouteille qu'elle avait dû ramasser à la promenade. Elle l'avait remis dans sa poche sans dire un mot.

- Je n'ai pas osé l'interroger, m'avoua-t-il. Je crains qu'elle ne se tue cette nuit. Que me conseillez-vous de faire ?
- Rien, lui dis-je, nous ne sommes pas de la brigade mondaine.
- Ne me reprochera-t-on pas de n'avoir pas porté secours à une personne en danger ?
- Le danger quelle court, c'est l'orgasme. Le poète l'a dit sans détour : on tue toujours qui l'on aime, le brave avec

une épée, le lâche avec un baiser.

Le mot baiser le fit tressaillir.

- Savez-vous, poursuivit-il, et c'est elle-même qui me l'a confié : elle a embrassé sur les lèvres votre cliente morte.
  - Comme Salomé saint Jean-Baptiste, lui dis-je.

Lors de la fête d'anniversaire de son beau-père, tétrarque de Judée, Salomé dansa, dit l'Évangile, et enchanta Hérode et ses convives. « Ses attitudes, écrira Flaubert, fasciné, et toute sa personne exprimaient une telle langueur qu'on ne savait pas si elle pleurait un Dieu ou se mourait sous son étreinte. » Afin qu'elle accepte de danser, Hérode avait promis à Salomé de lui accorder sur-le-champ ce qu'elle lui demanderait. « Je veux, ordonna-t-elle froidement, la tête de Jean le Baptiste. » Après que le tétrarque eut tenté de la dissuader, sans succès, on dut accéder à sa demande. Alors la tête du prisonnier fut cérémonieusement apportée sur un plateau. Au grand effroi de l'assistance, horrifiée et interdite, Salomé embrassa sur les lèvres la tête décapitée du prophète. Elle l'aimait.

Chaque fois que l'occasion m'est donnée de parcourir les salles du Louvre, je ne manque pas d'aller admirer le tableau de Bernardino Luini où Salomé figure, avec sa chevelure rousse et ses yeux verts, tenant sur un plateau d'argent la tête du saint. De même, à chacun de mes passages à Damas, je pousse les portes du reliquaire de la grande mosquée où elle est conservée, pour aller vénérer la tête de Jean le Baptiste. Nous, avocats, ne sommes pas là pour dénoncer les amants qui se cachent loin des regards du peuple moqueur et des magistrats indiscrets.

### Le chant des valises

Mon deuxième visiteur est un jeune avocat dont le père,

avocat lui aussi, était un ami. Depuis sa mort, le fils a pris l'habitude de me demander conseil à des moments qu'il estime importants dans sa vie. Je ne sais si je lui suis d'un grand secours, mais nous avons plaisir à nous retrouver. Ayant défendu avec brio l'ami d'un président africain, il avait été approché par un intermédiaire pour être le conseil de l'État en question. La première mission qu'on lui avait confiée consistait à remettre une valise remplie de billets au directeur de cabinet de notre président à nous.

- Qu'en pensez-vous ? me demande-t-il. Vous l'a-t-on proposé déjà ?
  - Oui, lui dis-je, mais j'ai refusé.
  - Et pour quelle raison?
- Parce que je ne voulais pas être confondu avec les concierges de certains grands hôtels.
  - Et alors?
  - J'ai perdu le client.
  - Vous me blâmez donc d'avoir accepté?
  - Il est difficile de dire non quand on est jeune.
  - Je risque beaucoup?
- Non! Oubliez Cujas et Dalloz. Mettez-vous à l'école de Vautrin, qui voulait se faire planteur de tabac aux États-Unis et posséder une armée d'esclaves. Ce rêve, il ne put le réaliser, faute d'argent, mais aujourd'hui ses successeurs sont riches à millions des deniers de la République, réaffectés à leur propre usage. Quant aux nègres, ils sont plus que jamais corvéables à merci, alors que leurs pays disposent de pétrole et d'uranium, mille fois plus rentables que le tabac. Vautrin lui-même n'était qu'un petit bras, lui, l'ancien forçat qui a terminé sa vie comme chef de la police, ambition étriquée. Ses enfants l'ont très largement dépassé. Si une démocratie s'apprécie au bon fonctionnement de

l'ascenseur social, applaudissons un monde où les nouveaux Vautrin peuvent désormais devenir chefs de l'État en affichant d'autres ambitions : être un élément « d'ordre », l'ordre sain, celui de la corruption institutionnalisée. Un observateur aussi avisé que Pietro Citati décrit cet ordre : « Tout est contaminé, l'air, les rues, les maisons, les objets, le bruit, la nature et l'artifice. Tout est abject : journalisme, la littérature, le théâtre, l'édition, commerce, la banque, la haute société, la bourgeoisie et le peuple [...] Les personnes comme il faut, les hommes les plus marquants y sont coudoyés par des gens a figure patibulaire...» Aujourd'hui, ce sont ces figures patibulaires qui sont les plus marquantes. Elles ont pour nom Momo, Bob, Jules, et sont les véritables représentants de la France dans le monde ; elles portent un titre plus prestigieux qu'ambassadeur de France ou plénipotentiaire du prince : on les appelle « les copains du Président ». À eux, les honneurs!

Il y a un texte de Nietzsche que votre père aimait citer : « Tel s'est retiré dans la solitude des déserts, au risque de mourir de soif, plutôt que de s'approcher de la fontaine en compagnie de chameliers malpropres. » Vous, vous les côtoyez, cela dit sans vous offenser.

- Oubliez-vous que mon père admirait aussi Faust?
- C'est vrai. Faust négociait avec le diable son âme contre la jeunesse éternelle. Vous, vous négociez avec des voyous la valeur de votre âme contre une poignée d'euros, mais rien ne vous interdit de vous dédire. L'avantage, avec les ruffians, c'est qu'on peut rompre le contrat. Notre confrère Saint-Just a lui aussi fugué jeune et dragué les péripatéticiennes du Palais-Royal, mais il s'est repris pour devenir l'ange de la Terreur. Je sais, l'heure n'est plus où

l'on pouvait diriger une révolution dans un style aristocratique. Je ne vous conseille pas pour autant de fuir le monde, ni de déserter le champ social ; on peut y tenir sa place avec dignité, spécialement comme avocat.

- Par exemple?
- Votre père, mais je ne veux pas être indiscret. Vos amis d'aujourd'hui aiment répéter la phrase de Saint-Just : le bonheur est une idée neuve en Europe. Ils oublient cependant de la citer tout entière. Saint-Just évoque le bonheur de Sparte, non celui de Persépolis. Le chant des valises est plus pernicieux que celui des sirènes, il vous a séduit un moment. Attachez-vous au mât du navire pour ne plus leur céder.

### Que notre joie demeure

L'histoire avance masquée et rien n'est plus émouvant que le moment – il survient toujours – où elle découvre son vrai visage. J'ai eu la chance d'être le témoin de l'un de ces moments, c'était en l'an 1957.

Le 26 mai de cette année, à la sortie d'un stade où se disputait la finale de la Coupe de France de football, Ali Chekkal était abattu. Ancien vice-président de l'Assemblée algérienne, il avait, dès le début de la révolution, pris une position très claire en faveur du maintien de la présence française, ce qui lui valut d'être condamné à mort par le FLN, une sentence rendue publique par la radio d'Al Qahira. Mohamed Ben Sadok, membre des forces militaires, avait été chargé de l'exécuter. Arrêté, Ben Sadok fut traduit devant la cour d'assises de la Seine. Il désigna Me Pierre Stibbe, l'habituel défenseur des nationalistes algériens. Avocat expérimenté, ex-résistant, ancien membre de l'aile gauche du parti socialiste, Me Stibbe plaidait depuis 1945

dans tous les procès intentés aux militants anticolonialistes dans les pays sous domination française, souvent en compagnie d'avocats communistes. Devant les tribunaux, les uns et les autres tentaient d'obtenir l'indulgence des juges, sans jamais ouvrir le vrai procès de la colonisation elle-même.

Le cas de l'Algérie fut à cet égard exemplaire. La défense de M<sup>e</sup> Stibbe et des avocats qui l'assistaient ne visait qu'à une chose : préserver l'union de la France, fille aînée de la Révolution, et de l'Algérie, fille aînée de la République. Plaider qu'Ali Chekkal avait été condamné à mort par le FLN et exécuté par un des membres de l'ALN aurait mis fin à ce doux rêve de fraternité bottée. M<sup>e</sup> Stibbe ne put s'y résoudre. Dès lors, la défense composa. N'osant, à travers Ben Sadok, cautionner l'ALN, et à travers l'ALN, cautionner Ben Sadok, elle fit de lui un homme seul. Un solitaire — en pleine guerre ! Au fond, Ben Sadok apparaissait comme un personnage de Camus. Dans cette optique, de soldat il devenait meurtrier, révolté sûrement, idéaliste sans doute, mais meurtrier tout de même.

Moins naïf, Jean-Paul Sartre, cité comme témoin, comprit parfaitement l'enjeu politique des débats : Ben Sadok homme seul ou exécutant discipliné et embrigadé ? Il exposa brillamment qu'on ne saurait assimiler l'assassinat politique, acte individuel à but précis, au terrorisme, qui est manœuvre d'intimidation. Pour l'auteur des *Mains sales*, Ben Sadok offrait une analogie saisissante (et paradoxale) avec Charlotte Corday. Peu importe qu'il se soit trompé ou non, il a cru obéir à un devoir et répondre au vœu d'une opinion en guerre. C'est cela seul que la cour devait juger.

м<sup>e</sup> Stibbe plaida. Il commença par s'incliner pieusement devant м<sup>me</sup> Chekkal et son fils, leur concédant, sans

hypocrisie, que leur dignité, tout au long des débats, l'avait bouleversé. Mais c'était pour reconnaître aussitôt que son client devait rendre des comptes au tribunal et qu'il n'entendait faire, de son côté, ni l'apologie du meurtre, ni celui du nationalisme algérien, seulement montrer par quel jeu de circonstances malheureuse un scout, ennemi de toute violence, un enfant épris de notre culture et un nationaliste aimant passionnément la France, avait pu devenir un meurtrier. Plus déterminant encore pour la suite du procès : il avait à convaincre le tribunal que Ben Sadok était bien un cas isolé. Car l'avocat général, du haut de son siège, n'avaitil pas déclaré, d'un ton menaçant : « Jamais je ne me risquerais à demander la peine de mort si le meurtre d'Ali ne s'inscrivait dans une action instigateurs, eux, défendent le terrorisme »?

L'ennui, avec les concessions, spécialement en temps de guerre, c'est qu'on sait où elles commencent, jamais où elles finissent. Emporté par son élan ou abusé par son zèle, l'avocat de la défense finit par condamner en bloc ni plus ni moins que les tribunaux militaires et les poseurs de bombes du fln qui croupissaient en prison, où ils attendaient le moment de leur exécution. Or, poursuivit Me Stibbe, la réprobation de ce terrorisme par Ben Sadok atteste, s'il en est besoin, son isolement et son désaccord avec un mouvement vis-à-vis duquel il n'entretient, ni de près ni de loin, aucune forme de complicité. Sa seule erreur fut d'y cotiser comme des milliers d'Algériens, sans pour autant cautionner ses dérives. En vertu de quoi, nul n'a le droit de lui faire payer les crimes des lanceurs de bombes. La délibération dura une heure. La cour d'assises de la Seine accorda les circonstances atténuantes. Ben condamné aux travaux forcés à perpétuité, n'avait plus qu'à

attendre les accords d'Évian. M<sup>e</sup> Stibbe avait gagné, en apparence seulement.

L'Histoire est sans pitié. Elle aime leurrer les aveugles qu'elle veut perdre. Pendant que, pour sauver Ben Sadok, la défense naïve de Me Stibbe s'échinait à le désolidariser de ses frères terroristes, le tribunal militaire à Alger les condamnait à mort. Car, à cet autre procès, la défense ne plaida pas les circonstances atténuantes pour les poseurs de bombes, bien au contraire : renversant la logique judiciaire, elle s'offrait le luxe de juger et de condamner des juges français au nom du patriotisme algérien. Au cours des audiences, ma cliente, Djamila Bouhired, rappela l'aspect sinistre qu'avait pris la guerre pour elle, le cadavre de son oncle abandonné dans la rue par les militaires qui l'avaient tué. « J'ai essuyé le sang sur son visage », lança-t-elle à ses juges, et le rappel de ce geste résonnait dans les murs du tribunal comme une menace. On imagine bien qu'avec de pareilles dispositions, elle fut condamnée à mort, mais le général de Gaulle approuva notre défense. L'Histoire ôtait son masque, le FLN approuvait l'intransigeance de notre défense et sanctionnait par là la défense complaisante de Ben Sadok.

Mon confrère, venu ce soir envisager avec moi un règlement à l'amiable dans l'affaire qui opposait nos clients respectifs, sourit à l'évocation de ce passé, lui qui fut le collaborateur de M<sup>e</sup> Stibbe. « Comment expliquez-vous, soupira-t-il, qu'on puisse éprouver du bonheur à se remémorer des événements tristes ? »

Comme il se flattait d'être socialiste et anticlérical, je ne pus m'empêcher de le taquiner :

Saint Augustin se posait la même question que vous :
« D'où vient qu'à l'instant où je me souviens avec joie d'une

tristesse passée, il y ait de la joie dans mon esprit et de la tristesse dans ma mémoire ; que mon esprit se réjouisse de la joie qui est en lui, mais que ma mémoire ne s'attriste pas de la tristesse qui est également en elle ? »

- Saint Augustin, je m'en fous, maugréa-t-il. C'est votre avis qui m'importe.
- Le temps, lui dis-je, en plaçant nos actions en perspective, leur donne de la profondeur, les embellit, apposant sur ce qui a jadis fait battre nos cœurs et nous a fait jouer avec le feu une patine d'or.

## Du danger de perdre son ombre

Le client que je reçois ce soir est un haut fonctionnaire, ce qu'on appelle communément un serviteur de la République, polytechnicien et énarque, officier de la Légion d'honneur. Précisons également pour fixer définitivement ses traits qu'il est militant des droits de l'homme. Bref, un homme bien sous tous les rapports. J'ai eu à m'occuper de son divorce, à son entière satisfaction.

- Maître, me dit-il d'un ton brusque, je suis double.
- Nous le sommes tous.
- À des degrés divers, tout étant affaire d'intensité,
   j'éprouve des pulsions sexuelles que je voudrais satisfaire hors de France.
  - Le tourisme sexuel?
  - C'est le mot. Qu'en pensez-vous ?
- Avant de vous faire part de mon sentiment, je voudrais savoir si ces pulsions sont de nature criminelle.
  - Des plus banales, me répondit-il.
- Alors, pourquoi ne pas les satisfaire en France ? Vous avez à Paris et en province des réseaux qui fonctionnent très bien. Demandez un peu à certains de vos amis politiques. À

ma connaissance, ils n'ont jamais eu à s'en plaindre.

- Je sais, mais je voudrais mettre entre ma part d'ombre et moi-même le plus de kilomètres possible.
- En ce cas, l'avis que je vais vous donner ne sera pas celui d'un juriste stricto sensu, mais d'un amateur de romans. Il y a toujours un danger à se défaire de sa part d'ombre. Rappelez-vous L'histoire merveilleuse de Peter Schlemihl de Chamisso, l'écrivain romantique allemand. Schlemihl a vendu son ombre au diable contre une bourse bien garnie et pense avoir fait une bonne affaire, ayant échangé une ombre qui ne vaut rien contre de l'or. Mais le malheureux ne tarde pas à se rendre compte qu'il a conclu un marché de dupes, car un homme sans ombre est un homme incomplet, monstrueux, exclu de la communauté des vivants. Même sa fiancée le quitte. Désespéré, il demande au diable de lui rendre son ombre, en échange de quoi il lui restituera sa bourse. Le diable refuse. Ce qu'il exige, c'est l'âme de Peter Schlemihl. Celui-ci ne s'y résout pas : il est désormais seul et misérable, condamné à errer et à vivre retranché du monde.
- Il ne s'agit pas de mon ombre, protesta mon client, mais de ma part maudite.
- C'est plus grave encore. Connaissez-vous l'histoire de Dorian Gray? Aristocrate à la naissance romanesque et homme du monde, il accepte de poser pour un peintre de renom qui tient à lui offrir son portrait. Le tableau fait l'admiration de tous. Bientôt, au plaisir de se contempler, se mêle un regret lancinant : le modèle va vieillir tandis que le portrait restera éternellement jeune. Dorian prie le ciel que ce soit l'inverse, que le portrait vieillisse, pendant que lui restera jeune. Sous l'influence d'un ami du peintre, lord Henry Wotton, un esthète professant un amoralisme

absolu, Dorian Gray s'adonne aux pires débauches tout en continuant à fréquenter les salons. Il sait que pour jouir parfaitement de ce dédoublement de soi, il lui faudra devenir le spectateur égoïste de sa propre vie, à quoi il va s'employer. Évoquant le suicide de Sybil, envers qui il s'est mal comporté, Dorian avoue à Hallward, son portraitiste :

«...Sa mort présente toute l'inutilité pathétique, tout le gaspillage de beauté du martyre... mais ne va pas croire que je n'aie pas souffert. Si tu étais venu hier à un certain moment, vers cinq heures et demie peut-être ou six heures moins le quart, tu m'aurais trouvé en larmes... Je souffrais affreusement. Puis c'est passé. Je ne peux pas bisser une émotion. »

Toutefois, si son visage est resté inchangé, après le suicide de Sybil, Dorian Gray, constate un changement dans le tableau : «...Comme il tournait la poignée de la porte, son regard tomba sur le portrait... Il eut, comme étonné, un mouvement de recul... Le soleil, qui palpitait et dardait, lui montra les rides de cruauté qui entouraient la bouche aussi clairement que s'il s'était regardé dans un miroir après avoir fait quelque chose d'affreux. [...] Puis les étés succédèrent aux étés [...] Souvent, en rentrant chez lui d'une de ces absences mystérieuses et prolongées qui provoquaient de si étranges conjectures parmi ceux qui étaient ou croyaient être ses amis, il montait furtivement jusqu'à la pièce fermée à clé, ouvrait la porte avec la clé qui ne le quittait plus jamais et se tenait miroir en main devant le portrait. Il regardait tantôt le visage sinistre et vieillissant de la toile, tantôt le visage jeune et beau qui lui souriait dans le verre poli...»

C'est dans ces conditions que, maladroitement, Hallward vient le voir et le sermonner. « *Tu étais lié avec*  lord Staveley. Je l'ai rencontré à dîner la semaine passée. On a parlé de toi. [Il] a fait la moue et a dit qu'il devrait être interdit à toute jeune fille de te connaître et qu'aucune femme chaste ne devrait se trouver dans le même salon que toi. Je lui ai rappelé que j'étais de tes amis et je lui ai demandé ce qu'il entendait par là. Il me l'a dit. Il me l'a dit ouvertement devant tout le monde. [...] Je me demande si je te connais. Avant de répondre à cette question, il faudrait que je voie ton âme. »

Paroles imprudentes! Dorian Gray le conduit dans le grenier où il cache désormais le tableau. « *Une exclamation d'horreur s'échappa des lèvres du peintre* [...].

- Dieu! À quel monstre ai-je donc voué mon culte? Il a des yeux de démon.
- Chacun d'entre nous porte en lui le ciel et l'enfer, s'écria Dorian avec un geste fou de désespoir.

Il regarda le tableau et soudain un sentiment de haine incontrôlable pour Basil Hallward l'envahit [...]. Il saisit un couteau, se précipita sur Hallward et lui plongea le couteau dans la grande veine qui se trouve derrière l'oreille, lui écrasant la tête sur la table, frappant et frappant encore. »

Après quoi, il fait disparaître le corps avec l'aide d'un ancien ami qu'il force à l'aider et « c'est ce soir-là à huit heures et demie, que vêtu avec recherche, il fut introduit dans le salon de lady Narborough ».

« [...] Le peintre mort, restait la peinture [...]. Comme il avait tué le peintre, il tuerait le passé et quand le passé serait mort il serait libre [...]. Il poignarda le tableau. Il y eut un cri et un bruit de chute. Ce cri de mort fut si horrible que les domestiques, apeurés, s'éveillèrent et quittèrent leurs chambres dans le noir... En entrant, ils trouvèrent pendu au mur un magnifique portrait de leur maître... Gisait à terre un vieillard en tenue de soirée, un couteau dans le cœur... Ce ne fut qu'en examinant ses bagues qu'ils le reconnurent. »

— Un homme ne peut être séparé de sa part d'ombre, pas plus que la Terre ne peut être privée d'un de ses pôles. Dans votre projet, Bangkok joue le rôle de la chambre secrète de Dorian Gray. Vous y mourrez pareillement.

Les lèvres de mon client, inconsciemment, comme dans le langage des sourds et muets, dessinèrent le nom de Jekyll.

— Oui, lui dis-je, et ce fut la grande et terrible faute de Jekyll. En se séparant de sa part de nuit, il est subitement devenu Hyde, le mal absolu.

## Le prix de la trahison

Mon ultime visiteur est un vieillard triste et amer, un Vietnamien, ancien officier de l'armée française, rongé par le mal du pays. Il voudrait pouvoir retourner au Viêt Nam y vivre ses derniers jours avant de s'enfoncer dans la nuit obscure. Il me demande de plaider son cas auprès des autorités vietnamiennes. Je suis réticent, pour une raison toute simple, que je m'empresse de lui exposer :

« Comment voulez-vous que les Vietnamiens vous pardonnent la torture et les bombardements au napalm ? »

Il affiche un sourire de mendiant :

- Vous êtes l'avocat des causes indéfendables.
- Une cause indéfendable est une cause que l'on ne peut pas gagner devant les juges, mais que l'on peut gagner devant l'opinion. En France, vous n'êtes pas considéré comme un monstre, mais comme un bon serviteur. Que voulez-vous de plus ? L'impossible ?

- Oui! Revoir mon pays avant de mourir, et pour cela, que vous convainquiez mes compatriotes de ma bonne foi quand, jadis, je souhaitais que la France parraine notre indépendance plutôt que la Chine ou la Russie.
- Certains collabos crurent aussi de bonne foi servir les intérêts de la France. Le général de Gaulle pensait même que ce pouvait être le cas de Pierre Laval. Il n'en a pas moins refusé de le gracier.

L'homme est parti dépité. Rien ne me met plus mal à l'aise que ces mendiants malodorants et c'était moralement parlant le cas du visiteur en question. Je devinais à ses manières son arrogance d'hier quand il était revêtu de l'uniforme français, lui si humble aujourd'hui. Ignorant son passé, je tentai de l'imaginer à travers deux images, fixées en moi depuis longtemps, de Fernand de Brinon, le représentant des autorités françaises auprès des Allemands à Paris.

### Scène 1

Nous sommes en août 1941. À la suite de l'assassinat d'un officier allemand, le gouvernement de Vichy avait créé une Section spéciale à la cour d'appel de Paris. Pour empêcher l'exécution de cinquante otages, ce tribunal devait, en vertu d'une loi rétroactive, condamner à mort six communistes et juifs, lesquels, incarcérés lors de l'assassinat, ne pouvaient évidemment y avoir participé. Constituée non sans difficulté, car les premiers magistrats pressentis se récusèrent, la Section spéciale infligea en outre des condamnations à mort – décidées à l'avance en concertation avec les juges – à trois autres otages, qui furent guillotinés le 28 août.

Le 22 août 1941, après avoir rencontré M. de Brinon et le

conseiller d'État Ingrand, représentant le ministre de l'Intérieur, le major Beumelburg, officier de liaison entre le commandement militaire allemand et la délégation générale française, dictait la note suivante :

« Le 22 août à 13 heures, le conseiller d'État Ingrand m'a transmis la note ci-jointe, exprimant la position du gouvernement français, et les mesures qu'il compte prendre à la suite de cet attentat. Le conseiller Ingrand a déclaré de vive voix : "L'exécution des mesures annoncées dans la note sera mise en vigueur rétroactivement" et "Cette note ne spécifie pas que le tribunal d'exception prononcera des peines de mort contre les chefs communistes, mais il sera donné directement à la cour les instructions nécessaires pour que ces peines soient effectivement prononcées". »

Remarque: ce texte est une véritable révolution dans les principes juridiques en vigueur en France. La rétroactivité d'une loi pénale a pour conséquence d'annuler le sacro-saint principe: « Nulle peine sans loi ». Autre nouveauté assumée: le fait que le gouvernement français ait décidé de donner des ordres à un tribunal. Par là, on liquidait la doctrine de la séparation des pouvoirs et bafouait les conceptions héritées de Montesquieu et de la Révolution française. « Vous êtes en avance sur nous! », aurait dit, avec une ironie méprisante, le major Beumelburg à de Brinon. À cette remarque, celui-ci sourit. On imagine sans peine sa fierté déplacée.

### Scène II

Six ans plus tard, soit en 1947, un détenu voit passer entre deux gardiens un vieillard voûté, vêtu d'une sorte de gandoura taillée dans une mauvaise couverture. Un pantalon trop court laisse entrevoir des chevilles blanches, veinées de bleu, décharnées, cerclées d'acier luisant. D'une main, l'homme tient une ficelle qui soulève la chaîne de ses chevilles afin qu'elle ne traîne pas sur le sol... Quel luxe dans l'humiliation! C'était Fernand de Brinon, délégué de Vichy, le « collaborateur par excellence », un de Brinon méconnaissable, clochardisé, qui savait qu'on allait l'exécuter le lendemain. Jamais je n'oublierai le regard de cerf traqué qu'il eut lorsque nos yeux se croisèrent. Dans le fourgon qui le conduisait au fort de Montrouge, on dit qu'il soupira: « On comprendra vite que je suis un bon traître! »

Ce qui rend suspectes les déclarations de bonne foi de M. de Brinon et du colonel vietnamien, c'est qu'elles ignorent leur collusion avec les troupes étrangères occupant leur pays et l'avantage qu'ils en ont tiré. *A contrario*, peut-on accuser de trahison un homme qui, dans une guerre, prend position pour l'ennemi sans en retirer aucun bénéfice matériel, et même court le risque de poursuites pénales ? Sûrement pas. Ce fut le cas, pendant la guerre d'Algérie, de Vercors et de Sartre.

Ce fut le cas aussi, mais d'une façon plus extravagante, plus baroque et, pour tout dire, plus inintelligible, du moins à la lumière du seul sens commun, de Knut Hamsun, l'écrivain norvégien prix Nobel de littérature, certainement l'un des plus grands écrivains européens du xx<sup>e</sup> siècle, qui écrivit dans le dernier numéro de la revue collaborationniste *Aften Post* une incroyable apologie posthume d'Hitler. C'était au lendemain de sa mort. Elle commençait ainsi : « Je ne suis pas digne d'élever la voix pour parler d'Adolf Hitler, champion de l'humanité et apôtre qui répondit des droits de toutes les nations. » Manès Sperber, qui professait en tous points des idées radicalement opposées, écrit dans

sa préface à l'édition française du journal de Knut Hamsun, Sur les sentiers où l'herbe repousse : « En tout soixante-dix mots, plus fous, plus contraires à la vérité les uns que les autres. Nul intérêt personnel ne motivait cette démence. [...] Sous l'Occupation, il s'était employé souvent à sauver des résistants condamnés à mort et des Juifs, mais, devant le tribunal, il ne regrette aucun des articles incriminés, bien qu'il se soit rendu compte de ses aberrations ahurissantes...»

Ses biens saisis, ruiné, interné, Hamsun mène, à quatrevingts ans passés, une vie de jeune conscrit toujours ivre de vivre : « En réalité, je ne suis pas inoccupé. Il faut, comme tout le monde par les temps qui courent, que je raccommode mes chaussettes chaque jour et que je reprise mon veston au coude. À cela s'ajoutent tant de petites choses à faire que je ne mentionnerai pas : il faut que je fasse mon lit, que je fume mon cigare du matin et que je tue des mouches. Il faut que je fixe un des pieds de ma chaise qui se détache, et il faut que j'enfonce un clou dans le mur pour mon chapeau, je me suis trouvé une pierre pour cela. » Il conserve ses réflexes de paysan et l'amour inaltéré des plantes : « Il y a un petit sapin, tout en bas, dans le jardin à l'abandon de la maison voisine [...] Il va mal et il est sûrement condamné à mort. Il est si beau, si petit, un mètre de haut et droit comme un cierge. Seulement, il y a un gros peuplier qui le couvre de son ombre, qui lui frotte la cime nuit et jour de son feuillage et ne le laisse pas en paix un seul instant. » Par les soirs obscurs d'automne, il fait un détour et arrache feuilles et branches du peuplier pour être en paix la nuit. Et, si l'on poursuit la lecture de ce journal (et comment ne pas la poursuivre tant le panthéisme d'Hamsun est contagieux), quelque six mois

après, on peut lire : « Dieu soit loué, voici le printemps, en tout cas ! Je passe à côté du petit sapin qui se dresse là, dans la neige, qui existe. Naturellement, tout le monde a pu voir dès le mois de mars que sa cime était vivante. Dans trente ans, ce sera un grand sapin, du bois de charpente. Il y a si peu de petits oiseaux ici. L'hiver a été rude et beaucoup ont péri sans doute. »

Il rêve aussi. Mira est une étoile qui surgit, luit un peu, puis disparaît. C'est le cours d'une vie toute entière qui est suggéré. Si dans la vie d'Hamsun, il y eut place pour la folie, il n'y en eut jamais pour la bassesse, sentiment qui lui était étranger. L'auteur de *Pan* et de *La Faim* a l'âme en paix : « Mon esprit est pur, écrira-t-il avec raison, et ma conscience libre. » Il n'ignore pas que la mort le guette, mais, comme Madame du Barry, il réclame au bourreau encore un moment de bonheur : « Sûrement que nous devons mourir, mais pas tout de suite » et « Je me réjouis de revivre. » En 1959, la Norvège résistante célébra avec faste le centenaire de son fils prodigue. Hamsun ne pouvait pas mourir.

### Le massacre des innocents

Le dernier visiteur parti, ma journée n'en était pas pour autant terminée, car je dînais ce soir au restaurant avec une femme dont j'avais été l'avocat et qui est devenue depuis lors une amie.

Lorsque nous nous sommes connus, Sabine était enceinte et vivait dans l'appréhension que son accouchement se passe mal et que cet enfant, le seul quelle aurait, meurt un jour du sida. Étonnante prémonition ou angoisse déraisonnable ? On va le voir. Elle était venue me voir ayant appris que je conseillais des parents dont les

enfants étaient morts après avoir contracté ce virus.

« Je suis architecte, me confia-t-elle, et ne connais rien à ces choses. Je vous demande simplement de me dire les dangers qui existent et l'espoir que je peux avoir, si espoir il y a. »

Une âpre bataille opposait alors les médecins aux politiques : les premiers réclamaient la mise en place de tests en urgence, les seconds s'acharnaient à la retarder pour des raisons financières, au prix, accepté par eux, de la mort de centaines de victimes. Bataille entre la vie et la mort, dont j'espérais que la vie finirait par triompher. Voilà ce que je lui disais à notre première rencontre. Elle voulait cependant plus de détails.

Nous étions en nombre 1984, elle était enceinte de trois mois. Les recherches sérologiques menées par le docteur Pinon, chef du poste de transfusion sanguine à l'hôpital Cochin, ayant révélé un taux de séropositivité de cinq pour mille sur un échantillon de donneurs de la région parisienne, il en informa téléphoniquement, puis par écrit, la Direction générale de la santé. Dans sa note, il évaluait à sept par jour pour Paris le nombre de contaminations par transfusion, soit plus de deux mille cinq cents par an. « Tout retard à la mise en place d'une détection systématique des donneurs, écrivait-il, serait coupable ». C'était le premier coup de tocsin. Il y en aura d'autres.

Le 22, la Commission consultative de la transfusion sanguine était saisie de la question. À son tour, le d' Brunet rendait compte d'une étude qui montrait que le sida se développait de façon endémique et à un rythme rapide. Parmi les mesures qu'il préconisait d'adopter pour lutter contre cette extension inquiétante de la maladie figurait le dépistage, « compte tenu de la mise au point prochaine de

tests par des firmes françaises et américaines ». C'était là un espoir raisonnable.

Février 1985, Sabine se trouvait au sixième mois de sa grossesse. Je lui apprenais que le 8 février, la société Abbott-France venait de déposer au Laboratoire national de la santé un dossier d'enregistrement d'un test sanguin et que la presse, notamment *Le Monde* et *Le Matin*, annonçait la mise en place prochaine d'un dépistage systématique, réclamé par l'opinion. Le 22 février, l'administration américaine autorisait quant à elle la vente du test Abbott.

Mars 1985, septième mois de grossesse. Le 12 mars, le D' Brunet portait à la connaissance du d' Roux, à la Direction générale de la santé, les résultats d'une enquête menée sous la responsabilité du d' A.M. Couroucé, qui ne laissait aucun doute sur la contamination des produits sanguins distribués : « Dès lors, l'intérêt de la Santé publique commande qu'il soit pris acte de l'agrément donné au test Abbott par le département de la Santé publique de Washington [...] et que l'usage de celui-ci soit rapidement autorisé en France. »

Il y avait donc consensus chez les praticiens sur la nécessité d'un dépistage systématique des donneurs de sang. Pour ce faire, un test le permettait. « Votre enfant n'est pas encore né, pouvais-je annoncer à Sabine, mais si le dépistage des donneurs de sang est ordonné, rien ne devrait à sa naissance mettre sa vie en danger ». À ces éphémérides de l'espoir s'opposaient malheureusement d'autres éphémérides, celles, plus macabres, d'une mort annoncée.

Le 13 mars, le lendemain même du jour où il recevait la note du d' Brunet, le d' Roux demandait au Laboratoire national de la santé de « surseoir à l'enregistrement du test réactif ». Le 14, le directeur du laboratoire confirmait la

possibilité d'une « action retardatrice jusqu'aux alentours du 1<sup>er</sup> mai ». Le mot fatal, « retardatrice », était prononcé et l'urgence sanitaire sacrifiée dans le seul souci commercial de permettre à Diagnostics Pasteur (société anonyme constituée par l'Institut Pasteur Fondation et la société Sanofi du groupe Elf) de rattraper son retard. Le 18 mars, à une réunion au cabinet du ministre de la Santé, M. Edmond Hervé, Jean Weber, dirigeant de Diagnostics Pasteur, demandait au ministre de retarder la mise en place du test Abbott. Le 21, il renouvelait sa demande par écrit. Autant de manœuvres que les politiques cachaient au public.

Avril 1985, Sabine était enceinte de 8 mois. Le 2 avril, le groupe de travail animé par le Dr Couroucé réclamait à l'unanimité la mise en place du dépistage systématique. Le 3 avril, l'Allemagne autorisait le test Abbott. Le 15 avril, le congrès d'Atlanta, qui réunissait deux mille chercheurs du monde entier, et le Comité national d'éthique en France se prononçaient pour le dépistage obligatoire des dons du sang. Ce dernier fait ne souffrait aucune contestation, puisque le comité s'adressait au D<sup>r</sup> Couroucé par écrit. Mais suggérant « une gestion astucieuse note. calendrier » pour retarder le test, portait le visa de M. Schweitzer directeur de cabinet du Premier ministre, qui approuvait. M. Fabius tranchait de son côté en ces termes : « J'y suis favorable. Je l'annoncerai peut-être dans dix jours. Préparez discrètement les choses en laissant la décision ouverte. » Que d'aveux dans ces notes où il est gestion question de astucieuse conduite « discrètement »! Les politiques ont honte de ce qu'ils font, mais le font quand même.

Mai 1985, Sabine va accoucher dans le mois. Le 9 mai, le professeur François Gros, convoquait une réunion interministérielle avec, à l'ordre du jour, la « mise en place de la stratégie astucieuse du calendrier d'autorisation » préconisée dans la note du 29 avril. Le compte rendu de la réunion, établi par les services du secrétariat général du Gouvernement le 17 mai, prendrait la forme discrète d'un « bleu », document non signé ; en clair, le cabinet du Premier ministre mettait tout son poids dans la balance pour interdire au D<sup>r</sup> Netter de libérer le test.

Le 14 mai, nouvelle réunion confidentielle entre MM. Weisselberg, Roux et Policard, président de Diagnostics Pasteur. Dans le compte rendu rédigé, M. Policard confirmait que Diagnostics Pasteur avait obtenu ce qu'il réclamait : le report au mois de juillet de l'autorisation de mise sur le marché du test Abbott.

\*

Pierre-Marie est né le 30 mai 1985. Quatre heures après sa naissance, il a fait un ictère néonatal, nom savant de la jaunisse banale du nouveau-né. Dans la nuit du 30 au 31 mai, le médecin du service qui avait pris en charge le bébé décidait une exsanguino-transfusion. Le sang provenait d'un don fait au CNTS deux jours auparavant, le 28; le donneur, une jeune femme de trente ans, n'avait pas subi de test de dépistage. C'est seulement le 12 octobre 1985 que la séropositivité de cette personne sera révélée lors d'un troisième don du sang. Trop tard : Pierre-Marie était condamné. Il est mort, six ans plus tard, le 10 avril 1991.

Cet enfant ne devait pas vivre parce que, loin de lui, ignorant même son existence, des ministres avaient décidé, par un mélange caractéristique de désinvolture, de cynisme et de calcul financier, de retarder le dépistage des dons du sang. Pierre-Marie n'eut droit ni aux fleurs ni aux

couronnes de nos ministres. Nul hommage à son martyre, nulle consolation à sa mère. La République se contenta d'offrir à celle-ci cent mille francs, aumône obscène, contre la promesse qu'elle renoncerait à les poursuivre. Des juristes ayant expliqué à nos ministres, qui ajoutaient l'indélicatesse au crime, que le contrat qu'ils offraient aux victimes était immoral, nos princes crurent bon alors de gonfler le dédommagement, tout en supprimant la contrepartie. Les parents des victimes purent ainsi, suivant le cas, toucher cinq cent mille à deux millions de francs pour une vie humaine, celle d'un enfant étant évidemment estimée de moindre valeur que celle d'un adulte. La mère de Pierre-Marie a repoussé cette offre sacrilège.

- Maître, me dit-elle, plus attristée encore qu'horrifiée, j'ai élevé pendant six ans mon enfant comme s'il devait me survivre, et un soir, dans la voiture qui nous ramenait de vacances, il est mort. Le jour de son enterrement, vous étiez à mes côtés, ainsi que son père remarié, mais ceux qui l'ont tué étaient absents. Avaient-ils honte ?
  - C'est pire, soupirai-je accablé, ça leur est indifférent.

## Le confesseur confessé

Ces soirées où, dans la pénombre de mon cabinet, clients, confrères et visiteurs se déshabillent devant moi, me dénudent aussi. Les questions des uns et des autres m'interrogent en retour et je me connais mieux de les connaître mieux. Comme Mathilde, je privilégie moi aussi la passion, tant et si bien qu'il m'arrive de l'excuser, même quand elle se fait criminelle. Comme elle, je pense que l'amour doit garder son secret. Comme Knut Hamsun, vieux compagnon de lecture, j'aime la vie jusqu'à l'ivresse, jusqu'à commettre des folies, les seules qui soient admissibles,

celles qui apportent des coups et non des zéros sur un compte en banque. L'éloge fou d'Hitler, dans une Europe en ruines, à peine sortie des ténèbres, ne pouvait que choquer ; quelques semaines plus tôt, il aurait même été criminel, mais Hamsun n'en avait que faire. Dans son excès de vie, il défiait la société. Ne lui manquait, à lui comme à Mathilde, que la maîtrise de soi, seule à même d'apprivoiser notre part d'ombre.

À l'inverse, le colonel vietnamien de l'armée française et M. de Brinon, ambassadeur de Vichy, sont chacun à leur manière ce que les Chinois appellent des « exemples négatifs » : ils ont cédé au conformisme et à l'avidité. Pétain était alors incroyablement populaire et les experts ne manquaient pas pour annoncer la victoire de l'Allemagne; les réalistes n'en demandaient pas plus pour être associés au triomphe programmé du Reich. Il en allait de même en Asie. Sur la base d'une expérience historique douloureuse, beaucoup ont pensé que la France écraserait le Viêt Minh. Ici aussi, le calcul était vite fait, mais l'histoire, en Asie comme en Algérie, avance masquée. M. de Brinon doit être condamné pour avoir été du même avis résigné que le Parlement, droite et gauche confondues, qui offrait les pleins pouvoirs à Pétain ; de même, le colonel Duc est coupable d'avoir fait confiance aux autorités françaises, droite et gauche confondues, dont il comptait tirer avantage. Et la faute entraînant le crime, l'un et l'autre sont coupables d'y avoir trouvé leur intérêt : pouvoir et avantages matériels, et par une pente fatale d'avoir commis des actes considérés comme des crimes après la défaite. Leur mea culpa tardif ne changea rien, ni leur ralliement à la morale du jour et aux consensus de toutes sortes qui prévalent désormais, des droits de l'homme à la démocratie imposée.

La leçon que j'en tire, au terme de ces soirées, est la défiance, juste, sereine, intraitable, vis-à-vis des puissances de l'argent, des attraits du pouvoir et des fatalités du conformisme moral. Si nous avons l'âme propre, ne faisons confiance qu'à elle ; à elle d'être notre unique juge et maître. Elle connaît notre vérité. À elle, on ne peut mentir, et son seul code s'appelle l'honneur.

# Un jour à Paris

Traverser Paris, pour moi, c'est traverser ma vie. Tant de souvenirs m'y attachent, joyeux ou tragiques, mais toujours bouleversants. Je ne me les rappelle pas sans émotion. Paris reste Paris, ville hantée et enchantée – une fête, selon les mots d'Hemingway. Les larmes même y ont un goût de champagne. C'est la raison pour laquelle je m'y déplace le plus souvent à pied, foulant le macadam d'un pas léger, pour retrouver au coin des rues de vieux compagnons, morts ou vivants, sentir sur mon épaule la main d'un ami perdu de vue il y a des dizaines d'années ou entendre le rire espiègle d'un complice croisé au hasard. J'ai deux rendez-vous aujourd'hui, l'un vers 14 h 30 au palais de Justice, l'autre boulevard de Port-Royal en fin d'après-midi. m'apprête-je à arpenter la ville de ma vie, une fois de plus. Oui, Paris vaut bien une messe, et même plusieurs.

#### *Montmartre*

À mon emploi du temps, ce matin, un petit-déjeuner avec un confrère dans son appartement exigu de Montmartre. C'est un ami généreux. À mon retour à Paris après une longue absence, il m'avait offert l'hospitalité dans son domicile d'alors, un magnifique appartement de l'avenue Montaigne. En le retrouvant ce matin, en haut de la butte, je le surpris en train de contempler, les larmes aux yeux, les photos érotiques d'une jeune femme belle et radieuse:

« Tu la reconnais », me lança-t-il?

Pour sûr, je la reconnaissais. Je l'avais croisée avenue Montaigne, où elle vivait avec lui. Amateurs de peinture, ils s'étaient rencontrés lors d'un vernissage. Elle s'était présentée comme la fille d'un haut fonctionnaire de la préfecture de police. S'aimant l'un l'autre, ils avaient décidé de se marier, mais, lors de la publication des bans, elle dut lui avouer, morte de honte, que son père n'était qu'un simple agent. Il la consola tant qu'il put, lui dit et redit que c'est elle qu'il aimait, non sa position sociale, mais eut malgré tout le sentiment étrange de ne l'avoir pas complètement convaincue. Inquiet, il lui téléphonait régulièrement dans la journée pour l'assurer de son amour.

Un après-midi, elle ne répondit pas à son appel. Il rentra

chez lui précipitamment et la découvrit gisante au sol. Près de sa main, traînait un ultime message : « Je ne suis pas digne de toi. » On ne put la sauver. Un malheur n'arrivant jamais seul, s'ajouta à son deuil une contrariété mesquine : la propriétaire lui signifiait son congé pour trouble de jouissance. Il préféra éviter le procès, de peur que sa bienaimée puisse faire l'objet de propos malveillants. Je l'invitai à refermer son album photos et à se joindre à moi pour prendre un petit déjeuner dans le bistro voisin. En nous installant, nous aperçûmes une chanteuse du nom de Dalida...

## Place Clichy

En face d'une brasserie où rôdent encore les ombres d'Henry Miller et d'Anaïs Nin se trouve un restaurant de poisson qui domine la place Clichy. Chaque samedi, dans la dernière année de sa vie, Jean Genet m'y attendait pour dîner. J'avais fait sa connaissance dans une autre existence, au procès des porteurs de valises, où je l'avais fait citer comme témoin. Son témoignage plein d'humour et de tendre insolence fit rire la salle. Moins les juges congestionnés, empêtrés dans leurs questions. À l'une d'entre elles : « Pourquoi avez-vous de la sympathie pour le FLN ? », il répondait d'un ton sans réplique : « Parce que je suis toujours du côté du plus fort ! »

Quelque temps après, j'eus l'occasion de lui rendre service. Il se trouve que Genet avait un ami nommé Abdelkader, né d'un père algérien et d'une mère allemande – tout pour plaire, glissait Genet. Abdelkader exerçait la curieuse profession de fildefériste, qui ne manque certes pas de charme, mais n'est pas sans danger. Un jour, il chuta. Irréparablement handicapé, il ne put reprendre son activité de funambule. Genet eut alors l'idée de l'envoyer en Chine étudier la science du cirque, j'allais dire du risque. Or pour voyager en ces contrées lointaines, il lui fallait un passeport et, pour des raisons politiques, on ne sur la bonne volonté pouvait compter tant française qu'allemande. l'administration Abdelkader s'adressa alors à un bureau du FLN au Maroc qui éconduisit le farfelu. Ainsi Genet en vint-il à s'adresser à moi. Suspendu un an à la suite du procès des porteurs de valises, j'avais provisoirement élu domicile au Maroc, où je conseillais le ministre des Affaires africaines. Je lui fis part du problème. Il en parla au général Oufkir, ministre de l'Intérieur, qui me reçut aimablement. Je plaidai le cas d'Abdelkader et de son ange gardien. J'eus finalement gain de cause : Abdelkader obtint un passeport marocain. Genet me remercia chaleureusement.

Après quoi, nous nous sommes perdu de vue jusqu'au procès Barbie. Apprenant que j'avais accepté de défendre « l'indéfendable » en la personne de l'ancien chef de la Gestapo de la région lyonnaise, il me télégraphia ces simples mots ; « J'apprends que vous défendez Barbie. Plus que jamais vous êtes mon ami. » Puis, de nouveau, le silence, rompu à la fin de sa vie par ce tête-à-tête hebdomadaire, qui nous comblait, je crois, tous les deux. Il s'intéressait à mes dossiers.

- Ainsi, me demandait-il, c'est toujours le criminel qui vous intéresse ?
- Il ne m'intéresse pas seulement, il me met à nu comme tous les héros des procès, Antigone ou Mandrin, Raskolnikov ou Raymond la Science.
  - C'est le ban qui grandit, concluait-il.
    Le ban dont il parlait est celui des forbans.

Ce que j'appréciais en lui, outre qu'il était affranchi de toutes les conventions, c'est que pour chanter – et de quelle manière – la gloire des assassins et des voleurs, il s'exprimait dans une langue foisonnante au lyrisme contagieux. Tout le contraire de nos maîtres spirituels autoproclamés qui, pour faire peuple, croient bon de faire vulgaire. Par là, Genet renouait avec la riche tradition révolutionnaire. Imagine-t-on Saint-Just annonçant au comité de Salut public : « J'ai la banane », ou Camille Desmoulins s'écriant au tribunal révolutionnaire : « Je suis clean » ?

Et c'est un coup de fil, maudit téléphone, de Jackie, son nouvel ami, qui m'apprit un matin que Jean Genet n'était plus.

### Une pizzeria rue de Mogador

Rue de Mogador, en face du théâtre, il y a une modeste pizzeria sans attrait, ni signe distinctif (sinon peut-être de ne pas en avoir). C'est là que Bechir, alias Pascal, me donnait rendez-vous, au prétexte que la police n'irait pas « chercher un bougnoule chez les ritals ». Bechir était alors responsable de la solidarité avec les 10 000 prisonniers du FLN en France, une puissante organisation à la logistique parfaitement huilée, puisqu'elle parvenait à adresser tous les mois un mandat à chaque prisonnier, tout en versant une allocation dans le même temps aux Adolescent, Bechir avait assisté aux massacres de Sétif, en 1945, quand l'armée et les colons avaient donné la chasse aux Arabes. Le bilan fut lourd : 20 000 morts. Il avait vu brûler dans des fours à chaux les cadavres de villageois qu'il connaissait. Arrêté pendant la guerre d'Algérie, il fut torturé trois jours durant rue des Saussaies, dans les locaux de la

DST, pour me mettre en cause. Il tint bon, mais conservera jusqu'à la mort les traces des sévices. Emprisonné à Fresnes, il s'est évadé déguisé en gardien, ultime pied de nez à l'administration pénitentiaire. Nous nous retrouvâmes à Bruxelles où nous nous embrassâmes chaleureusement, comme deux vieux frères qu'unissait le sang versé par les bourreaux. En ce temps-là, on m'appelait Mansour.

### Avenue de l'Opéra

À la même époque, une centaine d'étudiants, originaires des colonies portugaises d'Angola, du Mozambique et de Guinée, avaient quitté le Portugal de Salazar et traversé l'Espagne de Franco munis de faux papiers français que le général de Gaulle, préparant l'avenir de l'Afrique post-lusitanienne, leur avait fait remettre via une mission protestante. À la frontière, la police française leur avait confisqué leurs vrais faux papiers et une organisation religieuse les avait recueillis dans une de ses maisons aux environs de Paris, en attendant que des bourses d'études soient allouées aux uns et aux autres.

Quarante-cinq d'entre eux, pressés de rejoindre la lutte, s'adressèrent à moi pour regagner leurs pays respectifs. Faire quitter la France en même temps à quarante-cinq jeunes Africains sans papiers n'est pas une mince affaire. Pour résoudre ce problème, je contactai l'ambassadeur du Ghana, qui était un ami. On convint que leur accorder de faux documents émis par l'ambassade ne résoudrait rien, car il leur manquerait encore un visa français. Nous résolûmes alors de leur faire délivrer lesdits documents par l'ambassade de London : le Ghana étant membre du Commonwealth, ils n'avaient pas besoin de visa. Quant au

visa français, il fut décidé que l'on s'adresserait à l'ambassade de France en les présentant comme une équipe de danseurs, les Accra's Boys, désireux de transiter par la France pour rejoindre l'Allemagne, pays où ils n'avaient pas non plus besoin de visa.

Un entrepreneur de spectacles persuasif réussit à décrocher un visa collectif sans que les danseurs eussent à se présenter à l'ambassade. Problème : ces pseudo-artistes ghanéens, qui ne parlaient pas un mot d'anglais et dansaient comme un pied, n'avaient pas non plus, et pour cause, sur leurs passeports flambant neuf (et encore moins sur leur visa collectif) le tampon des douanes françaises attestant de leur entrée sur le territoire français. De quoi éveiller les soupçons! Pour éviter un contrôle sérieux à la frontière franco-allemande, je décidai de louer un autocar à une agence de tourisme, avenue de l'Opéra, pour un séjour de trois jours à la découverte du Rhin romantique. Une amie devait guider le chauffeur sur une route discrète, loin des grands axes. Il ne restait plus à l'ambassadeur du Ghana et à moi-même qu'à attendre le coup de fil nous annonçant la réussite de l'opération. Ce coup de fil nous atteignit à une heure du matin. Quelques heures plus tard, nous étions à Bonn où nous retrouvâmes les Accra's Boys, qui, de là, grimpèrent dans un avion spécialement affrété pour le Ghana. Soulagés, nous nous sommes embrassés, l'ambassadeur et moi.

- − *I was afraid*, m'avoua-t-il.
- Moi aussi, lui répondis-je.

Nous nous sommes attardés dans le jardin de cet hôtel de Bad Godesberg que fréquentait naguère le Führer, en un temps où l'entrée était interdite aux « nègres ».

Inutile de dire que nous étions heureux d'avoir réussi

notre coup. Le cabinet, avec la collaboration efficace de l'ambassadeur, commençait à s'imposer comme une agence de voyages discrets (je préfère ce mot à celui de clandestin, qui sous-entend une faute). J'étais d'ailleurs, en fait de clandestinité, sous la surveillance de la police. Mais si les rapports avec l'institution policière obéissent à la froide raison instrumentale, il en va parfois différemment avec les policiers eux-mêmes : les sentiments prennent de temps en temps le dessus.

Chargé de m'avoir à l'œil, un agent de la DST finit par me prendre en sympathie. Un jour, il m'informa que trois de mes amis camerounais, membres de l'upc (Union des populations du Cameroun), étaient menacés d'arrestation. Je décidai de les habiller non plus en jazzmen, mais en prêtres – les curés intimident tout le monde, même les douaniers. Fra Diavolo (c'était son surnom) porteur de valises et vrai prêtre de son état, me fut d'un grand secours. Je m'étais procuré trois déguisements complets dans une maison de location d'habits pour le théâtre; encore fallait-il savoir porter la soutane de façon convaincante. C'est là qu'intervint mon bon père et ami. Comment marcher avec des godasses de curé de campagne, revêtu d'une soutane, qui n'offre pas la même aisance de mouvement que de simples jeans ? Comment tenir un bréviaire ? Mon ami apprit tout cela aux jeunes Camerounais – le séminaire en cours accéléré – et l'ambassade délivra un passeport aux révérends Smith, Robinson et Prime. Il ne leur restait plus qu'à prendre un train pour l'Allemagne et, de là, un avion pour Accra.

Un jour que je leur rendais visite au Ghana, dans le taxi qui me conduisait de l'aéroport jusqu'à la capitale, je vis sur la chaussée une femme qui, m'ayant reconnu, m'adressait de grands signes. C'était la veuve de Félix Mounié.

- Comment te portes-tu, lui demandai-je?
- Mal ! Figure-toi que la police a perquisitionné nos locaux et trouvé des explosifs. Décampe au plus vite !

À la stupéfaction du chauffeur, je m'exécutai, et retournai à l'aéroport d'où je pris le premier avion pour la Guinée où j'avais un ami poète, musicien et danseur – qui, en outre, était ministre de l'Intérieur, Keita Fodéba. À l'aéroport de Conakry, un ami rencontré par hasard – la fortune, décidément, me souriait – m'apprit que Keita venait d'être arrêté. Je commandai un Cuba libre et continuai mon vol jusqu'à Paris. Il y a toujours un peu de sang parmi nos rires.

C'est au bar d'un palace de l'avenue de l'Opéra comme l'agence de tourisme, que Francis Jeanson, le patron du réseau qui portait son nom et venait en aide au FLN, me rencontra. Les flics, me confia-t-il, un sourire en coin, sont des créatures romanesques. Ils m'imaginent au bois de Boulogne affublé d'un masque de carnaval ou enterré dans je ne sais quel squat de Nanterre. Ça ne leur traverserait pas l'esprit que je puisse être ici. Apparemment, confort et clandestinité ne font pas bon ménage dans leur esprit. Et puis, ajoutait-il malicieusement, il y a deux portes : une pour entrer, une pour sortir. On pourra m'y chercher longtemps.

# Île de la Cité, place Dauphine

Il est 13 heures, mon rendez-vous avec le juge est à 14 h 30. Installé sur une terrasse, j'ai le temps de m'abandonner aux rêveries historiques et de contempler la majesté imposante de cette étroite bande de terre qui va de l'île de la Cité à la place de la Concorde — la plus forte

concentration d'Histoire, de gloire et de mort dont le monde puisse rêver. À huit siècles de distance, je vois Philippe le Bel penché à une fenêtre du Louvre, le visage tourné vers la pointe de l'île de la Cité où les maîtres du Temple attendent d'être brûlés vifs. Il lève calmement la main. C'est le signal qu'attendait le bourreau pour embraser le bûcher. L'héritier des Capétiens a le masque noble et tragique des tyrans, selon Guillaume Apollinaire, et l'impassibilité du joueur d'échecs qui, à la fin d'une longue partie, dit simplement : échec et mat. Ainsi s'achèvent sept années de conflit entre le roi par la grâce de Dieu et l'ordre des chevaliers du Temple.

Tout au long des deux siècles de son existence, l'ordre a eu le temps de changer de visage, s'ouvrant en Palestine de nouveaux horizons, où l'Histoire, ce tombeau des illusions, ne lui ménagea ni les surprises ni les découvertes. Les chevaliers avaient vu un roi de France s'allier avec un sultan de Babylone, un empereur du Saint-Empire comploter avec le « vieux de la montagne ». Loin du royaume très chrétien de France, ils s'étaient initiés aux traditions religieuses de l'Orient, néoplatoniciennes, gnostiques, manichéennes, autant de nouveautés fascinantes. Ils avaient découvert l'islam. Un ésotérisme nouveau s'abritait derrière la hiérarchisation extrême de l'organisation et renforçait son goût pour le secret.

Autre déchirement pour les chevaliers français : le Temple exprimait un idéal d'unité de la chrétienté, en contradiction avec l'émergence de l'État et l'affirmation de la puissance royale sous l'égide des légistes de Philippe le Bel. Or, le Temple ne relevait que de l'autorité du pape. Enfin et surtout, il était devenu immensément riche, force insolente qui défiait le pouvoir royal.

Choc de deux puissances, le conflit entre Philippe et les templiers était inéluctable. Certes, il devait être posé en termes de foi, mais sur le plan de la symbolique judiciaire, il fallait un grand et beau procès. Ce beau procès des templiers – ainsi dit-on d'une blessure qu'elle est belle – s'est joué comme une partie d'échecs : aucune place ne fut laissée à l'improvisation, ni l'ouverture ni le lent déplacement des pions ; chaque parade de l'adversaire fut déjouée à l'avance et contrée jusqu'au coup final – fatal. Cette partie menée de main de maître fut l'œuvre du plus influent des conseillers du roi, Guillaume de Nogaret.

Pour apprécier l'élégante simplicité de sa solution, il est nécessaire de bien comprendre la complexité du problème qu'il avait à résoudre. Jamais le peuple n'aurait admis que, pour compromettre les chevaliers du Temple et confisquer leurs biens, le roi osât les traiter comme il venait de traiter les Juifs – qu'il avait brutalement dépouillés, torturés et expulsés du royaume, sans se donner la peine d'y mettre les formes. À l'égard des templiers, la première mesure à prendre était de les chasser de l'Église, seule façon de saper leur légitimité. Pour y parvenir, le concours de la papauté était indispensable, concours qu'elle ne pouvait apporter de quelque manière que ce soit, tout français que fut le nouveau pape. Clément v devait donc être mis, étape après étape, devant le fait judiciaire accompli. À cette fin, on manœuvra habilement les dignitaires de l'Église de France, tout en veillant à ne jamais s'exposer, ni à perdre le contrôle de la situation. Ce qui fut fait et bien fait. Je ne peux m'empêcher d'admirer le piège tendu par Nogaret, patarin (hérétique), fils de patarin albigeois, fils d'Albigeois, selon les mots du pape Boniface.

En 1303, un templier du nom d'Esquin de Floyran, qui

avait assassiné un gouverneur provincial de l'ordre, près de Milan, s'était réfugié à Paris. Nogaret retrouva sa trace et le fit enfermer au château royal de Toulouse dans la même cellule qu'un bourgeois condamné à mort. Privés tous deux, à titre exceptionnel, de la présence d'un prêtre, l'un confessa l'autre. Épouvanté par les révélations d'Esquin sur les chevaliers du Temple et comprenant l'avantage que pouvait lui valoir leur dénonciation, le bourgeois demanda aussitôt audience au roi, ce qui lui fut accordé, sur le conseil de Nogaret. À la suite de quoi, il fut gracié. Quant au roi, il avait enfin trouvé le *casus belli* qu'il cherchait ; patient et sûr de son triomphe, il attendit quatre ans avant de passer à l'action.

C'est ainsi que le 13 octobre 1307, un vendredi, à l'heure convenue, tous les Templiers de France, dont le grand maître Jacques de Molay, furent arrêtés. Le lendemain, le roi décriait dans un manifeste avoir agi sur les « supplications de notre bien-aimé en Notre-Seigneur, Guillaume de Paris », inquisiteur de France. En fait, l'ordre secret d'arrestation pris par le Conseil du roi était daté du 14 septembre, celui de réquisition de l'inquisiteur du 22.

Dix jours plus tard, le 24 octobre, Jacques de Molay signait sa condamnation par les aveux suivants : « Le frère Humbert fit ensuite apporter une croix d'airain où se trouvait l'image du Crucifié et m'enjoignit de renier le Christ figuré sur cette croix. De mauvais gré, je le fis. Le frère Humbert me dit ensuite de cracher sur la Croix, je crachai à terre. » Le 25 octobre, Molay était présenté aux professeurs et étudiants de l'Université, à Paris, à qui il confirmait ses aveux. Sur les cent trente-huit frères du Temple arrêtés à Paris, quatre seulement plaidèrent non coupable. Clément v, affolé, ordonna, avec une maladresse

confondante, l'arrestation de tous les Templiers à travers l'Europe dans l'espoir de les soustraire aux initiatives d'autres souverains. Agissant ainsi, il paraissait confirmer les accusations portées contre eux par l'autorité royale en France. Ainsi le roi gagnait-il aisément la première manche.

Le pape tenta de prendre sa revanche, en vain. En février 1308, il révoquait les pouvoirs de l'Inquisition et prenait lui-même en charge l'affaire. Le procès ne risquait-il pas de prendre un tour nouveau et de se retourner finalement contre le roi ? Gardien de « la perle infiniment précieuse de la foi catholique », Philippe le Bel répondit à l'initiative de Clément v par un habile appel aux états généraux – autant dire à l'opinion. Convoquant ses maires, consuls, communes, barons, archevêques, évêques et abbés, fin mars 1308, il dressa devant eux un violent réquisitoire contre les frères du Temple. Utilisant un procédé promis à une grande fortune, il amalgamait tous les aveux partiels arrachés aux prisonniers en un réquisitoire unique. Du grand art. Devant tant d'éloquence, les états généraux ne purent qu'approuver la décision du roi. Le pape recula : il laissait l'instruction des cas individuels aux commissions diocésaines tandis que la commission pontificale n'enquêterait que sur l'activité de l'ordre en tant que tel, à charge pour elle de remettre son rapport lors d'un concile ultérieur. Par là, il laissait le champ libre à Philippe le Bel. Les prisonniers restaient où ils étaient : entre ses mains.

\*

La reculade du pape portait, certes, atteinte aux « droits de la défense », elle ne la rendait cependant pas impossible, car en ces âges qu'on imagine obscurs, l'ordre était à sa manière déjà international. Or, dans certains pays, les Grands étaient favorables à la papauté. La fenêtre de tir du pape, pour recourir à un langage contemporain, était étroite, mais réelle. Bref, il avait tout loisir pour contreattaquer. Curieusement, il n'en fit rien. En France même, alors que les frères du Temple auraient pu, devant la commission pontificale, dénoncer l'opération de « calomnie et cupidité » dirigée contre eux (suivant l'expression du roi d'Angleterre Edward II), ils s'en abstinrent eux aussi. Bizarre, vous avez dit bizarre ? Comment expliquer une telle passivité ? Il serait mal avisé, je crois, de prétexter seulement la torture ou le manque de courage, car, au pied du bûcher, nombre d'entre eux surent se montrer héroïques. La raison de cet étrange mutisme est peut-être à chercher ailleurs.

En vérité, les Templiers n'étaient pas seulement prisonniers du roi, ils l'étaient plus encore d'eux-mêmes. Peut-être n'adoraient-ils pas une idole, peut-être ne se donnaient-ils pas des baisers obscènes, peut-être crachaient-ils pas sur la Croix, mais leur faute était plus grave, plus lourde : ils ne portaient plus sur le monde ce regard candide et sans lâche qui était le leur autrefois. L'expérience m'a appris à me défier de ceux qui avancent des explications grossières et simplistes à des affaires criminelles complexes et épineuses. À suivre cette logique, Philippe le Bel ne serait qu'un cynique et les maîtres du Temple une variété de lâches sans honneur. Je préfère de mon côté voir dans le roi un homme déchiré entre sa foi et la mission que lui a confiée Dieu : faire de la France l'héritière glorieuse de Roma. Et j'aime à imaginer les chevaliers du Temple en hommes inconsolables d'avoir perdu la pureté de leur premier regard.

Comment ne pas songer aux procès de Moskva? L'époque est certes différente, pourtant, eux non plus ne peuvent s'éclairer par la seule torture ou par l'usage de drogues. L'exemple de Boukharine est à cet égard éloquent. Ainsi qu'il le confia lui-même, Boukharine n'était pas un personnage de Dostoïevski, de ces personnages troubles et exhibitionnistes prêts à clamer en place publique « Frappez-moi, orthodoxes, je suis un scélérat! » Ni drogué ni diminué par la torture, il se défendra au contraire pied à pied contre les accusations d'espionnage et de terrorisme. À la toute fin du procès, il s'avouera vaincu : « Je vais en avoir fini, je parle peut-être pour la dernière fois dans ma vie, je veux expliquer comment je suis arrivé à la nécessité de capituler devant le pouvoir judiciaire et devant vous, citoyens juges. Je rejette l'accusation d'avoir attenté à la vie de Vladimir Illich, mais mes complices en contrerévolution, moi à leur tête, nous avons tenté de tuer l'œuvre de Lénine continuée par Staline avec un succès prodigieux ».

Mea culpa, mea maxima culpa. On peut expliquer cet aveu tardif par toutes sortes de raisons : la terreur, l'espoir d'une grâce de Staline ; on ne m'enlèvera pas l'idée que ce qui l'a motivé en profondeur est à chercher dans l'idéologie même de Boukharine. Lui qui avait combattu les thèses de Staline sur l'industrialisation et la politique agraire. Les forces sociales sur lesquelles Boukharine avait cru pouvoir s'appuyer étaient détruites ; sa force morale se dégonflait : il s'effondrait devant le succès de son adversaire. Le « jugement de l'histoire » qui l'accablait le condamnait mieux que la peine de mort.

Le 19 mars 1314, le grand maître Jacques de Molay et les

autres dignitaires du Temple furent amenés sur le parvis de Notre-Dame de Paris pour entendre la sentence prononcée à leur encontre : la réclusion perpétuelle. Alors, Jacques de Molay et Geoffroy de Charnay se tournèrent vers le peuple et proclamèrent leur innocence et la grandeur de l'ordre. Un sergent leur mit la main sur la bouche. Ils devenaient subitement relaps. Passibles de mort, l'Église les abandonna une nouvelle fois au roi! Philippe le Bel m'apprit à comprendre Staline et Boukharine à comprendre Jacques de Molay, moines-soldats que l'histoire ne ménagea pas.

#### Place Saint-Michel

Place Saint-Michel. Le café à l'angle du quai n'a guère changé depuis ce jour de novembre 1951 où Joseph Grohmann, président de l'uie, l'Union internationale des étudiants, et moi-même nous y sommes attablés après une journée harassante de discussions avec les responsables étudiants du PC. Passant de table en table, un vendeur à la criée de journaux s'est arrêté devant nous. J'ai vu pâlir Joseph et remarqué alors le titre d'un article en première page d'un journal du soir : *Slansky, le tout-puissant chef du PC tchèque, arrêté*. Grohmann était un proche de Slansky. Je dois rentrer, me dit-il. Et le lendemain, en effet, il était de retour chez lui.

\*

Quelques jours après, je gagnai à mon tour Praha, où j'apprenais la démission de Grohmann, nommé directeur d'une entreprise commerciale dépendant de l'État. Un an plus tard, Slansky était condamné à mort et exécuté, sans conséquences pour le personnel tchèque de l'UIE. L'année

suivante, je participais à la veillée funèbre de Klement Gottwald, l'homme fort du Parti et du gouvernement tchécoslovaque : il avait pris froid aux funérailles de Staline...

#### **Boulevard Saint-Michel**

Tandis que je remonte le boulevard Saint-Michel, l'ombre rafraîchissante de Khieu Samphan m'accompagne. C'était en 1945. Alors que nous rêvions en France de lendemains qui chantent, de jeunes étudiants khmers n'aspiraient qu'à une seule chose : rendre à leur patrie sa grandeur déchue. Par une ambivalence que tous les colonisés connaissent, tout en combattant le colonialisme français, ils se réclamaient de la Révolution française, pour eux une prise de guerre, comme Kateb Yacine le disait de la langue française. En Asie, nos jeunes amis allaient avoir devant eux une tâche immense et exaltante, probablement impossible : concilier Montesquieu et Máo Zédong. « Les pauvres, prévenait Saint-Just, sont les puissances de la terre et ont le droit de parler en souverain. » Et c'est sur ces hommes obscurs, en proie à la peur, livrés à la violence coloniale, à qui il ne restait que leurs haillons et une folle espérance, que comptaient s'appuyer Khieu Samphan et ses amis.

De retour au pays, Khieu consacra ses samedi et dimanche à enseigner les mathématiques dans une école privée. Ses élèves se souviennent encore de lui avec émotion : il conduisait une vieille mobylette bleu ciel, rouillée, dont le bruit de pétaudière faisait rire tout le monde ; on aurait dit la toux d'un tuberculeux. Il s'habillait modestement, à la façon des paysans, portant des sandales au lieu des chaussures en usage. Sa maison était simple et

petite. Dans toutes choses, il donnait l'exemple et ne trichait pas avec ses convictions. Par-dessus tout, il vomissait la corruption de la capitale.

Au lieu d'intégrer les hautes sphères de l'administration, ce que son doctorat en sciences économiques pouvait lui laisser espérer, il choisit la voie du journalisme. Avec ses maigres économies, il acheta un lot d'antiques caractères de plomb et fit paraître un hebdomadaire sous le titre *L'Observateur*. Il y tenait une rubrique consacrée aux parias de la société Khmère : cyclo-pousses, réparateurs de bicyclettes, coolies et autres rebuts sociaux, « tellement habitués à se faire battre par les matraques de la police qu'ils ne crient même plus, la peau endurcie par les coups ».

Exaspéré, le ministre de la Police le convoqua pour lui intimer l'ordre de se taire et l'informer qu'il ne répondrait plus de rien s'il persistait dans cette voie. Bref, il le menaçait de représailles. Au lieu de faire profil bas, Khieu rendit publiques ces menaces. Un coup d'éclat que peu de Cambodgiens auraient alors osé se permettre, selon les termes mêmes de l'ambassadeur de France. Quelques jours plus tard, sur le coup de midi, alors qu'il quittait le journal sur sa moto, des nervis lui barrèrent le passage et le passèrent à tabac. Après quoi, ils le dévêtirent et le photographièrent nu comme un ver, avant de l'abandonner dans la rue. Revêtu d'un simple pagne prêté par un passant charitable, il se rendit au commissariat pour, ironie suprême, porter plainte contre la police. La réponse du pouvoir ne tarda pas. Le ministre lui fit savoir que la police n'était pas là pour protéger les ennemis du régime. Sa Majesté Norodom Sihanouk approuvait son ministre, traitant Khieu de fauteur de troubles impénitent. Quarantehuit heures plus tard, son journal était interdit.

La deuxième alerte fut autrement plus grave. En avril 1967, des paysans révoltés abattirent quatre soldats. Le roi ordonna de pacifier la région. Donald Lancaster, citoyen britannique, membre du bureau de Sihanouk, rapporte qu'une prime était attribuée pour chaque tête de rebelle que les soldats ramenaient.

Un homme comme Khieu, libre, était dangereux. Le 22 de ce même mois d'avril, Sa Majesté le faisait déférer, lui et deux de ses amis, devant le tribunal militaire. Il répondit alors à l'appel de la forêt. Compagnon de route des Khmers rouges, il fut, après leur victoire, chargé d'études économiques, avant de représenter le Cambodge sur la scène internationale une fois le prince Sihanouk assigné à résidence dans son palais, de 1976 à 1979. Cette année-là, le gouvernement khmer rouge fut renversé par une intervention vietnamienne encouragée par l'Occident.

Face à l'effondrement de son rêve révolutionnaire, mon ami Khieu ne pleure, ni ne crie – il sourit. Il y a quelques années, j'ai passé la nuit chez lui, à Pailin, dans sa maison sur pilotis, sans électricité ni eau courante, mais où régnait un ordre aristocratique – ainsi doit-il en aller de tout ordre révolutionnaire. Je nous revois assis l'un en face de l'autre, à table, les mains croisées comme pour un bénédicité, devant la bouteille de bordeaux que j'avais apportée.

Aujourd'hui, cher Khieu, tu es en prison à Phnom Penh pour génocide. Parmi tes juges, il y en a venus d'Australie où les indigènes n'étaient pas recensés jusqu'en 1946, car on ne recense pas les animaux ; d'autres venus de France, un pays qui a déversé du napalm sur des civils au Viêt Nam, au Cameroun et en Algérie. À leur prêche qui m'ennuie, je préfère les échos de la vie qui me parviennent de la forêt : hululement des oiseaux de nuit, feulement des fauves et le

toc-toc d'un gecko dans ta maison sur pilotis.

### La Closerie des Lilas

C'est à la Closerie des Lilas que le docteur Félix Moumié m'avait donné rendez-vous. Il venait de succéder à la tête de l'upc, à Ruben Um Nyobe, assassiné par les troupes françaises, et m'avait demandé de l'aider, le jour où il conseils, d'où notre rendez-vous solliciterait mes à la Closerie des Lilas. Nous n'eûmes programmé malheureusement pas l'occasion de se voir. Car entretemps, il avait honoré une invitation à dîner d'un м. Bechtel qu'il prenait pour un ami - à la suite d'un articulet favorable à l'upc paru dans une feuille confidentielle. Rendez-vous fut fixé dans un restaurant de Genève. Juste avant l'arrivée du dirigeant politique camerounais, Bechtel, un agent des services français, avait pris soin de placer du thallium, un poison violent, dans un verre qu'il tendit à Moumié, qui n'y toucha guère. Lorsque celui-ci s'étant rendu aux toilettes, l'agent en profita pour glisser du thallium dans son verre de vin, qu'il but cette fois-ci. Ni vu ni connu, sauf que Moumié, se ravisant, but aussi le pastis. C'était le premier et dernier accroc au projet : s'il avait bu une seule dose, Moumié serait mort seulement de retour chez lui, en Afrique.

Hospitalisé en urgence à Genève le soir même, il mourut le lendemain matin. C'est Marthe, sa femme, qui m'apprit la nouvelle. Je portais plainte. L'assassin avait pris la fuite, mais au cours d'une perquisition à son domicile, la police suisse retrouva la veste qu'il portait le soir du crime et dans l'une des poches des traces de thallium. Jugé en mon absence, il fut acquitté. Moumié revenait de Chine, crime impardonnable en ce temps-là.

#### Place de la Madeleine

La nuit venue, ma journée bien remplie, les jambes lourdes et le cœur léger, je rentrais chez moi à pied quand j'aperçus derrière la vitre d'un café, place de la Madeleine, Mohammed, un autre ami perdu de vue, qui avait été mon client pendant la guerre d'Algérie. Poursuivi pour avoir avec d'autres fait sauter un dépôt pétrolier, il m'avait désigné pour le défendre. Comme tous mes clients, il fut condamné à mort ; et comme tous mes clients, il vit encore. À l'Indépendance, il avait été nommé par le président Ben Bella directeur du Théâtre national. Ben Bella renversé, il avait pris le chemin de l'exil, et travaillait comme régissent dans un théâtre parisien. Je le rejoignis et nous nous donnâmes l'accolade, mais à peine installé, il me pressa de sortir avec lui, car il avait, chuchota-t-il, des informations de la première importance à me communiquer.

- Sais-tu, me dit-il en baissant la voix, que Salameh envisage de te désigner comme avocat si jamais il était enlevé par les Israéliens pour être traduit devant un tribunal dans une sorte de procès-spectacle à la manière de celui d'Eichmann?
  - Oui, lui répondis-je.

Ali Hassan Salameh était responsable des services spéciaux de l'OLP, l'Organisation de libération de la Palestine, et Israël le tenait pour le cerveau de la prise d'otages de ses athlètes lors des Jeux de München, en 1972 soldée par la mort des onze membres de l'équipe olympique israélienne.

- Serais-tu partant ?
- Oui, lui dis-je encore, mais je ne pense pas qu'un tel procès puisse avoir lieu.
  - Et pourquoi?

— Parce que Salameh n'est pas Eichmann. Eichmann était couvert de sang juif face à des juges qui n'avaient pas le sang des civils allemands sur leurs robes de magistrat. Salameh, lui, serait en face de juges couverts de sang arabe. Le procès, hélas, n'est pas possible. Ils vont plutôt le tuer.

Quelques mois plus tard, Mohammed était froidement assassiné à Paris par les services israéliens en représailles d'un attentat auquel il n'avait pas pris part. Pour ne pas être en reste, d'autres agents israéliens abattirent en Norvège un garçon de café marocain qu'ils avaient confondu avec Salameh. Des morts gratuites et inutiles. On se serait cru dans un mauvais rêve virant au cauchemar. Des années plus tard, ils ne le rateraient pas. L'ombre de Salameh m'a accompagné longtemps encore. Quoi qu'il ait fait, quelque crime qu'il ait commis, innocent ou coupable, m'émeut toujours l'inconnu qui, marchant à la mort, me presse de lui saisir la main. Dans la nuit obscure, c'est un frère que les dieux m'enlèvent – provisoirement.

# Serial plaideur

Pour Fatima-Nur.

Éprouvant la passion de défendre, j'ai voulu un jour en connaître la raison, en savoir le pourquoi. Qu'est-ce qu'un avocat, je vous le demande ? Quels sont les mobiles qui inspirent ce serial plaideur ?

Et pour cela – quoi de plus naturel ? – j'ai consulté les dossiers qui m'ont été confiés. À leur relecture, j'ai découvert l'évidente parenté qui lie le barreau aux tréteaux : à savoir qu'un dossier de justice est toujours le début d'un roman ou le commencement d'une tragédie.

Mais s'ils demeuraient en l'état, ce roman et cette tragédie resteraient inachevés. Il leur manquerait un cinquième acte ou un dénouement, bref un couronnement, pour que le drame soit complet. Seuls, parmi tous les protagonistes judiciaires, nous autres défenseurs avons le privilège d'être les acteurs à part entière du drame en train de se jouer, tant il est vrai que nous sommes à tour de rôle les témoins vigilants et les confidents diligents du premier rôle – le personnage principal, en l'occurrence l'accusé. Mieux que cela : ne serions-nous pas finalement, quand nous aidons notre client à affronter le cinquième acte de sa tragédie, à écrire l'épilogue de son roman, les coauteurs de ce drame ?

Pour démontrer cette parenté formelle entre l'œuvre littéraire et ce que j'appelle l'œuvre judiciaire, je voudrais soumettre à votre sagacité et à votre délibération deux exemples : une tragédie et un procès.

#### Parenté de forme

### Antigone telle qu'en elle-même

Quand, il y a vingt-cinq siècles, Sophocle voulut porter à la connaissance des citoyens d'Athènes l'histoire exemplaire d'Antigone, il choisit la forme d'une tragédie. Or, quand nous assistons aujourd'hui à cette tragédie, nous nous apercevons avec stupeur qu'elle se déroule comme un procès.

Il ne manque même pas, au départ, le débat de procédure qui précède tout débat de fond. Qu'est-ce qui doit prévaloir ? L'ordre de Créon, roi de Thèbes, interdisant de rendre les honneurs funèbres à Polynice, traître à sa patrie, ordonnant que sa « charogne soit livrée aux vautours et aux chiens » ? Ou la loi divine qu'évoque Antigone : « Il n'appartient pas au roi de me séparer des miens. J'ensevelirai mon frère, et si c'est là un crime, je serai sainte dans mon crime. »

Nous sommes ici curieusement devant ce que j'appellerai plus tard « un procès de rupture » ; c'est-à-dire un procès où nul dialogue entre les parties n'est concevable, l'accusé et le juge se réclamant de valeurs antagonistes et par suite inconciliables.

Vient ensuite le rapport de police, comme dans tout procès. Dissimulés sur une hauteur, des gardes surveillent de loin le cadavre de Polynice pour s'assurer que personne ne viendra enfreindre les ordres du roi. Un soir, ils surprennent une jeune femme en train de se livrer en l'honneur de Polynice à des libations. Ils l'arrêtent sur-lechamp. C'est Antigone. Aussitôt, c'est l'interrogatoire, qui porte sur les faits. Il est bref puisqu'elle ne les conteste pas.

Ce qu'elle met en cause, c'est l'interprétation qui en est faite. Tout accusé qui dénie les valeurs fondamentales de la cité s'expose par là même à la peine suprême, car il se présente comme un ennemi irréductible de l'ordre public. Plus sincère il est, plus dangereux il apparaîtra aux yeux de l'accusation. Abandonné de tous, seul face au juge devenu son ennemi, le réflexe est d'appeler au secours. Mais qui ? De nos jours, l'accusé peut s'adresser, par l'intermédiaire de son avocat, à l'opinion nationale ou même internationale, en prenant à témoin les médias, les organisations de défense des droits de l'homme, les syndicats. Le choix est vaste et les recours ne manquent pas. En revanche, dans la Thèbes d'Antigone, il n'y a ni journalistes, ni soutiens d'aucune sorte. Quant à la notion de droits de l'homme, elle est inconnue.

C'est le chœur qui représente l'opinion ; ce sera donc lui que choisira d'interpeller Antigone : « Vois comme on traite une princesse de Thèbes ! »

Pareil en cela à l'opinion contemporaine, du moins à l'ouverture de chaque procès, le chœur, légaliste, approuve les choix de Créon. D'une seule voix, il réclame l'application de la loi, qui doit être égale pour tous. « Toute loi est forte, dût-elle concerner les morts. »

Seule contre l'État, le sort d'Antigone est dès lors scellé. La voilà condamnée à périr emmurée vivante dans une tombe – prison de pierre. Mais un grand procès ne s'arrête pas au baisser de rideau. Son onde de choc ébranle la cité. Ses répliques traversent les siècles. Or, le procès d'Antigone est un grand procès, car il illustre d'une façon dont on pourrait dire quelle est archétypale le conflit permanent qui oppose la morale éternelle à la raison d'État.

Bientôt, le sage devin, Tirésias, avertit le roi que les

dieux irrités refusent désormais les sacrifices qui leur sont offerts. Un messager vient annoncer au roi que son propre fils Hémon est auprès d'Antigone. Le roi trouve son fils en pleurs, agenouillé au pied de la dépouille d'Antigone qui s'est pendue. Lorsqu'il voit son père, Hémon tire son épée du fourreau pour le tuer, puis recule devant le parricide. Il lui crache au visage sa haine et son mépris, avant de retourner la lame contre lui-même pour rejoindre Antigone au royaume des morts. Le désastre est-il consommé ? Non point. Il reste encore au roi, de retour dans son palais, d'apprendre que la reine est devenue folle. Ainsi du procès inique sort une tragédie multiple appelée à traverser les siècles tant l'écho de vérité qu'elle suscite en chacun de nous est inépuisable.

#### Jeanne d'Arc devant l'Histoire

Si la tragédie d'Antigone se déroule comme un procès, le procès de Jeanne d'Arc se déroule, lui, comme une tragédie en cinq actes, ou plutôt cinq stations, qui ne sont pas sans évoquer la montée au Golgotha.

Blessée sous les murs de Compiègne, Jeanne est faite prisonnière par les hommes de Jean de Luxembourg, qui la cèdent aux Anglais, non pour trente deniers, mais pour dix mille écus d'or ; lesquels Anglais la défèrent devant un tribunal à leur solde, chargé de la condamner pour hérésie.

Le procédé est classique, de tous les temps et de tous les régimes. Quand un pouvoir politique recule devant une confrontation publique avec ses adversaires de crainte que leurs arguments puissent convaincre l'opinion, à tout le moins la troubler, il les défère devant un tribunal aux ordres, chargé de les condamner sous un prétexte quelconque. Jeanne d'Arc n'échappe pas à la règle. Elle est

traduite devant le tribunal ecclésiastique de Rouen. Pourquoi Rouen ? Pour des raisons qui tiennent à l'organisation territoriale de l'Église en ce temps-là. Le procès, ou la tragédie, peut commencer.

Acte premier. L'objectif est d'arracher à Jeanne l'aveu que ses voix n'étaient pas celles des saints, comme elle le prétend, mais l'effet de son imagination, ce qui, du même coup, « infamise Charles VII », selon le mot de Warwick – organisateur anglais du procès. À l'instar d'une armée sondant la ville qu'elle assiège, les juges éprouvent la résistance de Jeanne. Pour cela, il faut la mettre en condition : la voilà nantie de fers aux pieds et de chaînes aux bras, mais la mise en scène s'arrête là, car, pour l'heure, elle est interrogée « avec douceur et charité », selon les minutes du procès consignées par l'évêque Pierre Cauchon qui lui suggère de se renier. Elle refuse.

Deuxième acte. Les juges ordonnent le huis clos, comme ils le font d'ailleurs de nos jours quand ils appréhendent qu'au cours d'une audience publique un accusé en vienne à tenir des propos mettant en cause la pensée unique du moment. Pour l'amener à résipiscence, les juges multiplient les questions pièges. Certaines, inconvenantes, visent même à la ridiculiser, comme : « Saint Michel était-il nu quand il vous est apparu ? »

À quoi Jeanne répond calmement : « Pensez-vous que Notre Seigneur n'ait pas de quoi vêtir ses saints ? »

D'autres questions sont plus sournoises encore :

« Sainte Catherine et sainte Marguerite vous ont conseillé la sortie au cours de laquelle vous avez été faite prisonnière. Était-ce pour votre bien ? »

Et Jeanne de répondre, sans se démonter :

« Les saints m'avaient prévenue, mais c'était la volonté

de Dieu et c'est pour le mieux que j'ai été prise. »

Cela ne suffisant pas à la déstabiliser, les questions se font plus insistantes et plus vicieuses, telle celle-ci : « Jeanne, croyez-vous être en état de grâce ? »

Dire non, c'est s'avouer indigne d'avoir été l'instrument de Dieu, dire oui, c'est commettre le péché d'orgueil.

Plus déroutante que jamais, Jeanne répond à la stupéfaction de tous, manifestement inspirée : « Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre. Si j'y suis, Dieu veuille m'y retenir. »

Par sa véracité et son naturel, elle a franchi aisément les obstacles et accompli un sans-faute. Les juges estiment qu'il faut passer à des arguments plus persuasifs, sinon plus dissuasifs.

Troisième acte. Après la persuasion, la menace. Pour l'intimider, les juges lui présentent le bourreau qui sera chargé, si nécessaire, de la soumettre à la question. Rien à faire, Jeanne persiste dans son refus. Les juges décident de recourir à un subterfuge dans l'espoir de la faire plier.

Quatrième acte. Le décor est planté, la mise en scène macabre : l'audience se déroule de nuit et, pour en augmenter l'épouvante, dans un cimetière.

« Sur un échafaud siégeaient le cardinal Winchester, les juges et les assesseurs. Sur l'autre échafaud, Jeanne en habit d'homme. Au pied, le bourreau sur sa charrette, prêt à l'emmener. Toute la nuit, les juges, docteurs de l'Université de Paris, l'accablèrent de questions pour l'affoler et la faire céder. Elle résiste. » Au prédicateur qui l'admoneste vivement : « Ton roi est hérétique », elle réplique sans faiblir : « C'est le plus noble des chrétiens ».

Au petit matin, on lui mit brutalement en main le marché suivant : reconnais l'autorité de l'Église, renonce à tes habits d'homme, ou tu seras brûlée. Un huissier l'assure qu'à cette condition, elle sera tirée des mains des Anglais. « Eh bien, je signerai », se résigne-t-elle à dire.

On lui mit la plume en main, mais elle ne savait pas écrire. Qu'à cela ne tienne, elle sourit et traça un rond ; le secrétaire lui prit la main et lui fit faire une croix.

La sentence de grâce était bien sévère : « Jehanne était condamnée à passer le reste de ses jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, pour y pleurer ses péchés », mais elle impliquait cependant quelle purgeât sa peine dans une prison d'Église soustraite aux outrages de ses gardiens anglais. Il n'en fut rien. « Menez-la où vous l'avez prise », ordonna Cauchon, se dédisant aussitôt. Dès lors, l'abjuration n'avait plus de sens pour Jeanne. Or pour ses geôliers anglais, Jeanne, qui n'avait pas renié ses voix, devait mourir sans plus tarder.

Ne manquait plus qu'un prétexte pour clore définitivement le procès. Aux juges de jouer, car la justice n'est que trop souvent un jeu, du moins dans ces moments où la tricherie et les faux-semblants sont de mise. Pour cela, il aura suffi que ses gardiens anglais, justement nommés « houspilleurs », dérobent les vêtements de femme qu'elle avait promis de porter désormais. Ne pouvant conserver le jour ses effets de nuit, elle fut contrainte de reprendre les habits d'homme qu'elle s'était engagée à ne plus porter. Les juges en tirèrent argument pour la déclarer relapse et la condamner à mort. Ainsi s'ouvre le *cinquième acte* de la tragédie.

Sur la place du Vieux Marché, à Rouen, se dressent deux tribunes. L'une pour le cardinal d'Angleterre et ses proches, l'autre pour les juges et le bailli ; à côté, s'élève un échafaud sinistre pour Jeanne, revêtue d'une tunique de toile écrue soufrée et coiffée d'une mitre où étaient brodés comme mitant d'injures les mots « schismatique », « hérétique apostate », « relapse ». Au pied du bûcher, l'évêque Cauchon tente de lui arracher, pour la dernière fois, une rétractation, s'attirant ces quelques mots sans réplique : « Évêque, c'est par vous que je meurs. »

Ainsi, loin de renier ses voix, les revendique-t-elle au seuil de la mort, ultime défi adressé à ses juges : « Oui, mes voix étaient de Dieu. » Quand les flammes l'atteignent, elle implore Jésus par trois fois, avant de rendre son âme à Dieu. Ne pouvant réduire son cœur en cendres, le bourreau le jette à la Seine.

Au retour de la cérémonie, Jean Tressard, secrétaire du roi d'Angleterre, qui avait perdu son air joyeux, murmura : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte. »

#### Parenté de fond

# Quand, le premier prix du jury va au coupable

Cette parenté formelle entre l'œuvre littéraire et l'œuvre judiciaire n'est pas fortuite, elle traduit une parenté de fond. Rappelez-vous le dernier film qui vous a bouleversé, le dernier roman qui vous a ému, de quoi est-il question à tous les coups ? Toujours d'une remise en cause de l'ordre du monde. Antigone conteste la raison d'État, Jeanne l'autorité de l'Église. Il en est de même de toute œuvre littéraire et l'on pourrait dresser une encyclopédie de toutes les transgressions, de quelque nature qu'elles soient, des plus banales aux plus baroques, à partir des auteurs que vous aimez lire.

Cherchez et vous trouverez l'inceste dans Les Cenci, le drame de Shelley; le viol dans le roman de Dostoïevski, Les Possédés; la pédophilie dans Lolita, de Nabokov; la nonassistance à personne en danger dans L'Immoraliste, d'André Gide ; la zoophilie dans Pasiphaé, le poème dramatique d'Henry de Montherlant ; l'adultère avec l'évocation de Francesca da Rimini dans L'Enfer de Dante. Et si d'ailleurs l'enfer est la partie la plus souvent citée de La Divine Comédie, c'est que les personnages qui y séjournent sont les plus proches de nous. Oui, la littérature nous offre toutes les variétés de meurtre : séditieux chez Ernst von Salomon dans Les Réprouvés, crapuleux et passionnel chez James Cain dans Le facteur sonne toujours deux fois, ou métaphysique chez Borges. Pourquoi s'arrêter? La constitution de bande armée est célébrée par Ibsen dans son drame Catilina. Et la littérature pieuse n'est pas en reste. Relisez la Bible et vous y découvrirez Caïn,

assassin de son frère ; Hérodiade, incestueuse, épouse de son oncle ; et David et Bethsabée, joignant leurs deux adultères et complotant la mort du mari trompé.

Le plus remarquable dans ces œuvres, c'est que le « héros » — en tout cas, le protagoniste principal — est toujours le coupable, jamais la victime. Il n'a pas traversé l'esprit de Shakespeare d'intituler sa tragédie *Othello* du nom de celle qu'il a tuée, Desdémone ? Et pourquoi, croyezvous, François Mauriac a-t-il appelé l'un de ses romans les plus emblématiques *Thérèse Desqueyroux*, du nom de la coupable, et non, du nom de la victime Bernard ?

L'acteur le plus populaire et le plus séduisant du moment, Gérard Philipe, prêtera ses traits de jeune premier à Julien Sorel, Charlie Chaplin nous rendra presque sympathique Landru dans *Monsieur Verdoux* et la terrible *Impératrice Rouge* aura le charme de Marlène Dietrich. Que dire des auteurs-interprètes ? Nul ne s'étonne de ce que Serge Gainsbourg ait chanté la mort romantique de Bonnie et Clyde, auteurs de onze assassinats. Est-ce un hasard si Robert Desnos, poète délicieux, a rendu hommage sur une musique de Kurt Weill à *Fantômas*, le criminel absolu ?

Les journalistes ne procèdent pas différemment. Rendant compte du meurtre de Sir Drummond, son épouse et son enfant, dans le Midi, la presse française parle de « l'affaire Dominici » du nom du supposé coupable.

### Nos semblables, nos frères

C'est que les assassins – ou les monstres, pour s'en tenir au langage courant – ne sont guère différents de nous. Il n'est pas vrai que leur infraction délimite une frontière infranchissable entre nous et eux, entre notre humanité et la leur. Aussi criminels soient-ils, ils n'en ont pas moins deux yeux, deux mains, un sexe et un cœur, ni plus ni moins que leurs congénères revêtus de noir qui les jugent. Leurs paroles ont-elles un sens différent des nôtres ? Nullement ! Ce sont nos semblables et nos frères. Écoutons-les. La question qu'ils nous posent est aussi claire qu'inquiétante : Êtes-vous sûrs, placés dans les mêmes circonstances, que vous auriez agi différemment de nous ?

Lisant un jour l'histoire du docteur Évenou, qui avait armé sa maîtresse d'un poignard pour qu'elle tue sa femme endormie, Marcel Jouhandeau s'est écrié : « Mais c'est moi! »

Jouhandeau, dira-t-on, était coutumier de ce genre de facétie. Peut-être. Mais que dire alors du juge Falcone qui a consacré sa vie à combattre la mafia, tant et si bien qu'il en est mort ? Plaisantait-il, lui aussi, quand il déclarait : « Pour être efficace dans la lutte contre la mafia, il faut considérer que les mafieux sont des hommes comme nous. » On peut le croire sur parole. Si les mafieux étaient des extraterrestres, nous ne comprendrions rien à la nature du phénomène mafieux, alors que si nous admettons que ce sont des hommes à part entière, leurs agissements s'éclairent. Et s'éclairent du même coup pour nous les moyens de les contrecarrer.

Primo Levi, qui a connu l'enfer des camps, ne dit pas autre chose. Dans l'univers concentrationnaire, les exécutants des basses œuvres n'étaient ni des monstres ni des criminels nés, mais des hommes ordinaires, tels Eichmann ou Höss, le responsable du camp d'Auschwitz, qui confiait, et c'est la dernière phrase de son autobiographie : « Moi aussi, j'avais un cœur. » Qui pourrait en douter ? Dans le cœur de l'horrible M. Hyde se cache le bon docteur Jekill, ou l'inverse. Le vampire de

Düsseldorf aimait les petits oiseaux.

Après le procès Eichmann, Hannah Arendt évoqua la banalité du mal. Cette banalité peut aussi s'exprimer dans des circonstances elles aussi banales et prendre la silhouette de monsieur Tout-le-monde, celle de Jack l'Éventreur, par exemple, dont nous ignorons jusqu'à ce jour le nom, le visage et même le sexe.

\*

Ce surnom d'épouvante suggère, dans l'Angleterre d'il y a plus d'un siècle, une silhouette élégante dans le brouillard d'un quartier pauvre de Londres, Whitechapel. À la lueur d'un réverbère, elle accoste une prostituée que l'on découvrira plus tard dans une ruelle, la gorge tranchée, le ventre ouvert, les intestins enroulés autour du cou. Sur une autre prostituée abordée dans les mêmes circonstances, l'utérus, la vessie et le vagin ont disparu. À l'indignation succède l'affolement. Passe encore que le mobile du crime soit la jalousie, l'intérêt ou la vengeance, nous sommes en terrain connu, mais que penser d'une cruauté qui semble aussi gratuite qu'irrationnelle?

Comme toujours en pareil cas, l'opinion suspecta des individus aux traits exotiques. Les soupçons se portèrent d'abord sur un cuisinier malais, noir et musulman de surcroît, qui, donc, ne présentait pas l'inconvénient majeur de ressembler à un sujet quelconque de sa gracieuse majesté. Malheureusement, le coupable tout trouvé avait un alibi. Aussi les soupçons vont-ils se diriger vers un boucher juif d'origine polonaise. Là encore, l'opinion jouait de malchance : tout « casher » qu'il fût le boucher avait lui aussi un alibi. Faute de mieux, on fut obligé d'orienter les recherches vers des physionomies plus british ; on évoqua

un jeune avocat plein de talent qui s'était suicidé pour des raisons inconnues, le remords peut-être, car depuis sa mort, il n'y avait plus eu de crimes de ce type dans Whitechapel. Après l'avocat, ce fut au tour d'un vieux médecin, à qui on aurait donné le bon Dieu sans confession et qui venait de mourir lui aussi. Pour finir, on suggéra le duc de Clarence, membre de la famille royale. Plus inattendu encore, Conan Doyle avança que l'assassin pouvait être une femme.

Au fil des années, le nombre, le profil, l'état civil et la profession des suspects s'élargirent. On convoqua à la barre tous les corps de métier : les arts sous les espèces d'un écrivain, d'un peintre et d'un comédien ; le sport en la personne d'un joueur de cricket ; la politique à travers un agent provocateur tsariste, un anarchiste et un policier. L'Église elle-même ne fut pas épargnée puisqu'on alla jusqu'à soupçonner un membre du clergé.

Ainsi pour des crimes abominables dont on a cru au départ qu'ils ne pouvaient être que l'œuvre d'un monstre exceptionnel, tout le monde a fini par penser que n'importe qui pouvait en être l'auteur.

#### Et le crime nous hominisa

C'est que le crime n'est pas un signe de bestialité, comme on le prétend communément, mais d'hominisation. Les animaux ne violent pas l'instinct qui leur tient lieu de loi. Avez-vous jamais vu des moutons se révolter contre l'ordre du monde ? Des abeilles régicides exécutant leur reine et proclamer la République une et indivisible ? L'homme seul passe son temps à violer la loi qu'il a faite luimême.

D'où vient alors cette malédiction qui nous condamne au crime ? La Bible avance une hypothèse qui vaut ce quelle

vaut : nos ancêtres vivaient en harmonie au jardin d'Éden, pareils aux animaux, sans rêve ni remords, jusqu'à ce qu'ils goûtent au fruit de l'arbre de la connaissance, qui est aussi l'arbre du bien et du mal, et soient chassés du Paradis. Depuis ce jour fatal, l'humanité vit dans le péché et le crime. « Ce monde sue le crime, concédait Baudelaire, mais sans lui, ajoutait-il, qu'il serait ennuyeux ! » Et ce n'est pas François Mauriac, catholique et académicien de son état, qui démentirait l'auteur des *Fleurs du mal*. Rendant compte du film *Le Troisième Homme*, il écrivait : « Cette histoire de crime et de police est l'exacte transposition de la vie. »

Nous vivons dans le péché, tous autant que nous sommes. La princesse de Clèves, si scrupuleuse et si délicate, se sent responsable de la mort de son époux pour l'avoir trompé par la pensée. De même, Iseult la Blonde, pour pathétique qu'elle soit, n'en est pas moins coupable : le philtre n'a pas obnubilé sa volonté, il lui a seulement révélé son désir coupable. Qui n'a jamais péché leur jette la première pierre!

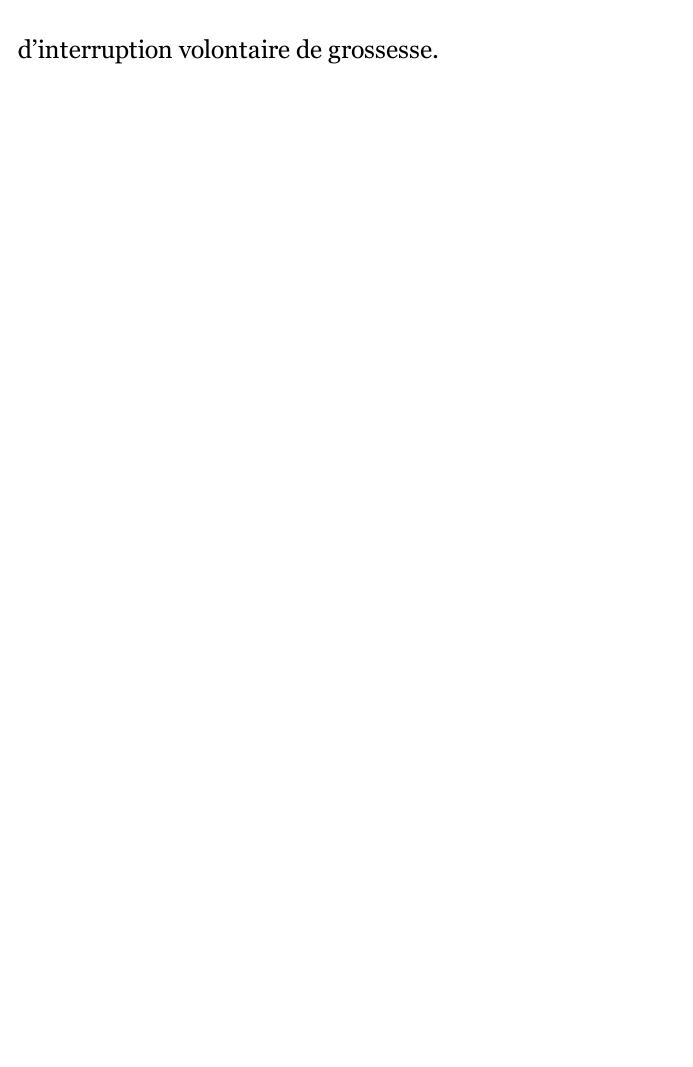
#### Pas de crime sans liberté

Dans la ruche, les abeilles butinent, butinent encore, puis meurent ; d'autres ouvrières à leur suite butinent encore et toujours. Les reines pondent et pondent encore, et d'autres reines font de même, et ce depuis des siècles. La ruche est désespérément répétitive et les abeilles interchangeables. C'est seulement dans la ruche humaine que des hommes, faisant du crime le signe de leur liberté, ont subitement l'audace de faire grève alors quelle leur était jusque-là interdite, que des femmes, faisant du crime le signe de leur émancipation, choisissent de se faire avorter

alors que l'avortement était sévèrement puni. La liberté, dit Victor Hugo, est la plume tombée de l'aile de Satan dans sa chute.

Du même coup, la société humaine change, se métamorphose. L'histoire apparaît et les hommes ne sont plus interchangeables comme les bêtes. Chacun d'eux, pour le meilleur ou pour le pire, a un destin qui l'arrache aux lois immuables de la ruche. Il y a ceux qui font la grève et ceux qui la brisent ; il y a les rouges, les blancs ou les indifférents.

Il suffit parfois d'une brève vie d'homme pour mesurer quel point l'interdit d'aujourd'hui peut devenir la règle de demain, et inversement. Il y a cinquante ans, avocat stagiaire, j'étais souvent commis pour défendre des jeunes femmes qui s'étaient fait avorter. C'était là des procès d'une grande tristesse. Toutes, sans exception, se sentaient criminelles, surtout après qu'un procureur, d'une voix grave et intimidante, leur eut solennellement reproché d'avoir réduit à néant une vie humaine issue de leur propre chair. Laides ou belles, riches ou pauvres, elles étaient humiliées d'avoir à s'asseoir sur le banc d'infamie à côté de celle qu'on avait coutume d'appeler la faiseuse d'anges et qu'on imaginait munie de fantasmatiques aiguilles à tricoter. Toutes ces jeunes femmes étaient affolées à l'idée qu'un journaliste indiscret pût, rendant compte du procès, citer leur nom. Je les imagine volontiers, aujourd'hui mères de famille, penchées à leur fenêtre, regardant leur fille adolescente se rendre à la pharmacie avec à la main l'ordonnance d'un gynécologue qui ne risque plus rien. Celui qui risque d'aller en prison, c'est au contraire l'énergumène qui prétendrait empêcher ce qu'il s'acharne à appeler un avortement et que la loi désigne sous le terme



## Brève histoire des procès de rupture

# Alger 1957

Antigone et Jeanne d'Arc savent, dès l'ouverture de leur procès, que la condamnation à mort est l'épilogue violent de leur voyage, parce qu'elles sont seules et sans recours face à un pouvoir tout-puissant qu'elles ont défié et ébranlé jusque dans ses fondements.

Le chœur donne tort à Antigone, le roi ingrat abandonne Jeanne d'Arc. Certes, et le chœur et le roi vont se reprendre, mais il sera trop tard : la machine judiciaire a d'ores et déjà broyé Antigone et Jeanne. Face à leur destin, toutes deux ressemblent au célèbre chevalier du tableau de Dürer qui fixe l'horizon vide pour ne pas voir la Mort et la raison d'État cheminant à ses côtés en ricanant. De nos jours cependant, les choses ont bien changé. Qu'un homme ou une femme se batte avec courage au cours d'un procès, et d'autres hommes et d'autres femmes se lèveront à l'autre bout du monde pour les soutenir : « Quand te nomme un héros, tous les hommes se lèvent. Hélène, ô Liberté, ô Révolution! », chantait Guillaume Apollinaire.

Le concept de procès de rupture m'est venu à l'esprit pendant la bataille d'Alger, en 1957. Les uns après les autres, les avocats algériens avaient été arrêtés, si bien que la défense des prisonniers du FLN se trouvait assurée par des avocats venus de France, dont la défense n'intégrait pas la spécificité algérienne. Comme dans un quelconque procès de droit commun, ils tentaient de nouer un dialogue impossible avec les juges militaires. Ils éludaient prudemment les questions qui fâchent et leur défense ne visait qu'à obtenir des circonstances atténuantes. Jeunes

avocats, nous pensions au contraire qu'un tel système de défense était un leurre, pour la raison que les valeurs des uns et des autres ne pouvaient s'accorder sur aucun point.

Pour les juges, en effet, l'Algérie, c'était la France ; et ils avaient pour penser cela d'excellentes raisons : la Constitution et la reconnaissance par la communauté internationale du caractère français des trois départements algériens. Ils en tiraient la conclusion que le FLN était une association de malfaiteurs, l'attentat commis par l'accusé un crime et l'accusé un criminel. À quoi l'accusé répondait par une fin de non-recevoir, opposant son algérianité à la Constitution française :

« Je suis algérien, disait-il en substance, je ne parle pas votre langue, je n'adore pas le même Dieu que vous. Nos références historiques ne sont pas les mêmes : pour vous, c'est Vercingétorix et Louis XIV ; pour nous, c'est Jugurtha et Abdelkader. Nos références intellectuelles n'ont rien à voir non plus : pour vous, c'est Voltaire et Rousseau ; pour nous, c'est Ibn Khaldoun et Ibn Battuta. Vous me considérez comme un criminel, je me considère comme un patriote et c'est vous qui, à mes yeux, êtes des criminels, parce que vous prétendez maintenir par la force dans mon pays un système colonial que je considère comme injuste et arbitraire. »

Il est évident que ces deux points de vue étaient inconciliables, faute de langage commun. Dès lors, aucun dialogue n'était concevable. Au contraire même, plus la défense plaiderait la bonne foi et la sincérité de l'accusé, plus ce dernier apparaîtrait comme dangereux, car irrécupérable. Un ennemi, donc, à éliminer. Dans tous les cas de figure, la condamnation à mort était inévitable. Mieux valait la rupture que la connivence, car on pouvait

alors empêcher l'exécution de la peine, celle-ci relevant du président de la République, lequel est par sa fonction sensible à la pression de l'opinion. Or pour la mobiliser, il nous fallait faire du tribunal une tribune.

Nos aînés ne manquèrent pas de nous mettre en garde, tout en nous faisant la leçon :

« Pour qui vous prenez-vous ? Comment dix blancs-becs sans expérience pourraient-ils faire reculer l'État dans un affrontement ouvert? C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Défaite assurée. Résignez-vous à vous battre dans le cadre légal qu'on nous a assigné. N'oubliez pas que, dans les années 1920, la mobilisation extraordinaire de l'opinion internationale en faveur de Sacco et Vanzetti, condamnés à mort aux États-Unis pour un crime qu'ils n'avaient pas commis, ne les a pas sauvés, malgré les appels à la clémence des plus grands noms de la science et des lettres en Europe. » [Einstein, Thomas Mann, Bernard Shaw, bientôt rejoints par des hommes politiques aussi inattendus qu'Émile Loubet, ancien président de République française ; ces anarchistes trouvèrent même dans Mussolini un défenseur et le pape en personne les a soutenus].

Nous répondions à cela que le mouvement en faveur de Sacco et Vanzeetti avait échoué parce que leurs avocats n'avaient pas eu l'audace de pratiquer la rupture.

« Votre hypocrisie ne trompera pas les juges, par contre elle égarera l'opinion, tandis que, parlant sans réserve ni censure, nous toucherons l'opinion, moins partiale que les magistrats et, par cela même, accessible à notre défense : à savoir que les accusés sont des combattants, en aucun cas des gangsters. Par ailleurs, quoique passionnément engagés, nous nous flattons d'avoir du recul par rapport aux événements, nous saurons donc garder notre sang-froid quand juges militaires et public partisan le perdront, écorchés vifs qu'ils sont, les uns de retour d'une embuscade tendue par quelque ami de nos clients, les autres à l'idée d'avoir à quitter un pays qu'ils estiment être le leur, au cas où le FLN l'emporterait. »

Outre cela, l'avantage de ce type de procès pour la défense vient de ce qu'il se déroule en public. Nous pouvons ainsi nous adresser directement à l'opinion, représentée par la presse. Il nous est même arrivé, lorsque certains journaux pas représentés, n'étaient de importants théâtralement un procès et d'aller à leur rencontre. C'est ainsi qu'un jour, je délaissai un procès pour me rendre à Paris et y tenir une conférence de presse, au cours de laquelle je critiquai sévèrement le déroulement du procès à partir d'une citation de Clemenceau : « La justice militaire ressemble à la justice comme la musique ressemble à la musique. » Je regagnai ensuite ma place sur les bancs de la défense, où ma disparition subite, que les juges avaient cru définitive, avait jeté quelque trouble.

Mes aînés métropolitains ironisèrent :

- À quoi rime ce va-et-vient ? (sous-entendu ridicule) Si tu quittes le procès, c'est que tu estimes n'y avoir plus ta place, alors pourquoi revenir ? Quant à y revenir, ce n'était pas la peine de le quitter!
- Votre raisonnement, leur rétorqué-je est d'une parfaite logique formelle, mais vous oubliez que cet aller-retour m'a permis de toucher un public plus vaste. Quitter un procès avant de le regagner n'est certes pas prévu par le code, mais pas interdit non plus. Surtout quand, dans l'intervalle, le tribunal a commis pour me remplacer un avocat partisan de l'Algérie française, faisant preuve une

fois de plus d'une conception pour le moins curieuse de la neutralité.

Quand le président annonça à ma cliente qu'elle était condamnée à mort, elle éclata d'un rire qui saisit d'effroi la Cour. Interloqué, le président eut alors cette réflexion mémorable, digne de figurer dans une anthologie de l'humour noir : « Mais ne riez pas, Mademoiselle, c'est grave d'être condamné à mort...»

Et le lendemain, la presse de s'interroger : « Pourquoi ce rire ? »

Je compris que le procès, comme je l'escomptais, commençait à vaciller. Quand un condamné rit ainsi de sa propre condamnation, c'est qu'il défie ouvertement le tribunal. Son rire sacrilège couronne, pour ainsi dire, la stratégie de rupture.

Le soir du verdict, je m'apprêtais à rejoindre mon hôtel à pied. Je devais pour cela traverser une foule hostile, massée devant le tribunal, qui poussait des cris de mort à l'adresse des avocats. Je m'attendais même à recevoir quelques coups au passage et en venais presque à le souhaiter pour pouvoir mieux dénoncer l'esprit de lynchage qui régnait autour de nous. Mais j'en fus empêché par une mise en garde de M. Paul Teitgen, secrétaire général de la police à la Préfecture d'Alger, transmise par un jeune avocat, maître Popie, qui sera tué plus tard par l'oas:

« Je vous informe qu'une foule s'apprête à vous lyncher. Sortir dans ces conditions serait, de votre part, une provocation délibérée dont vous porteriez seul la responsabilité. Je vous demande d'attendre une voiture de police qui vous conduira à votre hôtel, où votre sécurité sera assurée jusqu'à votre départ demain matin. »

L'aveu officiel que l'avocat de la condamnée à mort était

lui aussi menacé de mort devant le tribunal militaire suffisait amplement à prouver que nous avions frappé juste et fort. De retour à Paris, un confrère, partisan déclaré de l'Algérie française, m'invita à prendre un café à la buvette du Palais. C'était un temps où des avocats ayant des opinions contraires et des engagements opposés pouvaient conserver entre eux des rapports d'estime, sinon même se lier d'amitié. « Tu sais, me dit-il, que je ne suis pas d'accord avec ta position politique concernant l'Algérie, mais, pour ce qui est du procès, bravo! Tu ne peux pas imaginer le bordel que tu as foutu. »

Puis, sur un ton plus grave:

- Tiens-tu à la vie de ta cliente ?
- Plus qu'à la mienne, ai-je répondu.
- Alors, me pressa-t-il, tu n'as pas une minute à perdre.
   Le ministre résident a promis sa tête à mes amis.

Je compris qu'il me fallait agir vite. À partir de mes notes de plaidoirie, je rédigeais une plaidoirie écrite que je soumettais à Jérôme Lindon, directeur des Éditions de Minuit, les éditions de la Résistance, qui avaient publié *Le silence de la mer* de Vercors et les écrits clandestins de François Mauriac, de Louis Aragon, de Paul Éluard, pour ne citer qu'eux. Il accepta de la publier avec une introduction de l'écrivain Georges Arnaud. Je lui en soulignais l'urgence. Bientôt, le livre était en librairie.

Nous décidâmes alors, Georges Arnaud et moi, de l'adresser au général de Gaulle. Un mois après, il nous adressait une lettre qui m'a tellement ému que je n'en ai pas oublié un seul mot :

Messieurs,

Je tiens à vous dire que j'ai lu avec intérêt et non sans

émotion votre petit livre Pour Djamila Bouhired. Je sais – dirais-je par expérience – que tout drame français est un monde de drames humains. Inutile de les cacher ou de les défigurer. À ce point de vue, tout au moins, votre éloquente sincérité ne peut laisser personne indifférent.

Veuillez croire, messieurs, à mes sentiments les meilleurs et très distingués.

Charles de Gaulle

PS: Avec pour vous, Vergès, mon fidèle souvenir.

Je fus bouleversé que le Général ne doutât pas de notre sincérité. Je fus réconforté qu'il approuvât notre volonté de débattre publiquement du procès, sans rien taire ni rien cacher. Je fus bouleversé, enfin, qu'il se souvînt du jeune homme que j'avais été et qui avait servi de dix-sept à vingt ans sous ses ordres, lui jeune général condamné à mort, comme ma cliente. Nous n'étions pas des conscrits, mais des volontaires accourus de partout pour nous placer à son service, du Pacifique, de la Réunion, d'Afrique, des Amériques, de France naturellement. Nous n'étions guère nombreux, tout au plus 15 ou 20 000 lors du débarquement allié en Afrique du Nord. Pris individuellement, chacun d'entre nous n'était rien, mais à nous tous, constituions cependant une base suffisante pour que le Général puisse affirmer sa légitimité et s'imposer comme le chef de la France en guerre.

Cette lettre me remplit d'espoir. J'allai à London à la rencontre des députés travaillistes, à Bruxelles pour m'adresser à la Ligue des droits de l'homme, à Genève interpeller le Conseil mondial des Églises. De son côté, le FLN entreprenait des démarches auprès des pays du tiersmonde et des non-alignés. Un peu partout, des signes montraient que l'opinion bougeait. Je reçus des messages

de féministes norvégiennes, de la jeunesse d'Allemagne, du maire de Djakarta.

Pour couronner toutes ces démarches, d'une manière qui parut à certains provocante, le maréchal Vorochilov, président du praesidium du Soviet suprême, le pandit Nehru, président de l'Union indienne, Hô Chí Minh, président du Viêt Nam, demandaient officiellement la grâce de ma cliente. Enfin, divine surprise, j'appris qu'en Orient des foules innombrables se pressaient dans les salles pour voir le film de Youssef Chahine, le grand cinéaste égyptien, intitulé *Djamila l'Algérienne*. Je compris alors que le procès, à l'instar d'une œuvre littéraire, avait engendré un personnage qui incarnait à lui seul toute la jeunesse algérienne.

Le président Coty (qui n'hésitait pas à envoyer à la mort des jeunes gens, parfois par groupe de cinq, dans la même journée, le bourreau estimant qu'il ne pouvait en tuer plus) un bien brave homme, donc, se mit à réfléchir : s'il ne graciait pas ma cliente, c'est à toute une jeunesse que, symboliquement, il ferait couper le cou, puisque le monde entier avait les yeux fixés sur lui. Il gracia Djamila Bouhired qui ne lui avait rien demandé, moi non plus – elle me l'avait formellement interdit. La défense de rupture venait de faire ses preuves. Désormais, le chevalier de Dürer peut avancer les yeux fixés sur l'horizon qui n'est plus vide : une foule agite des drapeaux sur son passage. La mort et la raison d'État ont été mises en déroute.

# Chronique du malheur ordinaire

Les procès de rupture sont exaltants et fiévreux. Car il est toujours émouvant et grisant d'assister un homme ou une femme qui ne craignent pas de mourir pour leurs idées. Mais de tels procès, qui ne se justifient qu'en raison de leur charge émotive et explosive, requièrent une crise grave, politique, sociale, morale, sinon même parfois la guerre. Quand meurt Antigone, sa patrie, Thèbes, est en guerre ; quand Jeanne d'Arc est brûlée, le royaume est en proie à des troubles sans nom.

Qu'advient-il lorsque la paix est revenue ? Eh bien, la rupture n'a plus sa place. Il nous faut alors quitter les cimes et leur air raréfié, descendre dans la plaine retrouver nos semblables, hommes ordinaires au destin brisé. Leurs valeurs ne diffèrent en rien de celles de leurs juges, même s'ils les ont violées dans un instant de folie ou de faiblesse et s'en repentent dans leur solitude. Nul ne daigne se reconnaître dans le malheur qui les frappe : qui partagera la honte d'un accusé poursuivi pour faillite frauduleuse ou fraude fiscale, proxénétisme hôtelier ou conduite en état d'ébriété, homicide volontaire ou involontaire ?

L'accusé de rupture était exemplaire, l'accusé de tous les jours est pathétique. Rien de plus pathétique, en effet, que ces hommes et ces femmes abandonnés, se battant dans l'indifférence pour sauver ce qui leur reste d'honneur et de dignité. Rien, ni l'amour, ni la guerre, ne nous met en demeure avec autant de force de dire qui nous sommes.

Qui que nous soyons, nous portons tous un masque, celui du personnage que nous aspirons à être. Or, quand, coincé entre deux gendarmes, nous nous retrouvons face à des juges affublés de leur robe de magistrat brodée d'hermine – qui ont pour eux leur bonne conscience et l'autorité de la chose jugée – ce masque tombe de lui-même. Alors, nous apparaissons dans notre nudité, avec pour seul viatique notre force ou notre faiblesse. Ainsi donc, c'est quand le destin le broie, que l'homme révèle sa véritable essence.

# Au risque de l'humanité

privilège extraordinaire Avocats, nous avons ce d'assumer toute l'humanité et à travers elle tous les destins, des plus exceptionnels aux plus anodins, toutes les vies, des plus folles aux plus simples, qui ne sont pas toujours tranquilles, comme l'imaginait le poète; autant de drames, de faiblesses, de mésaventures, qui sont aussi les nôtres. À cet égard, rien de plus déplacé que la condescendance affichée par certains pour ce que l'on appelle le droit commun. Les héros eux-mêmes aspirent à cette simplicité. Glissant lentement vers la mort, Antigone regrette de ne pouvoir connaître le bonheur du mariage, comme toutes les jeunes filles de son âge. « Ainsi ne connaîtrai-je jamais de noces, n'entendrai-je jamais leur chant joyeux. C'est au fleuve des morts qu'on me marie. » C'est à travers de tels aveux que les héros nous deviennent plus familiers.

Défendre n'est pas excuser ; défendre, fondamentalement, c'est comprendre ; remonter la chaîne des causes et des effets qui a conduit un homme, en tous points semblable à nous, à perpétrer un acte que nous avocats sommes (dans la plupart des cas) les premiers à réprouver. Hippocrate disait du médecin qu'il ne soigne pas la maladie, mais le malade. De même, l'avocat ne défend pas le crime, mais celui qui l'a commis. Bien compris, notre

métier consiste à éclairer le chemin tortueux qui a conduit un tel homme à commettre l'irréparable. Ce faisant, nous ne l'aidons pas seulement à déchiffrer le mystère de son geste, nous aidons aussi la société en l'incitant à prendre dans le futur les dispositions nécessaires pour que d'autres ne soient pas tentés d'en faire autant.

Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le crime, disait en substance le commissaire Maigret, orfèvre en la matière, mais ce qu'il y a dans la tête du criminel. À nous de suivre Arsène Lupin dans sa chasse au trésor, d'accompagner Bonnot dans sa course à la mort, d'empoigner la main glacée de la dame aux Camélias. Ce n'est pas le rang social qui fait l'intérêt d'un drame, mais le scandale de vérité qu'il contient, comme eût pu le dire Georges Bernanos.

Quand on a défendu le maréchal Pétain, on ne défend pas les putes, écrivait une admiratrice à Jacques Isorni. Elle avait tort, les putes comme elle dit, n'en sont pas moins des êtres humains. C'était d'ailleurs mal connaître Me Isorni. Il aurait pu se faire une clientèle de riches collaborateurs, devenir l'avocat des grandes fortunes ; il a préféré être l'avocat d'immigrés poursuivis pour viols ou de call-girls accusées d'entôlage. Défendre nous ouvre toutes les portes, même celles qu'on aurait pu croire fermées à jamais. C'est le « Sésame, ouvre-toi » des âmes.

Un beau jour, mon téléphone sonna. Je décrochai. Une voix au bout du fil annonce :

- Untel, inspecteur des Renseignements généraux.
- Enchanté, lui dis-je.
- Lisez-vous la presse ?, me demanda-t-il.
- Oui.
- Vous suivez l'affaire de ce pasteur qui a disparu?
- Oui.

- Vous voyez que l'on essaye de me faire porter le chapeau de sa disparition.
  - Oui.
- Eh bien, si je suis finalement inculpé, accepteriez-vous de me défendre ?

Pour moi, jusque-là, un inspecteur de police était une abstraction, un inconnu sans visage qu'il m'arrivait de mettre en cause pour des violences sur des personnes gardées à vue, des écoutes illégales et autres comportements cavaliers eu égard aux rigueurs du Code pénal. J'allais enfin en approcher un, en chair et en os, connaître l'homme et non plus le symbole dématérialisé. J'acceptai d'enthousiasme et l'invitai à passer immédiatement à mon cabinet. Il arrive donc et s'assoit sur mon invitation.

- Suis-je si bien vu à la police ? lui demandai-je.
- Pourquoi cette question ?
- Parce que vous me désignez pour vous défendre.
- Si je vous désigne, c'est parce que je vous connais.
- Vous me connaissez?
- Oui, moi je vous connais si vous vous ne me connaissez pas.
  - Et comment ça ?

Il sourit et pointa du doigt le téléphone :

- Je vous écoute.
- Mais c'est interdit.
- On s'en fout!
- Heureusement que je ne m'épanche pas beaucoup au téléphone.
- C'est vrai, mais vos clients sont bavards. Et votre courrier, je l'ouvre aussi, en prenant soin de refermer délicatement l'enveloppe. Vous n'y voyez que du feu.

- Heureusement que je n'écris pas beaucoup.
- C'est vrai, mais vos clients, comme dit le commissaire, sont de vrais graphomanes. Vous croyez naïvement au secret de l'instruction, alors même qu'avant de les entendre, on sait tout de vos clients. Vous-même, vous n'avez rien remarqué, mais je vous ai suivi le jour et même la nuit.
  - Alors? lui dis-je.
  - J'ai confiance en vous, me répondit-il.
- Eh bien, moi aussi, après une confession aussi franche, j'accepte de vous défendre. On va faire une équipe du tonnerre!

Sur quoi, j'écrivis au juge d'instruction pour qu'il inculpe derechef mon inspecteur des RG afin que nous puissions avoir accès au dossier. Le juge n'a pas pris la peine de me répondre. Me mettant à sa place par empathie – j'aime me mettre à la place des autres –, j'imagine ce qu'il a pensé à part lui : « Ce dossier est assez pourri comme ça, sans encore y faire entrer ces deux lascars qui vont le faire imploser. »

C'était un dossier de mœurs. Le juge, la juge plutôt, avait pourtant fait connaître son intention d'inculper mon client, puisqu'elle l'avait fait entendre au préalable par la police. Le procès-verbal d'audition avait dû réfréner ses ardeurs punitives. Aux policiers, ses collègues, mon client avait en effet déclaré :

- Eh les gars, je suis un flic comme vous. Je connais la procédure, vous devez noter tout ce que je dis. Voilà ce que je dis : aux RG, je suis chargé des coups tordus.
  - On note ça?
- Évidemment, et le dernier coup dont j'étais chargé était de recruter un jeune prostitué mâle pour le ministre de la Justice.

- On note ça aussi?
- Évidemment ! Et la prochaine fois que je suis convoqué, je monte d'un cran.

Que croyez-vous qu'il se passa ? On n'enterra pas seulement le pasteur, mais l'affaire, ou plutôt les affaires, tant le pluriel s'impose ici. Il n'y eut pas de nouvelle convocation, pas plus qu'il n'y eût d'inculpation. Quant au ministre, il a commodément démissionné pour raison de santé. Désormais, pour moi, un flic a la tête de cet inspecteur. Il nous arrive de prendre à l'occasion un verre ensemble et vous pouvez me croire, sa conversation ne manque pas d'intérêt. Certains s'étonneront peut-être de cette passion d'explorer les hauts et les bas-fonds de notre société. À ceux-là, je répondrais que c'est mon métier, et un métier dont j'aime toutes les facettes. J'ajouterai pour les sceptiques que rien de ce qui est humain ne m'est étranger.

# Défendez-les tous, la justice reconnaîtra les siens

Il n'est pas question pour nous de choisir parmi nos clients, nous devons défendre tous ceux que la société poursuit, les bons, naturellement, ceux épurés et élevés au rang de héros. Qui n'aimerait défendre Antigone aujourd'hui? Pourtant, en son temps, elle apparaissait comme la complice morale de son frère, lequel avait pris les armes contre sa patrie en guerre. Et qui ne choisirait de défendre Jeanne d'Arc dont l'orthodoxie est toutefois loin d'avoir la netteté que son éloignement dans le temps lui a conférée, ainsi que n'a pas manqué de le relever Bernanos dans Jeanne relapse et sainte.

Mais nous devons défendre avec autant d'énergie les indéfendables, monstres d'hier et d'aujourd'hui. Moro-Giafferi a défendu Landru, Albert Naud l'Étrangleur, Floriot le docteur Petiot et Robert Badinter Patrick Henry, auteur d'un crime épouvantable, le meurtre d'un enfant pris comme otage dans une affaire crapuleuse.

Au cours de la guerre d'Algérie, les meilleurs défenseurs de l'oas et les meilleurs défenseurs du FLN se témoignaient réciproquement leur estime. Comment oublier les gestes de que M<sup>e</sup> Isorni et M<sup>e</sup> Tixier-Vignancour me témoignèrent quand j'étais l'objet de poursuites devant les tribunaux militaires! Mais l'opinion ne comprend pas ces amitiés par-dessus les partis ; le lynchage lui est pour ainsi dire une réaction naturelle. Sa soif de vengeance n'épargne pas les avocats, qui s'exposent aux injures, aux calomnies, aux menaces, voire à l'assassinat. Ces injures et ces menaces, nous devons en accepter le coût, car elles ont pour contrepartie un privilège sans prix, celui d'assumer l'Humanité entière dans ses misères et ses grandeurs. Citezmoi une profession, exception faite des curés, qui permette ainsi d'approcher des êtres aussi contrastés. Il m'est arrivé de défendre l'auteur d'un attentat, puis la victime dudit attentat, qui, m'ayant entendu plaider, m'a demandé de l'assister dans une procédure d'indemnisation contre l'État. Mieux encore : à la fin, le policier ayant procédé à l'arrestation du terroriste me sollicita pour le défendre à propos d'un différend qui l'opposait à sa hiérarchie.

Entre toutes, la consécration pour un avocat consiste à défendre un ennemi politique : Chauveau-Lagarde, royaliste, défendant Danton ; le légitimiste Berryer défendant le maréchal Ney, le must étant assurément de défendre son ennemi personnel. La profession d'avocat prend alors tout son sens.

Dans son roman *En cas de malheur*, Simenon retrace l'histoire d'un avocat arrivé qui s'éprend subitement d'une

marginale. Or, cette jeune femme avait un amant, un jeune immigré italien travaillant la nuit en usine pour pouvoir suivre dans la journée des études de droit. Abandonné par elle, il la tue. Pourtant accablé de douleur, l'avocat s'offre à témoigner pour le meurtrier de la femme qu'il aimait parce qu'il comprend son geste désespéré.

Sous l'Occupation, le gouvernement de Vichy avait créé une section spéciale auprès de la cour d'appel de Paris pour condamner de manière expéditive, si possible à la peine capitale, des Juifs et des communistes, à la demande des Allemands. Me René Lafarge, homme de droite, officier de cavalerie, est de la sorte commis par le bâtonnier de Paris pour assurer la défense d'un juif d'origine polonaise, en situation irrégulière en France, prénommé Abraham. Il va sans dire que ce dernier ne faisait pas partie des fréquentations habituelles de René Lafarge. Celui-ci va néanmoins se jeter à corps perdu dans sa défense. Apercevant un représentant de la Gestapo dans la salle, dont il pense qu'il est là pour faire pression sur le tribunal, me Lafarge apostrophe sur-le-champ le président :

« Monsieur le Président, j'exige que vous chassiez cet homme de cette salle. »

Le président, gêné, lui répond : « Maître, vous n'avez rien à exiger ici et je vous demande de vous calmer. »

Et Me Lafarge d'en tirer immédiatement la conclusion qui s'impose : « J'ai compris, Monsieur le Président, que vous allez rendre un jugement, mais certainement pas la justice. »

À la fin de l'audience, M<sup>e</sup> Lafarge se tourna vers Abraham et lui serra les deux mains. C'était un homme d'honneur.

# Total respect

Quand j'étais avocat stagiaire, des anciens m'ont raconté l'histoire suivante, dont je ne sais si elle est vraie, mais elle est si belle qu'elle a presque valeur de parabole, tant elle fixe parfaitement les traits de notre profession. Un jour, le bâtonnier commet un jeune confrère pour défendre un malfrat aussi peu recommandable que possible. En tout début d'audience, le confrère bredouille, embarrassé, au président : « Monsieur le Président, je défends cet homme parce que j'ai été commis. » Sous-entendu : comprenez-moi, je n'y peux rien, c'est seulement contraint et forcé que je défends cet homme.

Le président lève aussitôt l'audience et convoque le jeune confrère dans son cabinet. « Maître, lui assène-t-il, quand on choisit un métier, on n'a pas honte de l'exercer. Le bâtonnier vous a fait un grand honneur en vous confiant cette affaire délicate, mais, pour le moment en tout cas, vous ne méritez pas cet honneur. Je vais lui demander de vous relever de cette commission et de désigner un de vos confrères qui n'a pas honte d'exercer son métier. »

# La naissance du droit

Si un animal s'attaque à un homme, un pitbull par exemple, qui défigure un enfant, l'usage est de l'abattre, sachant qu'il pourrait recommencer à tout instant. Mais avec un homme, on peut, on doit toujours discuter, sans préjuger de ce qu'il adviendra de ce dialogue. Dans le premier cas, condamner l'acte, c'est condamner l'animal. En revanche, s'il s'agit d'un homme, seul le crime peut être condamné d'une manière absolue, sans cela, on déshumanise son auteur. C'est ce que faisaient les nazis qui

refusaient de concéder la moindre humanité à leurs victimes, à peine des sous-hommes à leurs yeux. Un mot à bannir de notre bouche et de notre esprit, même quand il s'agit de juger des nazis, autrement, c'est devenir chien de meute, tentation contre laquelle François Mauriac nous mettait en garde.

Le respect et l'égale dignité de tous les êtres humains appartiennent en propre à notre tradition la plus ancienne, qui remonte à la Grèce et au Golgotha. Dans *Les Euménides*, le génie d'Eschyle éclaire la façon dont Athéna, déesse de la raison, et Apollon, dieu de la lumière, vont faire taire les Érinyes, déesses de la vengeance qui poursuivent Oreste, meurtrier de sa mère. C'est la naissance du droit. Paul Claudel, qui a traduit la pièce en français, y a vu une préfiguration saisissante de la morale chrétienne.

N'oublions pas les vers de François Villon dans « La Ballade des pendus » :

Frères humains qui après nous vivez N'ayez les cœurs contre nous endurcis Car, si pitié de nous pauvres avez Dieu en aura plus tôt de vous merci

C'est ce respect humain que réclame le condamné et que nous, avocats, exigeons pour lui. L'un de mes amis, repris de justice et grand poète, ce qui n'a rien d'incompatible, a magnifiquement exprimé cette requête dans un poème déchirant : « Le condamné à mort ».

« Ô viens mon beau soleil, ô viens ma nuit d'Espagne Arrive dans mes yeux qui seront morts demain Arrive, ouvre ma porte, apporte-moi ta main Mène-moi loin d'ici battre notre campagne. »

Il y a plus d'un siècle, Oscar Wilde, le grand écrivain anglais d'origine irlandaise, avait été condamné à cinq ans de travaux forcés pour homosexualité. Notez au passage combien la notion de faute est susceptible de changement. Vivant aujourd'hui, il serait à tous les coups la vedette d'une Gay Pride délurée dans les rues de London. Un jour, ses geôliers l'informent qu'il sera extrait de la prison de Reading où il purge sa peine, pour être conduit à London assister à la saisie de ses biens. Arrivé sur les lieux, il est accueilli par des huées et des injures lancées par un attroupement hostile de pharisiens agressifs : enculé ! pédé! cochon! quand il voit soudain parmi la foule déchaînée un homme, inconnu de lui, qui le regarde, s'incline et se découvre pour saluer son malheur. « Ce fut un rayon de soleil, confessera-t-il plus tard, dans cette triste journée. Des hommes sont allés au ciel pour moins que cela. »

Au procès du tueur de Green River aux États-Unis, lorsque l'une des victimes dit au tueur : « Je vous pardonne », ce dernier fondit en larmes. Le pardon lui avait rendu subitement son humanité.

# La flamme de l'accusé inconnu

Le tribunal ne doit jamais se transformer en antichambre de la vengeance, mais demeurer en toute circonstance ce lieu où l'on réfléchit et médite sur l'humaine condition. C'est là notre tradition juridique. Il serait dommageable pour tous d'y renoncer. C'est malheureusement ce à quoi l'on consent trop souvent, faute de moyens et plus encore de volonté. Dans ces conditions, ce n'est point une énormité que de dire des procès de justice qu'ils n'offrent pas la possibilité d'atteindre la vérité

profonde de l'accusé : c'est un constat réaliste et accablant. Comment, en effet, connaître un homme à travers un interrogatoire expédié à la hussarde, où les questions sans nuance sont autant de sommations à répondre :

- Saviez-vous que votre femme vous trompait, oui ou non?
  - Votre compte à la banque était-il à découvert ?
  - Étiez-vous en mauvais termes avec votre voisin?

Des accusés, les dossiers de justice n'offrent qu'une photo tremblée, comme si chacun d'entre eux avait déposé la buée de sa respiration — la buée de sa vie — sur l'objectif de l'appareil. C'est à partir de tels clichés (dans la double acception du mot) que les juges prononcent leur condamnation.

Un seul homme peut approcher au plus près la personnalité de l'accusé : l'avocat, s'il a la passion de défendre et de comprendre. Pour cela, il ne devra pas dédaigner les visites au parloir de la prison pour évoquer avec son client non pas seulement son dossier, mais encore et surtout sa vie, parler de tout et de rien, d'amour, de musique, de voyages, que sais-je encore ? D'où ce rapport à la fois riche et complexe, souvent mal compris, qui se noue entre l'avocat et l'accusé.

Quand Pierre Laval fut fusillé en 1945, j'étais encore dans mon unité des Forces françaises libres, c'est dire combien j'abominais sa politique et n'avais pour l'homme aucune sympathie, mais je ne pus m'empêcher d'être ému en découvrant dans les journaux le récit de ses dernières minutes. Si l'ancien chef du gouvernement de Vichy tremblait, ce n'était ni de froid ni de peur, mais de la relégation totale, de la véritable mise au ban de l'humanité dans laquelle il se trouvait. Il avait tenté de se suicider la

nuit précédente et on l'avait ranimé *in extremis* pour le fusiller conscient, quoique diminué. Les soldats du peloton d'exécution le dévisageaient comme on regarde un animal nuisible qu'on s'apprête à écraser du pied. Alors, Laval appela son avocat, Albert Naud, un résistant : « Approchezvous, Maître, l'adjura-t-il, je voudrais avant de mourir voir la face d'un honnête homme. »

C'est ce regard, celui d'Albert Naud, qu'il implorait, un regard qui lui dise sans cérémonie : « Vous restez tout de même un homme. »

Voilà l'accusé et voici l'avocat. Tous deux auraient pu dire, comme Montaigne et La Boétie : parce que c'était lui, parce que c'était moi. Mais comment imaginer un juge d'instruction convoquant un braqueur pour lui demander : « Aimez-vous Brahms, le tabac hollandais, Marilyn Monroe ? » Tout le monde le prendrait pour un fou, alors qu'hirondelle, il annoncerait un printemps improbable de la justice.

À vrai dire, il existe un portrait de ce juge idéal dans le roman de Dostoïevski, *Crime et Châtiment*; il a pour nom Porphyre Petrovitch. On n'a pas assez rendu justice à ce personnage plus fascinant encore que l'assassin qu'il démasque et qui tire sa force de sa science des hommes, une science à la fois abyssale et aiguë, nourrie de l'expérience et de la vie de son créateur, une vie si peu conventionnelle qu'elle lui fermerait en France les portes de la magistrature. Cette vie sans pareille est celle de Dostoïevski.

### Dostoïevskiennement vôtre

Il a enduré l'enfer familial sans jamais sombrer dans la haine. Tout l'y poussait pourtant : un père alcoolique et brutal que ses moujiks, poussés par lui à bout, vont finir par assassiner sauvagement.

Fiodor Dostoïevski a connu l'enfer carcéral à la forteresse Pierre et Paul pour avoir critiqué l'absolutisme et souhaité l'abolition du servage. Mais, les fers aux pieds, au fond de sa geôle, il conserva une confiance totale en la vie. « La vie est en nous et non dans le monde qui nous entoure », note-t-il. Il a vécu un simulacre d'exécution et pensé : « Si je ne mourrai pas... Oh! alors je changerai chaque minute en un siècle...»

Il a surmonté l'épreuve du bagne. Loin de sombrer, il a découvert Dieu et le peuple russe parmi les assassins, les proxénètes, les voleurs, les brutes de toutes sortes. Il a mené une vie de soldat enrôlé de force dans un régiment de tirailleurs et là, s'est pris de compassion pour une femme sans ressources, mère d'un enfant, qu'il épousa. Libéré, il connut les deuils : la mort de sa femme et celle de son frère bien-aimé.

Dans cette odyssée de misère, il découvre l'envers du monde, tous ceux que la société rejette : mendiants, anarchistes, fous de Dieu, prostituées, assassins, parricides. « C'est parce qu'il a vu dans ces criminels et dans ces prostituées des êtres déchus, mais rachetés, que l'œuvre du chrétien Dostoïevski domine tellement l'œuvre de Proust », tranche François Mauriac, dans une comparaison moins étrange qu'il n'y paraît. C'est que les romans de Dostoïevski ont une odeur de sang et un goût de chair comme des dossiers de justice. Qui en a goûté ne peut plus s'en passer. Serial plaideur pour la vie.

Là où un magistrat ordinaire convoquerait le suspect dans son bureau – créant du même coup entre eux un fossé – le juge Porphyre, instruisant (dans le premier grand roman de Dostoïevski, *Crime et Châtiment*) sur le meurtre d'une usurière et de sa sœur, choisit de rendre visite à Raskolnikov, qu'il soupçonne pourtant d'être l'auteur du crime, comme par hasard, « en passant », dit-il.

Porphyre n'a rien d'un rond-de-cuir, il est aussi vivant que son créateur — on pourrait même dire aussi voyant. « Vous n'attendiez pas ma visite, Rodion Romanovitch ? dit gaiement Porphyre Petrovitch. En passant devant votre maison tout à l'heure, j'ai pensé : "Pourquoi n'entrerais-je pas lui faire une petite visite ?" Vous étiez sur le point de sortir ? Je ne vous retiendrai pas, je ne resterai que le temps de fumer une cigarette, si vous permettez. »

Or, ce n'est pas une cigarette que grille Porphyre, mais une vingtaine, le temps de se livrer, de digression vertigineuse en raccourci fulgurant, à une analyse spectrale de la société russe et à une mise en abyme du coupable, en qui il lit comme à livre ouvert, pareil à un médium. Ce qui le conduit, de cigarette en cigarette, à la scène du crime. Fabuleuse enquête-conversation:

- Nous sommes en présence d'une affaire sombre et fantastique, ce crime porte la marque de notre temps où le cœur humain est désemparé... Ce crime n'est pas un crime d'ouvrier. C'est le crime d'un intellectuel qui ne croit plus en Dieu et qui a vécu ce meurtre comme une épreuve, comme on se jette du haut d'un clocher, comme on se précipite du haut d'une montagne... Encore un point à noter : il se considère comme un honnête homme et méprise tout le monde. Non, il ne s'agit pas de Mikolka, mon cher Rodion Romanovitch. Ce n'est pas lui le coupable!
- Mais... alors... qui... est l'assassin ? balbutie Raskolnikov.

Et Porphyre Petrovitch feignant la surprise :

« Comment, qui est l'assassin ? Mais c'est vous, Rodion

#### Romanovitch! »

Avant d'ajouter tout bas, comme sur le ton d'une confidence : « C'est vous qui les avez assassinées. »

Sûr de son fait et plus encore de la réaction de Raskolnikov, Porphyre ne le fait pas placer tout de suite sous les verrous. Il sait qu'il va de lui-même se constituer prisonnier et que, condamné, il va mieux que quiconque partager la souffrance du monde, car ce dont a besoin Raskolnikov, c'est de rédemption, bien plus que de punition.

\*

S'il est vrai, comme l'a dit William Blake, que le cœur de l'homme est la demeure des dieux, le rôle de l'avocat est d'en ouvrir toutes les portes. Interroger l'abîme tapi au fond du cœur, abîme qui, à son tour, nous interroge. Quand nous autres avocats aurons assumé toutes ces humanités, nous ressemblerons alors à ce serpent couvert de regards qui, selon la légende amazonienne, porte sur ses écailles les yeux de tous ceux qu'il a dévorés.

Car nous aussi, pareils à l'anaconda légendaire, nous sommes voués à cannibaliser nos clients, prenant à l'un son courage, à l'autre sa lâcheté, aux uns et aux autres leurs vertus et leurs vices. Ainsi, scrutant le monde, le regard démultiplié, nous pouvons mieux le voir dans sa complexité, sa variété et sa profondeur de champ, bref dans toutes ses dimensions. C'est alors qu'il apparaît comme un jeu de miroirs, où notre vie finit par se confondre avec celle de tous les hommes.

# Majesté du sens et sens de la beauté

### La beauté du sens

Un homme ou une femme plongés dans le malheur chercheront toujours à donner à leur détresse un sens, à inscrire l'épreuve qu'ils traversent dans l'histoire commune, à la raccrocher à des enjeux de société, seule façon pour eux de réintégrer la communauté humaine. Peut-être qu'Anna Karénine, pour ne citer qu'elle, plaiderait aujourd'hui la libération de la femme, seule façon de l'arracher à sa fatalité de femme adultère. Et Madame Bovary lui emboîterait le pas.

Frustré par le déroulement de son procès, où il n'a pas eu le loisir d'expliquer le désespoir héroïque qui habitait les hommes de sa génération enrôlés dans les corps francs, Ernst von Salomon, poursuivi pour complicité dans le meurtre du ministre des Affaires étrangères de la république de Weimar, rédige en prison son premier roman, Les Réprouvés, justification rageuse de sa vie et de celle de ses camarades de combat. Ainsi le plaidoyer rejoint-il la plaidoirie et le romancier l'avocat, tous deux accédant à la beauté de l'œuvre d'art.

L'erreur de Théophile Gautier dans *Mademoiselle de Maupin*, « roman charogne » selon l'expression de l'auteur, et plus communément ce que l'on a appelé le romantisme noir, est d'envisager le crime comme une œuvre d'art en soi, alors que le crime brut est voué à rester aussi muet que la pierre. Les crimes épouvantables des psychopathes nous stupéfient par leur degré de sauvagerie, mais ils ne nous parlent pas. En cela, le crime est pareil au marbre, lequel ne peut exprimer la beauté qu'il recèle en lui qu'à la condition

qu'un artiste vienne le tirer de sa léthargie minérale et dégage la statue qui sommeillait en lui. Le crime est ainsi fait qu'il ne sort de son mutisme forcé qu'à l'instant où l'on parvient à lui donner un sens. Ce n'est pas son poids de sang qui fait son intérêt alors, mais son poids en esprit. Et, je vous le demande, où souffle l'esprit ? Au tribunal, quand l'alchimie propre à l'art judiciaire parvient à transmuer en pépite d'or le vil plomb du crime.

# Le sens de la beauté

Le procès est une opération de transmutation et de magie. Il ne se déroule jamais comme ceux qui l'ont initié ont pu l'imaginer. Car un procès n'est pas une combinaison de forces matérielles, mais un affrontement de forces morales. Rien n'y est joué d'avance. Il ne fonctionne pas comme un ordinateur qui aurait tout prévu, sauf l'imprévu, seulement programmé pour fournir la réponse convenue au moment voulu.

Ce qui en fait la singularité, la force et la beauté, c'est que des hommes et des femmes s'y battent à mains nues avec leur cœur, leurs tripes, leurs peines, leur passé et même leur passif, dont ils ne peuvent se dessaisir, et avec un avenir aléatoire qui se dérobe pourtant sous leurs pieds. Tout alors devient possible, même l'impossible : les morts ressuscitent, les passions éteintes se raniment, les mémoires antagonistes s'interpellent et se rencontrent.

Un procès est un lieu de métamorphoses. Quand s'ouvre celui de Jeanne d'Arc, elle est un chef de guerre. Les débats la font apparaître comme une hérétique et comme une sorcière, mais quand elle monte sur le bûcher, elle est une sainte pour toujours. Et que dire d'Antigone ? Son destin a hanté les siècles. Shelley cherchera en vain sur terre une femme qui l'égale, Hegel la jugera supérieure au Christ parce qu'elle n'est pas assurée de son salut, Hölderlin sera obsédé par son désir d'intimité avec les dieux, ce dont elle mourra. Au xx<sup>e</sup> siècle, Anouilh en fera une créature morbide fascinée par la mort et Brecht une communiste héroïque.

Un procès est un lieu de renaissances et de réincarnations successives. Roué vif à Valence en 1755, Louis Mandrin renaîtra deux siècles plus tard, chevalier sans loi, dans le film de Mario Soldati.

\*

La beauté, dit Dimitri Karamazov, est une chose terrible, puisque c'est le combat de Dieu et du diable, et leur champ de bataille est le cœur de l'homme. La chronique judiciaire nous apparaît ainsi comme une sorte de musée Grévin où des morts embaumés attendent pour revivre le regard plein d'empathie d'un artiste — poète, musicien, peintre ou avocat — s'il sait être comme notre maître, Apulée de Carthage, l'auteur des *Métamorphoses*, à la fois juriste et magicien.

La beauté veille pour de bon à la porte du tribunal. Il nous appartient, à nous avocats, accusés, témoins, de l'y faire entrer avec fracas.

# Monument aux morts et aux vivants

« Ô Jeanne morte sans sépulture, tu savais que la tombe des héros est le cœur des vivants », s'écriait André Malraux.

C'est que, quoique condamnée, elle a su vaincre la mort et donner un sens à son supplice en l'inscrivant dans les plans de la Providence. Mais il y a aussi dans les couloirs du Palais le troupeau de ceux qui, justement, ne parviennent pas à donner un sens au malheur qui les frappe. Âmes perdues dans le labyrinthe de leur deuil, noyées dans leurs griefs, submergées de remords, accablées de regrets, elles sont comme aimantées par l'empathie et la chaleur de nos cabinets, pareilles à des oiseaux de nuit attirés par la lumière des éclairages urbains, phares dressés dans la nuit noire. Une fois qu'on a croisé leur chemin, leurs silhouettes ne nous quittent plus, et je sens trois d'entre elles, ce soir, auprès de moi : un vieillard, une jeune femme et un adulte.

Le vieillard avait hérité d'une entreprise familiale prospère, mais, à la suite de mauvaises affaires, il avait été contraint de déposer le bilan. Je l'assistai auprès du tribunal de commerce. Un soir, il me prit à part, et d'une voix gênée, me demanda si je ne pourrais pas lui signer une attestation certifiant qu'il avait tout fait pour sauver l'entreprise.

« Mais c'est absurde, lui fis-je remarquer. Je suis votre avocat, vous m'avez versé des honoraires.

De quel secours ce document vous sera-t-il ? N'étant pas le plus impartial dans cette affaire, et à quoi cela vous servira-t-il ? »

Ses yeux, brusquement, s'embuèrent de larmes et il me confia :

- Le donner à mon fils.
- Et que compte-t-il en faire ?
- Je ne sais pas, me dit-il, mais il m'a traité de vieux con et m'a accusé d'avoir ruiné la famille.

Son chagrin m'émut. Je lui promis de rédiger ce certificat et de le lui apporter quinze jours plus tard, quand je reviendrai dans sa ville. Quinze jours s'écoulèrent et je pris le train. Ses amis m'attendaient à la gare, mais de lui nulle trace. Je leur demandai s'il était souffrant, même si, à leurs mines renfrognées, je devinai que quelque chose de plus grave s'était produit. Ils me répondirent qu'il s'était suicidé au cours de la nuit. Ainsi le père emportait-il avec lui la honte de sa faillite.

\*

En une autre circonstance, une jeune femme m'adressa de la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis une lettre étrange qui commençait ainsi : « J'ai tué mes deux enfants, je vous veux comme avocat. »

Je devinais derrière la fausse désinvolture et l'impassibilité feinte une grande détresse. Il se trouve que cette femme était plongée dans une procédure de divorce qui s'éternisait depuis trois ans et n'était pour elle qu'un long calvaire, scellé par un double infanticide. Son mari avait contre elle des griefs obscurs qui n'étaient pas consignés dans la procédure. Les couples ont leurs secrets. Rappelez-vous la fuite de Tolstoï à quatre-vingts ans, avec derrière lui quarante-huit années de mariage et quelques polissonneries, quittant soudainement le domicile conjugal et mourant de fièvre dans la gare perdue d'Astapovo.

Qui sait, peut-être s'était-elle mal conduite avec lui. Nonobstant ces considérations (ou d'autres inconnues de moi), la vengeance du mari apparaissait comme particulièrement cruelle. Dans le but de lui faire retirer la garde de leurs deux enfants, il invoquait, outre le banal reproche de dépenser l'argent du ménage en frivolités diverses, des perversions sexuelles, réelles ou imaginaires, qui faisaient passer Sade ou Sacher-Masoch pour d'aimables plaisantins. Ce que fait un couple au lit n'est jamais obscène, pour autant qu'un tiers n'en soit pas le témoin. Or, ici, le tiers choisi par le mari n'était rien d'autre que le juge, tour à tour égrillard, moralisateur et ironique. « C'était Maître, m'avoua-t-elle, comme si on m'avait déshabillée et forcée à prendre des poses obscènes devant un inconnu pendant trois ans. Je me sens souillée pour la vie. Je ne crois plus en rien. »

Un jour, un collègue de travail, constatant son absence au bureau, s'en alarma. Il lui téléphona, personne ne décrocha. Il se rendit chez elle, sonna à la porte, en vain. En ami véritable, il la crut en danger, la sachant dépressive. Il vola alors à son secours au prix d'un délit, une violation de domicile. Ayant trouvé un serrurier, il fit ouvrir la porte de l'appartement, dont il prétendit avoir perdu les clés et tomba sur un spectacle qui le glaça : la mère et les deux fillettes étaient allongées sur un lit. La mère râlait encore. Les enfants étaient mortes. Il appela Police-Secours.

Ma cliente fut aussitôt conduite à l'hôpital, sauvée de justesse, inculpée de deux meurtres et jetée en prison. Je lui rendis visite. Elle partageait sa cellule avec une droguée en état de manque, qui, d'une minute à l'autre, changeait d'humeur : soit l'agressait, soit lui baisait les mains, l'insultait puis s'excusait, riait et pleurait tout ensemble, se roulant par terre, criant, jetant la nourriture au plafond. « Maître, sortez-moi de là », me supplia-t-elle.

Je demandai sa liberté au juge qui la refusa. Je fis appel et la cour d'appel me l'accorda. Le témoignage de son psychiatre m'aida beaucoup. Je me rappelle sa sortie de prison. Il devait être onze heures du soir, les formalités étaient interminables. Finalement, nous la voyons sortir, libellule menue et fragile, son baluchon au bout du bras. Nous nous étreignons, émus, et gagnons une brasserie ouverte la nuit pour prendre une légère collation, avant de la raccompagner chez elle. Une semaine s'écoula jusqu'à ce que le psychiatre me téléphone au milieu de la nuit. « Maître, j'ai une triste nouvelle à vous annoncer. »

Je l'interrompis:

- Elle s'est suicidée.
- Oui, opina-t-il. Je dînais en ville. Je rentrais chez moi à pied et passant devant l'immeuble où elle habite, je vis de la lumière dans son appartement et montai chez elle pour bavarder. Je crois que cela lui faisait du bien. Je sonnai à sa porte. Personne ne répondit. Comme il y avait de la musique, je crus qu'elle n'avait pas entendu la sonnette. J'entrai, la porte n'était pas verrouillée, et là, je la trouvai pendue. Maître, je vous l'avoue, j'éprouve un remords : si nous n'avions pas obtenu sa liberté, elle n'aurait pas pu se pendre et serait encore en vie.

Je lui répondis que j'éprouvais pour elle, moi aussi, un profond attachement, mais sans partager le remords qui l'accablait, lui. Nous ne pouvions nous prévaloir d'aucun titre moral pour la traiter en mineure. De toutes les manières, elle était une morte en sursis depuis le décès de ses deux filles. Sans l'intervention assurément charitable, mais intempestive, d'un ami, elle serait morte déjà. Elle avait tué les enfants qu'elle aimait. Comment aurait-elle pu leur survivre ? Elle les a rejointes. En quoi elle a bien fait,

nous laissant avec notre peine. Cela aussi est bien.

\*

Au troisième, on reprochait d'avoir poussé une femme, la sienne en l'occurrence, sous les roues d'un train, une nuit, dans une gare déserte. J'avais pu obtenir pour lui un non-lieu, le conducteur de la locomotive témoignant qu'il avait bien vu une femme se précipiter d'elle-même au-devant du train ; il n'avait du reste même pas remarqué la présence d'un homme à ses côtés sur le quai. Mon client me remercia et je refermai le dossier. Et voici qu'une nuit, il me téléphona. C'est toujours la nuit que les âmes errantes appellent au secours, quand, la journée terminée, elles se retrouvent seules avec leur terrible secret.

« Maître, écoutez-moi », me dit-il précipitamment, d'un ton qui ne souffrait aucune contestation.

Je l'écoutai. « Maître, je suis coupable. » Connaissant le dossier, je protestai :

- Non.
- Si, coupa-t-il. Je ne suis pas coupable de l'avoir jetée sous le train, je suis coupable de ne l'avoir pas empêchée de le faire, alors que je pressentais son geste.

Je l'interrogeai:

- Mais vous l'aimiez ?
- Si je ne l'aimais pas, m'interrompit-il, je ne vous appellerais pas.

Sur quoi, il raccrocha.

Cet homme avait besoin de s'épancher, de confier son secret à quelqu'un pour qu'il puisse en porter le poids avec lui. Ce ne pouvait être le juge. Avec le juge, il n'y a pas d'épanchement possible, ni de franche conversation. L'instruction requiert de toutes façons la présence indiscrète d'un greffier. Quant au policier, il diligentera une enquête de voisinage. Et le prêtre lui infligera une trentaine d'*Ave* à réciter tous les matins pendant six mois. Seul l'avocat est là pour écouter. C'est une oreille qui ne juge pas et un cœur qui comprend.

\*

C'est en pensant à toutes ces âmes en peine, à ce père humilié, à cette mère infanticide, à ce veuf inconsolé, que j'ai pris la liberté d'adapter ces vers d'Aragon pour mon propre usage :

Que ma plaidoirie soit dans les lieux sans amour Où l'on trime, où l'on saigne, où l'on crève de froid Comme un air murmuré qui rend les pieds moins lourds

Comme un café noir au point du jour Un ami rencontré sur le chemin de croix.

Parmi tous ces morts volontaires, je n'oublie pas pour autant mes condamnés victorieux : Anis, Abdallah... À eux et à tant d'autres, je dis :

Pour qui plaider en vaudrait-il vraiment la peine Si ce n'est pas pour vous dont je rêve souvent Et dont le souvenir est comme un bruit de chaînes La nuit s'éveillant dans mes veines Et qui parle à mon cœur comme au voilier le vent.

# L'appel de l'abîme

« Dans mon cabinet...» Cette expression est étonnante, n'est-ce pas ? C'est là que les avocats ont élu domicile. Comme chez le médecin, les gens s'y déshabillent et donnent à voir leurs plaies ouvertes, dans l'espoir que vous les guérirez. Ainsi une jeune femme, fille de la grande bourgeoisie, qui n'était pas sortie indemne de la guerre. L'âme en lambeaux, elle semblait déconcentrée totalement désorientée (rien de tel que les préfixes privatifs pour exprimer le désarroi). L'Histoire, ironique et amère, lui avait volé sa mère. Inutile de dire qu'elle vivait cette peine comme une épreuve insupportable. Arrêtée en pleine guerre, torturée, sa mère était devenue la maîtresse, apparemment comblée, de son bourreau. À la soif de vengeance s'ajoutait donc chez la fille une interrogation éprouvante que seule une rencontre avec le bourreau pouvait soulager. C'est cet étrange tête-à-tête qu'elle m'a rapporté un soir « dans mon cabinet », le plus déroutant confessionnaux, car on n'y vient pas chercher l'absolution des fautes, mais la vérité nue.

#### Jeanne

Je voulais voir de quoi est fait un monstre et je m'aperçois que vous ressemblez à monsieur tout-lemonde.

#### Pierre

Comme vous y allez! Monstre, je ne le suis ni plus, ni moins que vous.

#### Jeanne

Comment ça ? Je n'ai pas, moi, torturé un être humain comme vous avez torturé ma mère. Vous qui ne vous êtes pas contenté de la souiller physiquement, mais de la briser moralement.

#### Pierre

Vous pleurez, mais moi, quand des gardiens m'enculaient, enfant, nulle grande âme n'est venue s'apitoyer sur mon sort.

# Jeanne

[Se tait]

# Pierre

Je ne vous le reproche pas. La souffrance de la racaille n'émeut personne.

# Jeanne

En quoi cela excuserait-il la souffrance que vous infligez à d'autres ? Que je sache, ma mère n'est pas responsable de ce qui vous est arrivé.

# *Pierre*

Personne n'est responsable de ce qui arrive aux gens de mon espèce.

# Jeanne

Si, celui qui vous a sodomisé.

#### Pierre

Ce n'était qu'un pauvre type, prisonnier de sa misérable histoire. En revanche, ce qu'il nous infligeait était connu de tous, et tout le monde s'en foutait.

#### Jeanne

Et pour ça, vous massacrez une femme qui ne vous a rien fait.

#### Pierre

Mais, c'est justement ce que je lui reprochais, d'avoir ignoré dans sa superbe mon malheur.

#### Jeanne

Mais, encore une fois, elle n'en savait rien.

#### Pierre

Parce qu'il lui était plus commode de ne pas savoir.

# Jeanne

Ergotez tant que vous voudrez. Ce que vous lui avez fait n'en est pas moins ignoble.

# Pierre

Vous pouvez le clamer sur les toits. Moi, j'assume ce que j'ai fait. Vous, vous n'assumez pas ce que vous avez décidé d'ignorer une fois pour toutes.

# Jeanne

C'est fantastique! Vous me reprochez de ne pas être bouleversée par ce que vous avez supporté enfant, mais pourquoi n'avoir rien dit avant de supplicier ma mère?

## Pierre

Ce que j'ai subi ne vous intéresse aujourd'hui que parce que j'ai torturé votre mère.

# Jeanne

[Elle se tait]

Pierre

Vous ne dites rien, parlez!

Jeanne

J'aimerais savoir pourquoi vous vous êtes retrouvé dans une maison de redressement.

#### Pierre

Ah, enfin! Je vais vous le dire. J'ai été abandonné enfant à l'Assistance publique. Les gens à qui on m'avait confié me traitèrent moins qu'un chien. J'ai volé et on m'a envoyé en maison de redressement comme on envoie une bagnole accidentée à la casse. Hors service, mais pas sans sévices. J'ai connu l'abjection, je suis devenu enragé. La rage sociale est une maladie qu'aucun Pasteur ne pourra soigner. C'est ainsi que je me suis formé. J'ai appris à me méfier des grands mots, le Bien, le Mal, les majuscules solennelles, et à mordre la main qui ne caresse que pour apprivoiser.

Jeanne

Vous faites peur.

Pierre

Je préfère faire peur que pitié. Jean Genet, que j'ai découvert longtemps après, décrit bien ce sentiment : « Il ne suffit pas de vous pencher avec indulgence vers l'enfant criminel. Il faut être cet enfant, il faut être aussi le crime. » Vous me direz que j'évoque là, pour me défendre, de vieux souvenirs et des comportements d'un autre âge. Détrompezvous, c'est toujours l'usage dans les prisons de la République. Récemment, un jeune puceau, fraîchement dessalé, évoquait devant moi son

éducation sentimentale. « L'homme déboutonne sa braguette, baisse son froc. Mon visage est à la hauteur de son bas-ventre. Il me force à lui faire une fellation jusqu'à ce que l'envie lui prenne de "passer derrière". Je suis à quatre pattes, il soulève mon peignoir, écarte mon caleçon et me pénètre d'un seul coup... Voilà quel fut mon premier "rapport sexuel" ».

Jeanne

Dans le cas de ma mère, le violeur, c'était vous.

Pierre

Vous ne voyez pas la différence?

Jeanne

Non.

Pierre

Eh bien, je vais vous le dire. Le type dans la prison ne cherchait que son plaisir. Il en allait différemment pour moi. Lui s'en prenait à un gamin sans défense, qui n'avait pour lui que le malheur de se trouver là. Moi à une personne d'une caste supérieure. Oui, mon boulot était d'arracher des aveux. Or, les gens de bien, sûrs, hautains et distants comme votre mère, ne parlent que lorsqu'on leur fait mal.

Jeanne

Ce qui comblait votre sadisme?

Pierre

Vous vous trompez encore, je n'ai éprouvé aucune joie à torturer votre mère. J'agissais cliniquement, comme un chirurgien qui ampute un membre ou comme un dentiste qui arrache une dent de sagesse.

Jeanne

La souffrance des autres est votre métier.

#### Pierre

D'appoint seulement. Je n'ai jamais rien fait que je n'ai d'abord vu faire sur les autres. Qu'aurais-je inventé, l'imagination humaine est sans limites ? Savez-vous ce qu'est un BMC, autrement dit un bordel militaire de campagne ? Les malheureuses qui y travaillent font de gré ou de force ce que j'ai contraint votre mère à faire.

#### Jeanne

Je vous en supplie, épargnez-moi les détails.

#### Pierre

Pour une fille de bordel, cela fait partie d'une triste et monotone routine. Dans le cas d'une personne de qualité, pour parler comme ceux qui se flattent d'en être une, cela s'apparente à une déchéance. C'est son ciel de valeurs qui s'écroule et la libère subitement.

### Jeanne

[Se met à sangloter]

### Pierre

Quant aux Bat'd'Af', les bataillons disciplinaires où sont affectés les mauvais garçons, j'ai dû un jour rester au garde-à-vous, la bouche ouverte, le temps que les gradés la remplissent de crachats, qui s'en est plaint? Personne n'a alors pleuré sur moi.

### Jeanne

Quand vous faites aux autres ce qu'on vous a fait, n'avez-vous pas l'impression de vous trahir?

### Pierre

Au contraire. J'éprouve un sentiment de justice à intervertir ainsi les places.

# Jeanne

Vous vous vengez?

#### Pierre

Non. Je prends simplement ma revanche sur la vie.

#### Jeanne

On m'a dit que vous aviez une fille.

#### Pierre

On ne vous a pas menti.

#### Jeanne

On dit aussi quelle vous aime.

## Pierre

C'est vrai aussi.

### Jeanne

Comment peut-on aimer un père qui a du sang sous les ongles ?

#### Pierre

Mes mains sont propres.

#### Jeanne

Je ne pourrai m'y résigner.

### Pierre

C'est normal. Votre monde est fait d'une suite de mensonges, qui, additionnés, vous aident à vivre. Dans votre univers, la réalité de la torture est vertueusement niée, tout en faisant l'objet de recherches savantes de la part d'esprits tous plus distingués les uns que les autres.

# Jeanne

Vous avez choisi l'Allemagne, pensez-vous que les choses s'y passaient mieux qu'en France, moralement j'entends ?

## Pierre

Je ne l'ai jamais pensé. Vous vous trompez cependant : je n'ai pas choisi l'Allemagne, ce sont les bien-pensants qui m'ont poussé dans ses bras. Au

contraire même, à la déclaration de guerre, dans mon insondable connerie, l'idée de m'engager dans l'armée m'a traversé l'esprit, mais conscient que mon casier judiciaire m'en fermerait les portes, je me suis procuré de faux papiers. Découvert, j'ai été interné dans un camp, l'antichambre de la Guyane, car j'étais relégable. Au camp, j'ai rencontré des espions allemands avec lesquels je n'ai eu aucune peine à me lier. Les espions, étant donné leur job, sont sans préjuges et ont l'esprit ouvert. Cela aide à se mettre à la place des autres, même si c'est finalement pour les tuer. La politique, je m'en moquais éperdument. Fasciste ou démocrate, c'était pour moi du pareil au même. Le camp, un jour, a été bombardé et on s'est taillés, les Boches et moi. À Paris, ils avaient besoin d'un guide sûr, je les ai guidés. Je cherchais un boulot, ils m'en ont offert un, auxiliaire de la police allemande. Alors, j'ai fait ce sale travail, sans plaisir, mais sans états d'âme non plus, comme un clinicien expert dans un art qu'il n'aime ni ne déteste. Je suis un fantôme, je n'ai rien, ni héritage ni ancêtres ni considération. J'ai connu l'enfer, j'aspire désormais à vivre pleinement. L'appétit de vivre, c'est ce qui me distingue des gens de bien, ce goût incorrigible pour la vie.

# Jeanne

La douleur des autres était la condition de votre ascension.

## Pierre

Je dois avouer qu'à voir ces gens de bien, qui me méprisaient la veille, implorer mon pardon quand je les faisais frapper par les mauvais garçons que j'avais recrutés, cela me comblait. J'en étais comme réhabilité à mes yeux. Leur déchéance me rendait aussitôt mon honneur. L'arithmétique est cruelle : ce quelle retire aux uns, elle le donne aux autres. Votre mère n'y a pas échappé. Elle ne m'a pas ménagé les gâteries, alors qu'avant-guerre, elle m'aurait fait envoyer les chiens sans hésiter un instant.

Jeanne

Crapule!

Pierre

N'employez jamais ce mot au singulier... Et puis ils m'ont découvert d'autres qualités. Il y a entre la torture et le commerce un mystérieux rapport qui échappe aux économistes. Ils m'ont associé à leurs trafics. Sans me flatter, j'y ai fait merveille. Ils avaient besoin de tout pour graisser et entraîner leur machine de guerre : métaux, textiles, cuirs, alcools. À charge pour moi de trouver des consciences à vendre et des âmes à corrompre. Il ne manque ni des unes, ni des autres. Je suis passé des résistants aux trafiquants comme on change d'enseigne : le plomb, le nickel, le cuivre se transformaient pour moi en or.

Jeanne

Et avec cet or?

Pierre

J'achetais des princesses qui m'apprenaient comment tenir un manche à gigot et sabrer le champagne. Je commençais à comprendre les Boches. Ils ne sont guère différents de nous, corruptibles jusqu'à la moelle. Au colonel Knochen, n° 2 de la ss en France, j'offrais une Bentley blanche pour son mariage. Au major Boemelburg, pédophile

notoire, je présentais de beaux éphèbes que je payais moi-même pour ses soirées. À mon responsable direct, Radecke, je cédais un pourcentage sur mes affaires. À mes réceptions accourait le Tout-Paris : Otto Abetz, l'ambassadeur du Reich, et son épouse française, Jean Luchaire et sa maîtresse, sa fille Corinne accompagnée d'un officier allemand, le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, ancien membre des Jeunesses communistes, le préfet de police Bussière. Je portais avec élégance, dit-on, un smoking coupé sur mesure par un tailleur juif que nous protégions. Mon plan de table était parfait et mes bouquets d'orchidées, ma fleur préférée, faisaient l'admiration de mes hôtes. J'ai même reçu un jour le président Laval venu me demander une faveur que je lui accordais : faire libérer deux de ses amis juifs.

Jeanne

Lui aussi avait ses contradictions.

Pierre

Comme nous tous.

Jeanne

J'oubliais que vous avez été résistant.

Pierre

(Avec un sourire) En effet. Le capitaine Rowland pourra vous garantir que c'est grâce à moi qu'il a pu gagner Gibraltar, madame Crispi pourra aussi vous certifier quelle a été libérée par mes soins. Ajoutez à cela que je suis membre d'honneur de l'organisation de résistance de la police.

Jeanne

Vous avilissez tout.

#### Pierre

Parce que tout, auparavant, m'avait avili.

#### Jeanne

Votre vie doit vous apparaître aujourd'hui comme une réussite exceptionnelle.

#### Pierre

Mes vies, voulez-vous dire ? Poil de Carotte et Bel-Ami, condottiere et ruffian, capitaine de police et chevalier d'industrie. Vous appelez ça une réussite ? Peut-être, mais seulement selon les normes de votre milieu.

#### Jeanne

Et vous, comment vous appelez cela?

#### Pierre

Une chute dérisoire.

#### Jeanne

Ne l'avez-vous pas cherché?

#### Pierre

Oui, car je n'ai fait que m'en tenir à la vision infernale que la société suggère. Penser et réagir comme Genet, au premier coup d'œil, ne sont pas chose facile.

### Jeanne

Ne dites pas que vous le regrettez.

## Pierre

Comment pourrais-je le dire! Sans cela, mon destin aurait été de mourir à Cayenne, bouffé par les moustiques et la lèpre, car j'étais relégable en vertu du principe que dix petits vols font un grand criminel.

#### Jeanne

Tandis que?

#### Pierre

Tandis qu'un grand crime fait un homme du monde.

#### Jeanne

Vous en êtes un.

#### Pierre

Je ne le nie pas, les duchesses m'ont appris à me tenir à table et la maîtresse juive d'Otto, mon patron, m'a fait découvrir les bons auteurs, pas seulement Céline, mais Giraudoux et quelques autres aussi.

#### Jeanne

Y compris Genet?

#### Pierre

Non, il était alors inconnu.

#### Jeanne

Êtes-vous sûr qu'il vous aimerait comme son frère?

#### Pierre

Sûrement pas. Mais on peut aimer sans être aimé en retour. Qu'est-ce que cette vertu qui donne à condition qu'on demande ?

### Jeanne

La vertu du monde bourgeois auquel vous avez accédé, mais du fond de votre déchéance, croyez-vous encore à quelque chose ?

### Pierre

Vous avez raison, je ne crois plus en rien.

### Jeanne

Vous avez vu le film d'Orson Welles,  $M^r$  Arkadin?

### Pierre

Oui.

### Jeanne

Vous lui ressemblez.

### Pierre

Pas plus que Bonnot ne ressemble à Barbe-Bleue. Vous avez une vision extatique du crime.

#### Jeanne

Je ne vois pas en quoi cette ressemblance peut vous déplaire. Venus de milieux modestes, vous accédez tous les deux à la richesse par le chemin du Crime, et tous les deux, vous avez une fille que vous adorez et qui vous adore.

### Pierre

Il y a pourtant entre nous une différence énorme qui saute aux yeux.

Jeanne

Laquelle?

Pierre

La mort! Il se suicide, moi j'élève des chevaux avec la femme de ma vie.

Jeanne

Et d'où vient cette différence?

Pierre

De nos origines respectives.

Jeanne

Elles ne sont guère différentes.

Pierre

Parce que dans la vision misérabiliste qui est la vôtre, les pauvres se ressemblent tous. Or, c'est loin d'être le cas. Nous sommes des hommes différents. Lui vient de la petite bourgeoisie. Il en a les valeurs étriquées et ces valeurs lui commandent de dissimuler les sources, forcément honteuses, de sa richesse. Moi, je proviens de ce que Marx appelait, du haut de son mépris de classe, le lumpen prolétariat, qui a ses propres valeurs, dont l'esprit d'aventure.

#### Jeanne

Mais l'origine de votre réussite à tous deux n'est-elle pas le crime ? Où se trouve la différence ?

#### Pierre

La différence vient de ce que lui s'associe à des horsla-loi, moi à des bourgeois ; lui cherche à faire disparaître ses complices, moi pas. Ses amis d'autrefois peuvent le faire chanter ; les miens, c'est moi qui peux les faire chanter. Lui, comme un con mal dégrossi, croit aux valeurs proclamées du nouveau milieu qui est le sien ; moi, elles me font rigoler.

#### Jeanne

Vous cachez tous les deux votre passé à vos enfants.

#### Pierre

Lui, oui, parce qu'il en a honte, moi pas. Je vous dirai même que j'ai présenté ma fille à votre mère et que toutes deux s'adorent. N'en soyez pas jalouse.

### Jeanne

On dirait que vous voulez me faire mal.

### Pierre

Au contraire, je vous estime assez pour penser que vous avez droit à la vérité, celle du moins qui est avouable. Le tort d'Arkadin, précisément, est de sous-estimer sa fille au point de lui cacher la vérité. Malgré la tonitruance d'Orson Welles qui l'incarne, c'est un faible, raison pour laquelle il meurt.

#### Jeanne

Le destin est décidément sans morale.

### Pierre

Laissez donc le destin, mot mystique. Parlez plutôt de la vie. C'est elle qui est juste, chacun ayant ce qu'il mérite à la fin. On ne monte pas au mât quand on a le cul breneux, disait Montaigne, et Arkadin avait le cœur breneux.

#### Jeanne

C'est-à-dire?

#### Pierre

C'est-à-dire saturé des préjugés d'un monde qui n'est pas le sien et en qui lui-même ne croit pas.

#### Jeanne

C'est une vue désespérée du monde.

#### Pierre

La lucidité vraie mariée à l'amour de soi ne connaît pas le désespoir.

#### Jeanne

Vous avez profité des malheurs de la guerre pour vous élever. Maintenant, vous visitez le musée Grévin de nos gloires. De tous ces morts empaillés, quel est l'homme que vous admirez le plus ?

#### Pierre

Jésus, l'homme-Dieu.

### Jeanne

Ce soir, avec vous, il embrasse Satan.

#### Pierre

Je suis venu à ce rendez-vous parce que je ne suis pas un lâche, mais je croyais bien que vous aviez l'intention de me tuer.

Jeanne

Vous ne vous trompiez pas.

Pierre

Pourquoi ne l'avoir pas fait ?

Jeanne

Parce que... l'homme que vous êtes m'est apparu plus complexe que l'image que je m'en étais faite.

#### Pierre

Il faut se méfier des images, les iconoclastes n'ont pas toujours tort. Je ne vous apprends rien en vous disant que la période intense et trouble que nous venons de traverser, pleine de crimes et de trafics, endeuillée pour les uns, misérable pour les autres, a moi comme pour grand un roman d'apprentissage, tout cela par la grâce de juives compatissantes et de duchesses disposées à éduquer un jeune homme ignorant. J'ai été tour à tour policier sans scrupule, trafiquant prospère, homme du monde recherché, amant caressant, à tous les coups ébloui par la vie. Pardonnez-moi, si avec ma culture fraîchement acquise, j'ai encore quelques réflexes scolaires. Apprenant que vous désiriez me voir, j'ai tout de suite pensé à Électre venant venger la mémoire de son père et l'honneur de sa mère.

### Jeanne

C'est le danger de l'enseignement accéléré. Mon père, qui vient de mourir, n'avait rien d'Agamemnon. L'arrestation de ma mère, bien sûr, l'a bouleversé, mais quand il a appris qu'elle était vivante et entendait ne plus le revoir, son sourire perpétuel est revenu sur ses lèvres. Quant à ma mère, vous la connaissez sans doute aujourd'hui mieux que moi. Vous avez deviné que nos rapports étaient assez distants, car je crois qu'elle aurait désiré avoir un garçon plutôt qu'une fille. Et nous étions quelque peu rivales. Mon père l'appela un jour « l'invitée ».

#### Pierre

Votre père et vous-même n'avez rien vu du grand trou noir qui lui perçait le cœur.

#### Jeanne

Sans doute. Je découvre seulement ce soir que les choses, pour ce qui la concerne, ne sont pas aussi simples. Je pressens pareillement que la logique de vos deux vies, pourtant si éloignées, vous poussait obscurément l'un vers l'autre, mais sans espoir de rencontre jusqu'à ce que la guerre et ses drames rendent cette rencontre inéluctable. Pourquoi ? À la suite de quels crimes, de quels malheurs communs ? Je ne le sais et ne le saurai sans doute jamais.

### Pierre

Vous avouerai-je que, moi non plus, je ne saurais démêler exactement l'élément de malheur, qui, de part et d'autre, nous a réunis et dont l'acte sexuel nous a délivrés.

#### Jeanne

Baudelaire disait que l'amour donne aux lépreux le goût du paradis.

#### Pierre

Oui, dans les *Litanies* à Satan. Nietzsche dans le *Gai Savoir* remarque que le monde moral est rond comme la terre et qu'il a aussi ses antipodes. Pendant ces quatre années de crimes, je l'ai parcouru de part en part dans une sorte d'émerveillement sauvage. Je bénis ma vie et même cette nuit de désolation où, enfant abandonné, j'ai pleuré et dormi sur la tombe de mon père d'un sommeil sans rêves. Ce qui m'amuse dorénavant, c'est l'absurdité du monde, non pas au sens de M. Camus, esprit borné, mais dans celui, autrement plus cocasse, des grands prêtres des droits de l'homme. Leur jugement du 23 juin 1949, condamnant et acquittant tout ensemble l'auteur de la rafle du Vel' d'Hiv, est un pur chefd'œuvre. Le connaissez-vous ?

[Il déclame d'un ton solennel] « Considérant que, pour si regrettable que soit le comportement de Bousquet en divers moments de son activité comme secrétaire général pour la police, il n'apparaît pas qu'il ait sciemment accompli des actes de nature à nuire à la défense nationale dans le sens de l'article 83 du Code pénal et qu'il échoit en conséquence de prononcer son acquittement ; considérant d'autre part qu'en acceptant de remplir dans le ministère constitué par Laval au mois d'avril 1942 le poste de secrétaire général à la police, il s'est rendu coupable du crime d'indignité nationale ; mais considérant qu'il résulte de l'information et des débats la preuve qu'en de nombreuses circonstances Bousquet a, par ses actes, participé de façon active et soutenue à la résistance contre l'occupant.

### Par ces motifs:

Acquitte Bousquet René du chef d'atteinte aux intérêts de la défense nationale ; le déclare convaincu du crime d'indignité nationale, le condamne à la peine de cinq ans de dégradation nationale de ce chef, le relève de ladite peine. »

Après quoi, il est coopté comme directeur général adjoint de la Banque d'Indochine.

#### Jeanne

Mais vous-même avez largement profité des largesses de ce monde absurde ?

#### Pierre

Je ne le nie pas. Comme monsieur Bousquet, je donnais des ordres. De temps à autre, j'aidais un résistant ou rendais service à des collabos, le président Laval ou un autre.

#### Jeanne

Et ma mère?

#### Pierre

C'est le seul cas où j'ai pour ainsi dire mis la main à la pâte.

### Jeanne

[L'interrompant] Belle expression!

### Pierre

Pardonnez-moi, le temps m'a manqué pour enrichir mon vocabulaire. Mais entre votre mère et moi, il n'y eut jamais rien de trivial. Il ne fut d'ailleurs jamais question qu'elle me dénonce.

#### Jeanne

Je vous en prie, dites-moi la vérité.

### Pierre

Vous êtes pour moi une étrangère, sa fille sans doute.

Vous avez les mêmes traits, mais pas son regard. Ce qui s'explique : votre vie n'a pas été la même. Sûrement vous manque-t-il d'avoir connu l'une de ces expériences dégradantes et inavouables. Et cette épreuve terrible qu'a été sa rencontre avec moi.

Jeanne

Vous permettez?

Pierre

Oui.

Jeanne

Vous ne la connaissiez pas. Elle était une de ces bourgeoises à qui vous en vouliez tant, une nantie sourde aux malheurs du monde. Pourquoi alors l'avoir choisie au lieu de la laisser à vos bourreaux ?

Pierre

À cause de son regard. Sa voix aussi. Ce sont là comme des révélations de la personnalité vraie qui affleurent sous la crasse des préjugés sociaux.

Jeanne

Alors pourquoi lui avoir fait du mal?

Pierre

Parce que c'était le seul moyen d'enfoncer la porte qui nous séparait, cette morgue qui remplissait ses yeux de défi.

Jeanne

[Se met à trembler]

Pierre

Soyez calme. Je lui ai appliqué la question, elle a résisté, tant et si bien que j'ai décidé de la violer. Tout a alors basculé.

Jeanne

La reine Anne aussi dans Shakespeare accepte de

coucher avec Richard III parce que le cynisme et la brutalité de sa demande ont fait s'écrouler l'univers moral qui gouvernait jusque-là sa vie.

#### Pierre

trompez. Lady Anne et Richard Vous vous appartiennent au même monde, votre mère et moi, non! Il y a entre eux un vieux contentieux dynastique : le meurtre du roi ; entre votre mère et moi, il n'y a rien eu de tel. Ce qui fait avancer Richard vers Anne, bras et jambes écartés, c'est un irrépressible, sauvage, animal, brutal, qu'exprime à l'envi son propos : « C'est votre beauté qui me hante dans mon sommeil et qui me ferait entreprendre le meurtre du monde entier pour une heure sur votre sein charmant. » Et c'est parce qu'elle répond à ce cri de bête que son univers s'effondre.

### Jeanne

Et pour ma mère et vous?

#### Pierre

Pour votre mère et moi, le sexe exprimait l'indicible. Mais cela, personne ne pourra jamais le comprendre, car nous vivons dans un monde de faux-culs. C'est la raison pour laquelle elle s'en est retirée pour vivre dans son haras au milieu de ses bêtes et ne souhaite plus voir personne. Moi-même, j'ai dû cacher notre liaison, car les imbéciles n'auraient pas manqué de l'interpréter comme une trahison de sa part. Bientôt, j'irai la rejoindre. Sans elle, j'aurais réclamé d'être condamné à mort, n'étant pas un tricheur. Le magot que j'ai accumulé, elle et moi sommes d'accord pour en faire un feu de joie. Jouer les Jean Valjean et les

Monsieur Madeleine me débecterait trop. J'ai la force de refuser les honneurs frelatés et l'admiration publique. Je préfère me couvrir d'immondices plutôt que de laisser entrevoir ce que dissimule mon cœur.

#### Jeanne

À elle, vous ne l'avez pas caché. Que lui avez-vous dit en la violant ?

#### Pierre

Je t'aime et c'est tout.

### Jeanne

C'est la première fois quelle entendait ces mots.

Jeanne

Monsieur, je vous pardonne.

Pierre

[Se met à trembler]

Jeanne

Calmez-vous!

Pierre

C'est la première fois que quelqu'un me parle ainsi, d'être humain à être humain.

Jeanne

C'est la deuxième fois. N'oubliez pas ma mère.

Pierre

Ce n'était pas pareil. Elle reconnaissait en moi une autre âme maudite.

Jeanne

J'ignore ce qui l'a précipitée dans vos bras ; la porte que vous avez enfoncée ne demandait peut-être qu'à être ouverte. Si d'ailleurs, entre toutes, vous l'avez choisie, c'est que vous avez senti qu'avec elle, une entente secrète était possible.

Pierre

Nous étions frère et sœur dans une même chute.

Jeanne

Qu'importe. Ce qu'elle a fait, elle l'a bien fait.

Cela ne regarde personne, même pas moi. Il y a des secrets de l'âme qu'on n'a le droit ni de profaner ni de divulguer. Elle a sa vie, et moi la mienne. Qu'elle continue à regarder ses chevaux dans le fond des yeux. Ils ne risquent pas de la harceler de questions embarrassantes.

#### Pierre

Je ne sais rien de son passé et ne lui ai rien demandé. Elle m'en sait gré. Et je ne lui ai jamais fait les confidences que vous m'avez arrachées.

#### Jeanne

Et je vous en remercie. Qui interroge l'abîme, l'abîme l'interroger aussi. Vous m'avez par salutairement révélé ma part d'ombre, je retire cette commode tunique de victime. Je ne formerai pas avec vous ce couple indigent et misérable du bourreau et de sa proie, cramponné l'un à l'autre pour la vie, plaie contre plaie, bubon contre bubon. Mon pardon n'est jamais qu'un don que je me fais à moi-même. Je ne veux plus être cet objet de compassion. C'est pourquoi je n'irai pas demain manifester devant le Palais de justice au milieu d'une bande de vocifératrices en deuil et criant vengeance comme de vieilles harpies. Je n'ai besoin de la souffrance de personne pour exister. Nul esprit vengeur ne viendra me soulager. Je sais que celui qui renonce au prétendu et si dérisoire devoir de mémoire passe pour un sans-cœur. Que m'importe ce qu'on pensera de moi à Lilliput, dans la cité des nains moraux. Depuis ce matin, un moi revivifié accueille mon moi ancien, le cœur ouvert.

Adieu Maman!

Adieu bandit au grand cœur!

Adieu gens de bien! Adieu gens de rien!

Adieu gagnants! Adieu perdants!

Adieu menteurs! Adieu naïfs!

Je vais enfin m'enivrer de ma propre vie.

# De la splendeur du vrai dans le procès pénal

Pour Liess.

### La beauté entre au tribunal

# Entre justice et littérature

Les gens de justice, procureurs, avocats, juges, devraient méditer un instant sur les œuvres des grands romanciers ou des hommes de théâtre. Entre autres profits, ils acquerraient l'indispensable don d'empathie qui les aiderait à endosser la personnalité des autres pour mieux la saisir et la comprendre de l'intérieur.

Dans Charlotte Corday, l'une de ses deux pièces de théâtre, Drieu La Rochelle imagine un dialogue entre Saint-Just, l'archange de la terreur, et Charlotte Corday qui vient d'assassiner Marat, « l'ami du peuple ».

Charlotte – Oui, l'autre jour à Caen, devant ce Barbaroux, j'ai compris soudain que je n'étais pas de cette race de parleurs ; mais de la race...

Saint-Just – De la race de ceux qui tuent et qui sont tués...

Charlotte – Je comprends mon destin quand il est fini.

Saint-Just — De la race des révolutionnaires, de la race des révolutionnaires qui ont besoin de toute l'Europe et de toute la terre pour faire entendre leur cri. On entend les pas du bourreau. Nous reprendrons bientôt notre dialogue aux enfers. J'irai vous rejoindre sur cette belle place. Pour nous, ce sera la place de la Concorde.

Drieu a si bien cannibalisé les deux personnages que la scène imaginée par lui en devient vraisemblable. Il éclaire l'un et l'autre de l'intérieur. Ainsi procède l'empathie. Elle n'est possible qu'à la condition expresse que ceux que nous appelons communément des délinquants ou des criminels ne soient pas perçus comme des monstres. Car il n'y a pas, dit saint Augustin, de monstres au regard de Dieu, mais nos frères et nos semblables. Même les pires.

Toute l'Angleterre, il y a un peu plus d'un siècle, frémissait d'horreur au spectacle de crimes sidérants, revendiqués par un inconnu qui signait ses lettres d'un provocant *Jack l'Éventreur*, resté dans l'imaginaire collectif. Quand il décida de mettre un terme à ses exploits, l'Éventreur adressa à l'opinion par l'intermédiaire de la presse un adieu ainsi rédigé : « Je ne suis ni juif, ni boucher, encore moins marin étranger, mais votre vieil et fidèle ami qui vous envoie ses salutations distinguées. »

Bref un homme comme vous et moi, invisible parmi la foule des hommes. Albert Speer, architecte du Grand Berlin, a chassé les Juifs de leurs demeures ; ministre de l'Armement, il a eu sous sa responsabilité le terrible camp souterrain de Dora où 75 000 déportés travaillaient à la lumière artificielle à construire des fusées. Il a comparé luimême cet endroit à un cercle de l'Enfer : « Même maintenant, le seul fait d'y penser me rend malade », confiera-t-il plus tard à un journaliste. Qu'est-il advenu de lui après sa libération intervenue en 1966 ? Il devint la coqueluche des milieux financiers américains et le Wall Street Journal compara ses Mémoires aux Confessions de saint Augustin. Rapprocher le technocrate du nazisme de l'évêque d'Hippone, qui l'eût cru possible ? C'est dire combien les bien-pensants ont reconnu en lui un semblable.

Comme le rire, le crime est le propre de l'homme et une société sans crimes serait pareille à un rosier sans roses – inconcevable.

# La magie du procès

# Thaumaturgie judiciaire : le procès créateur de personnages

Toute œuvre de fiction, faisait remarquer Diderot, repose sur un mensonge, mais ce mensonge, pour nous émouvoir, doit se rapprocher le plus possible de la vérité. Certes. Mais à trop chercher les paradoxes, Diderot ne s'était pas aperçu qu'un procès s'apparente, lui aussi, à une œuvre d'art, à la condition que l'accusé y fasse éclater la vérité – sa vérité. Point besoin de fiction pour cela.

Ce qui fait la singularité d'un procès, c'est qu'on y voit l'accusé devenir le théâtre d'un affrontement, non pas entre le bien et le mal, mais entre un passé au sein duquel il se débat et un avenir dont il ose à peine rêver. Ce qui nous fascine, c'est la découverte par l'accusé de sa personnalité vraie, débarrassée de ses oripeaux sociaux. De ce point de vue, le procès est pareil à un accouchement. Ce n'est pas le crime qui m'intrigue, confessait le commissaire Maigret, c'est ce qui se passe dans la tête du criminel. Comme toujours, Maigret voyait juste.

### Ombre et lumière

Le criminel, en effet, n'est pas tout d'une pièce, comme un quartier de viande. Ce n'est pas une caricature commode, ni un bloc uniforme, encore moins un automate, mais un être humain – humain, rien qu'humain, même quand il semble inhumain. Rappelez-vous Jeanne d'Arc. Elle refuse de renier les voix qu'elle entend, mais elle ne le fait pas – comme le ferait une super-héroïne infaillible et toute-puissante – sans montrer des signes d'inquiétude. Un moment de faiblesse et elle va même jusqu'à se rétracter, signant un demi-reniement, avant de se reprendre et de faire front face à ses juges. Sur le bûcher, elle implore Jésus trois fois, comme le Fils de l'Homme lui-même implora son père d'une interrogation angoissée : « M'avez-vous abandonné ? »

Le cœur humain est pareil à la terre : théâtre d'ombre et de lumière, il y fait jour et nuit en même temps. Soldat redouté, chef de guerre redoutable, compagnon de Jeanne d'Arc, Gilles de Rais abritait en lui un pédophile et un assassin qui avait sur la conscience la mort de dizaines d'enfants. Il sut transformer son procès en œuvre d'art et acte de contrition, tant et si bien que la foule hostile, qui s'était déplacée pour jouir de le voir mourir, finit par l'accompagner de ses cantiques jusqu'au gibet où, il avait exigé d'être pendu en premier.

De 1924 à 1943, sous la république de Weimar comme sous le régime nazi, Bruno Ludke assassina quantité de gens. On compte quarante-neuf meurtres avoués et quatre-vingts probables. Ses victimes étaient principalement des femmes qu'il violait avant de les achever, sans que la police ne parvienne à l'identifier. Sa mère, qui était très proche de lui, finit par pressentir la terrible vérité. De désespoir, elle se suicida.

En dépit de ses crimes odieux, le fils aimait tendrement sa mère. C'est ainsi que chaque année, il déposait sur sa tombe un bouquet de chrysanthèmes. Un jour, à la date anniversaire, il s'aperçut qu'une de ses victimes était enterrée dans la tombe voisine. Alors, il prit un chrysanthème et le déposa religieusement sur sa tombe. Le gardien de cimetière trouva le geste étrange et prévint la police, qui arrêta le boucher, lequel, interrogé, finit par avouer. Ses bons sentiments l'avaient perdu. Il n'eut pas droit à un procès, mais à une simple piqûre.

Comme les arts majeurs, les procès accordent l'immortalité à leurs personnages, mais cette immortalité n'a rien de figé, elle change de visage au gré des époques. Personne ne s'étonnera que Jeanne ait endossé tour à tour au cinéma les traits de Geraldine Farrar, de Renée Falconetti, d'Ingrid Bergman, de Michèle Morgan ou ceux de Jean Seberg dans les films de Cecil B. DeMille, Cari Theodor Dreyer, Victor Fleming, Jean Delannoy ou Otto Preminger. De tous les masques, elle porte le plus beau, celui de la tragédie. Morte, elle n'en finit pas de renaître, étant suffisamment ambiguë pour traverser les siècles.

Ainsi d'Antigone, qui renaît à Berlin en 1948 dans la pièce de Bertolt Brecht. Quoique inchangée, elle n'est plus princesse, mais militante. De grecque, la voici allemande. Pour autant, elle n'en demeure pas moins Antigone. Et Gilles de Rais ? Il a sa part d'ombre : grand seigneur, méchant homme dans *Barbe-Bleue*, le conte de Perrault ; et sa part lumineuse, jeune prince mélancolique dans l'opéra de Bartok.

# Une justice de roman

Cette magie propre à l'art judiciaire n'appartient pas seulement aux temps légendaires, elle opère encore de nos jours dans les procès du malheur ordinaire, comme celui de M<sup>me</sup> Chevallier, qui s'est déroulé devant la cour d'assises de Reims le 7 novembre 1952.

Yvonne Chevallier, infirmière, avait épousé un jeune étudiant en médecine. Celui-ci, devenu médecin, puis ministre, eut honte du manque de distinction de son épouse qu'il traînait comme le reliquat d'une vie ancienne et obscure. Il la trompa ouvertement, puis manifesta bruyamment son intention de divorcer. Il n'en eut pas le temps : elle le tua de cinq coups de revolver, quatre tirés à la suite, puis le coup de grâce, ultime détonation.

Devant ses juges, elle ne chercha nullement à dissimuler quoi que ce soit. Au contraire, elle clama ce qui lui tenait lieu de vérité, midinette amoureuse de « quelqu'un de supérieur ». Du coup, elle devenait l'héroïne d'un mélodrame. Le procureur général, sentant venir le danger, mit en garde le jury contre une justice de roman. En vain. La force de ce roman vrai l'emporta : Yvonne Chevallier fut acquittée sous les applaudissements de trois mille personnes massées devant le palais de Justice.

« Un seul obstacle les empêcha de la porter en triomphe, écrivit alors un chroniqueur inspiré : celle que l'on fêtait avec un tel enthousiasme roulait pour quelques instants encore dans une voiture cellulaire, et ce fut ce disgracieux véhicule qui recueillit l'ovation, la seule sans doute qu'il connaîtrait au cours de sa longue carrière. »

# L'aveu, une libération inconditionnelle

Monsieur x comparaissait devant les Assises de la Seine pour le meurtre d'un bellâtre qui faisait une cour effrénée à sa femme, mais les preuves contre lui étaient minces. Le concierge certifiait avoir vu quelqu'un qui avait la silhouette de Monsieur x quitter l'appartement de la victime. Rien de plus.

Monsieur x, qui reconnaissait avoir eu avec son rival une violente altercation deux jours plus tôt déclarait avoir un alibi, mais sans pouvoir en faire état. Il était en effet, l'après-midi du meurtre, à la campagne, en compagnie d'une femme mariée dont il refusait de donner le nom.

- En somme, lui rétorqua le procureur, il faut vous croire sur parole. Si on vous écoutait, Monsieur, on ne pourrait plus condamner personne, chacun ayant un rendez-vous le jour du meurtre dont l'honneur lui interdirait d'en dire plus!
- Je sais, en convint l'accusé. Ce que je viens de vous dire suffit déjà à ruiner mon couple ; cela, je l'accepte, mais détruire celui de ma maîtresse, l'honneur me l'interdit. Je comprends ce que vous dites, mais je ne peux en dire plus.

Son avocat, qui plaidait, dit-on, comme s'il était un romancier, en fit l'axe principal de sa plaidoirie :

« Mon client est intelligent, s'il vous offre cet alibi incroyable, c'est parce que c'est la vérité. »

L'éloquence de l'avocat fut entendue et l'alibi reçu. La vérité triomphait.

Le beau n'est-il pas la splendeur du vrai, comme le professait saint François d'Assise? Le mensonge, au contraire, prive le crime de son sens et le fait entrer dans les mondes apocryphes du faux. Car l'aveu ne garantit pas seulement l'immortalité à l'accusé, il lui assure aussi la compréhension, l'indulgence, l'empathie de l'opinion et des juges. Bref, il le réinsère dans la communauté des hommes.

Le crime ne fait peur que tant qu'il demeure inexpliqué. En revanche, l'aveu l'humanise puisqu'il en fait un acte humain.

### Le tumulte de la vie

L'œuvre littéraire est écrite, sinon même savamment rédigée. Pour l'enfanter, l'écrivain a besoin de calme, de solitude, de recul. L'œuvre judiciaire, elle, est parlée. Son principal acteur, l'accusé, a besoin du tumulte d'un procès pour s'accomplir et donner un sens à l'énigme que son crime soulève. Alors, le procès peut accoucher d'un chefd'œuvre.

Pour cela, il faut que ses participants franchissent quantité d'obstacles et d'abord le plus périlleux, le plus crucial : la conception qu'ils se font du procès. Quand ce dernier est seulement envisagé comme un combat dont l'enjeu n'est que l'échelle ou la gradation de la peine, il n'accouche de rien. Car pour triompher, l'accusation comme la défense prendront le droit de travestir les faits pour convaincre le tribunal. Nonobstant son importance, le châtiment ne peut constituer l'enjeu d'un procès, sauf à n'y voir qu'un arbitrage entre deux parties : le criminel et la société.

Je m'explique. Quand un passant se trouve dans la rue face à un cadavre, un poignard planté dans le dos, il ne s'écrie pas, tout étonné : « *Crime et châtiment !* », comme ses commissaires intitulaient dernièrement une exposition. Pas plus qu'un amateur d'art ne laissera échapper devant une sculpture saisissante : « Marbre et musée ! » Non, le passant se pose deux questions : qui et pourquoi ? Or, à ces deux questions, seul l'auteur du crime peut répondre. À partir de là, il peut y avoir châtiment. Lequel n'est qu'une conséquence de l'aveu, selon que le criminel a agi pour voler, pour se venger d'une offense, par dépit, par folie, que sais-je encore ? Peu importe si c'est un adulte, un mineur ou un dément. Autrement dit, c'est la confession qui donne l'absolution des fautes.

Face au geste criminel, c'est sur son sens, non pas seulement social, mais aussi métaphysique, qu'il importe de réfléchir. Au marché, le prix des fruits ou des légumes s'apprécie à leur vue, au tribunal, la question du châtiment, quand elle est posée dès le départ comme seul enjeu du procès, fausse les débats. Un criminel d'État honoré d'une croix et auréolé du respect du public reste un criminel. Tout l'inverse d'Antigone qui, quoique criminelle, apparaît sainte dans son crime. Sauf à faire fausse route, le châtiment ne peut être un étalon pour la mesure des infractions. Un exhibitionniste, sexuellement frustré, a plus à voir avec un violeur condamné à dix ans ou plus qu'avec un escroc quelconque condamné à la même peine que lui.

Imaginons le procès d'Othello avec une défense de connivence plaidant l'ivresse dans l'espoir d'atténuer la peine, ou bien un procureur prétextant l'intérêt sordide Othello voulant s'approprier les biens de Desdémone pour l'alourdir. Ridicule et boulevardier! Exit le drame humain de la jalousie, remplacé par deux versions incongrues et accommodantes du crime.

# Le jugement au défi des préjugés

Outre cette vision fausse du procès, il y en a une autre, pareillement erronée et qui tient au poids des préjugés. En 1933, Violette Nozières empoisonna son père qui abusait d'elle. Or, en 1934, quand elle fut jugée, la famille restait une valeur sacrée. Dénoncer l'inceste était sacrilège. Dans ces conditions, c'est Violette qui venait, par son témoignage, troubler l'ordre public, et non pas le père violeur. Le tribunal ne pouvait l'entendre. Pour preuve, cet échange entre un témoin venu étayer la défense de Violette et un procureur brutal et menaçant.

- « Un jeune homme se présente à la barre.
- Oui, dit-il d'une voix assurée, j'ai la preuve que le père de Violette...
  - Silence!

- Mais, monsieur l'avocat général...
- Vous répondrez quand on vous interrogera !
- Je déposerai selon ma conscience... J'ai juré de dire la vérité.
  - Quoi ? Qu'est-ce que c'est que ce langage ?
  - Et je dirai la vérité...
- Où vous croyez-vous donc ? Ici, c'est moi qui fais la loi. Parlez-moi sur un autre ton, s'il vous plaît, ou je prendrai des réquisitions contre vous... D'abord, que faites-vous dans la vie ? Danseur mondain ?
  - Étudiant en droit.
- Je ne vous fais pas mes compliments. J'espère que vos professeurs auront l'œil sur vous...
  - Monsieur, mon père est magistrat et...
- Sortez, Monsieur ! Je ne permettrai pas que vous déshonoriez monsieur votre père ! »

De ce procès escamoté, où la vérité fut congédiée au nom de conventions bourgeoises intransigeantes, va sortir une double représentation de Violette Nozières sans aucun rapport avec sa vérité profonde. Pour les surréalistes, elle était belle comme une sœur de Maldoror, avec des yeux de cristal fou. Pour le chroniqueur du *Figaro*, sortie du ruisseau et prisonnière de sa fatalité sociale, elle empestait l'égout. Ainsi le procès a-t-il accouché de deux poupées gonflables.

### Ni oui ni non

Un autre obstacle dans la recherche de la vérité est la forme binaire qu'emprunte l'interrogatoire. Au tribunal, le dialogue d'homme à homme, propice à la confession, est banni ; de crainte, sans doute, que le juge puisse céder au charme d'une belle aventurière ou aux promesses d'un escroc habile. Comme placé sous surveillance, le juge doit être assisté de son greffier et souvent en présence du procureur. C'est se fermer le chemin de la vérité. Faute d'intimité, aucune chance que le dialogue échappe à sa logique manichéenne : coupable ou non coupable ? Sommé de répondre, l'accusé se ferme comme une huître.

Ce besoin d'explication d'homme à homme, tous les passionnés de justice l'ont éprouvé à un moment ou un autre, ce qui les a parfois amenés à violer les règles qui leur sont imposées. Maigret, le personnage de Simenon, invite à dîner chez lui un tueur dangereux. Au cours de ce repas arrosé d'un bon vin, le tueur, mis en confiance, s'ouvre à lui et lui révèle sa vérité.

# « Lettre à mon juge »

Le docteur Alavoine, héros de ce roman de Georges Simenon, a tué la femme qu'il aimait et n'a jamais pu s'en expliquer au cours de l'instruction. Condamné, il écrit au juge, non pour se plaindre de sa condamnation, ni pour se lamenter de son sort, non, ce qu'il veut, c'est expliquer son geste avant de disparaître :

« Mon juge,

Je voudrais qu'un homme, un seul me comprenne.

Et j'aimerais que cet homme soit vous.

Nous avons passé de longues heures ensemble, pendant les semaines de l'instruction. Mais alors il était trop tôt. Vous étiez un juge, vous étiez mon juge, et j'aurais eu l'air d'essayer de me justifier. Vous savez à présent que ce n'est pas de cela qu'il s'agit, n'est-ce pas ?

Nous ne devions plus nous revoir. Nous ne nous reverrons sans doute jamais plus. D'autres clients sont amenés devant vous chaque jour par les gendarmes, d'autres témoins plus ou moins intelligents ou passionnés.

Malgré ma satisfaction que tout soit fini, je les envie, je l'avoue, parce qu'ils ont encore des chances de s'expliquer tandis que moi, je ne puis compter désormais que sur cette lettre. »

Une fois cette lettre – qui n'est qu'un long aveu – envoyée à son destinataire, le docteur Alavoine peut se tuer. Il sera enfin entendu.

# Le syndrome de Stockholm

Les preneurs d'otages ont parfois plus de chance que certains accusés, que les magistrats écoutent d'une oreille distraite (quand ils daignent les écouter). Si la prise d'otages se prolonge, un dialogue réel et apaisé peut s'engager entre le ravisseur-accusé et l'otage-juge. Ainsi de la prise d'otages, restée dans l'histoire, de quatre employés de banque à Stockholm en 1973. Enfermés dix jours durant dans la salle des coffres, otages et ravisseurs finissent par sympathiser, si bien qu'au moment de leur libération, les otages tentent de couvrir de leur corps, au risque d'y laisser la vie, la fuite des gangsters. Après l'arrestation de ceux-ci, ils vont même se cotiser pour assurer les frais de leur défense. C'est ce qu'on appelle depuis le « syndrome de Stockholm ».

\*

Autre contexte géopolitique : les prises d'otages dans le monde arabe. Bien que le dialogue ait été plus difficile, la faute à une histoire conflictuelle, l'opinion de Jean-Paul Kauffmann (telle qu'il l'exprima dans le *Journal du dimanche* du 22 mai 1988) sur ses ravisseurs révèle aussi une incontestable estime :

« Leur force, leur conviction m'ont fait réfléchir. Sans doute nous manque-t-il une force semblable. Il ne s'agit pas de bâtir des cathédrales, mais nous sommes arrivés en Occident à un hiatus préoccupant entre notre puissance technologique et l'affaiblissement de notre bagage spirituel. Ils sont très forts et nous sommes très faibles. »

\*

À Fresnes, dans la banlieue parisienne, en mai 2011, après une tentative d'évasion ratée au cours de laquelle un gardien a été grièvement blessé, trois jeunes « matons » sont pris en otage par des détenus armés. C'est, pour la première fois, l'occasion de se parler et de se confier. Là aussi, un miracle se produit : « Après discussion, avouèrent les gardiens, des relations de confiance se sont instaurées entre nous. Nous avons beaucoup dialogué. Les deux détenus recherchaient eux aussi la discussion pour être rassurés. Avant qu'ils ne se rendent, on s'est serré la main. »

### Les techniciens du droit

Un autre problème, et non des moindres, que soulève la justice contemporaine, c'est que l'audience y devient affaire de spécialistes qui ont un monopole de fait sur le droit. Il y a deux mille cinq cents ans, Antigone pouvait s'exprimer librement, sans intermédiaire, car la procédure était la plus simple qui soit. Nul besoin d'interprète rompu à la chicane. Mais de nos jours, avec une procédure plus byzantine que jamais, le procès tend à se transformer en disputatio technique entre spécialistes, juges, procureurs et avocats.

Incapable de maîtriser un rituel hermétique et aride, l'accusé doit se contenter de répondre à des questionssommations qui lui sont formellement adressées, mais dont on n'attend rien, sinon une confirmation aussi lapidaire qu'un « lu et approuvé » en bas de page. Oui ou non, et rien entre les deux.

Les cours condamnent non pas des hommes, mais leurs résumés, trancha un jour Simenon. Autrement dit, un raccourci laconique de leur existence. Leurs douleurs et leurs angoisses sont ainsi évacuées. Ce qui faisait dire à Tolstoï que les accusés ne sont plus pour les juges que des questions de droit.

# Un jugement à la von Salomon

Ernst von Salomon en a fait l'expérience. Le récit de son procès, qu'il a consigné dans son roman *Les Réprouvés*, rédigé en prison, frappe par la médiocrité de ses juges, tous adeptes d'une justice guindée, faite de passes d'armes conventionnelles entre les parties. Les voici qui défilent devant nous, marionnettes poussiéreuses sorties d'une lithographie du XIX<sup>e</sup> siècle :

« Au cours de longues et grotesques séances qui avaient duré des jours entiers, nous avions vu, assis sur les sièges ornés de couronnes dorées, dans cette salle solennelle décorée avec les portraits des empereurs allemands, des hommes qui apportaient avec eux une aigre atmosphère de petite bourgeoisie, des hommes dont les visages étaient fades et sans expression et dont les yeux rouges et larmoyants ne reflétaient qu'une haine froide et méprisante et rien d'autre. »

Quant au public, il a été soigneusement trié sur le volet :

« Nous avions vu se presser parmi l'assistance une foule de femmes habillées avec une élégance de parvenues, couvertes de diamants, des femmes qui, aux moments palpitants, s'arrêtaient de sucer leurs bonbons ; qui, d'un geste provocant, croisaient leurs jambes gainées de bas de soie et qui, à travers les face-à-main et les jumelles de théâtre, examinaient comme de belles bêtes sauvages et curieuses, accroupies derrière les solides barreaux de leur cage, les accusés dont le destin se jouait ici comme sur un coup de dés. »

Et c'est la gorge serrée, entre dégoût et amertume, que les accusés répondent à des questions techniques sans aucun rapport avec ce qui, pour eux, était l'essentiel.

« Pour le tribunal il s'était agi de savoir si, du point de vue légal, je pouvais être accusé de complicité, du fait d'avoir été à Hamburg chercher le chauffeur qui devait conduire l'automobile du meurtre. Le procureur général s'était appuyé sur une décision de la Cour suprême d'après laquelle le fiancé d'une jeune fille qui aurait pratiqué un avortement devrait être puni comme complice s'il lui avait procuré un instrument propre à l'accomplissement de cet acte et même si la jeune fille ne s'était pas servi de l'instrument. »

La sentence tombe enfin, sans surprise:

« Nous étions condamnés. Et nous ne le comprenions pas. De la salle une vague de haine était venue vers nous et dans cette ambiance nous nous étions sentis à l'aise. Car cette haine n'avait pas eu la force de se montrer à découvert. Nous avions vu apparaître les juges dont la gravité et la dignité avaient tellement figé les traits que leurs visages semblaient des masques. »

Comme tout criminel, du moins celui qui a commis son crime avec passion, Ernst von Salomon – pareil en cela au docteur Alavoine – va éprouver le besoin d'expliquer son geste rétrospectivement, pour lui-même et pour les autres.

Le docteur Alavoine choisit de s'adresser à son juge, Ernst Von Salomon au peuple allemand par le biais d'un roman autobiographique, chef-d'œuvre doublé d'un best-seller. Tout chef-d'œuvre obéit à une nécessité intérieure. La nécessité des *Réprouvés* vient de là. Elle est motivée par la plaidoirie, ou plutôt l'absence de plaidoirie, dont von Salomon a été frustré, faute d'un avocat à la hauteur, le sien ne soulevant que des points de procédure obscurs. Dans son livre, il tente de donner un sens au cri d'angoisse et de rage qui monte de générations sacrifiées. À quoi bon ma vie ? À quoi bon toute vie ?

« Nous avions compris qu'il n'y avait pas pour nous de délivrance, que derrière chaque barrière que nous abattrions pleins d'espoir, une nouvelle plaine s'étendrait, avec de nouveaux espoirs encore plus riches. Jamais nous ne connaîtrions la paix. »

### La terreur de la mort

La paix, c'est ce que recherchent certains magistrats qui ne veulent pas être dérangés dans leur routine, surtout quand c'est la mort qui vient les visiter, comme dans la célèbre nouvelle de Tolstoï, *La mort d'Ivan Ilitch*. Tout plutôt que cette visiteuse du soir qui étreint le cœur des hommes et interroge leur si précaire condition.

« En 1990, dans un taudis implanté en bordure de la voie rapide Lille-Roubaix, une femme impotente de soixante-dix-huit ans décide de ne plus voir personne, à l'exception de sa fille Janine. Elle quitte le rez-de-chaussée du pavillon où vivent sa fille, son gendre, infirme lui aussi, et ses six petits-enfants, et se retire dans une chambre du premier étage, au bout d'un long couloir coupé du reste du monde par trois portes. La pièce est meublée d'un lit, d'une

armoire, d'une chaise et d'un poste de télévision. Trois fois par jour, sa fille monte lui porter son repas, attend qu'elle ait mangé et se retire sans un mot en emportant la vaisselle sale. C'est là que Lucienne va vivre quatre ans, murée dans son silence comme une carmélite, comme Rancé au fond de la Trappe.

Quand sa fille la trouve morte dans son lit un matin de novembre 1994, elle rabat le drap sur son visage, redescend et ne dit rien à personne, ni à son mari ni à aucune de leurs six filles. Elle continue à porter au premier des plateaux-repas dont elle mange le contenu à côté du cadavre avant de redescendre comme si de rien n'était. Ce rituel macabre va durer jusqu'à ce qu'une des filles de Janine découvre le cadavre de sa grand-mère.

Les policiers, auxquels cette intimité avec le silence et la mort est peu familière, ont préféré supposer que Janine avait empoisonné sa mère et caché sa mort pour continuer à percevoir sa retraite.

Personne n'a remarqué que Janine n'avait aucun intérêt à empoisonner sa mère pour toucher une pension qui lui était déjà versée de son vivant. Personne n'a remarqué que la tentative de suicide de Janine se produit quand un témoin, sa fille Carole, s'interpose entre le cadavre et elle.

Comment Janine aurait-elle pu expliquer aux uns et aux autres, exclus de ce dialogue, ce que la morte et elle se sont avoué pendant tout ce temps ? Et quelle a voulu mourir le jour où le regard de sa fille l'a sommée de dire l'indicible ? »

Quand le cœur humain défie ainsi le sens commun, avec une force aussi muette qu'invisible, beaucoup prennent peur, à commencer par les juges, qui, pour ne pas soumettre leur tranquillité à un examen approfondi, congédient le mystère et commettent un expert psychiatre qui ne manquera pas de déclarer Janine folle.

# L'erreur de procédure

Les erreurs de procédure ne manquent pas non plus. Il leur arrive de rendre les procès impossibles, comme dans l'affaire des Irlandais de Vincennes.

Des militants irlandais avaient porté plainte contre mon client, le capitaine Barril, qu'ils accusaient d'avoir gravement violé la loi en perquisitionnant chez eux. Le juge avait accepté leur plainte, déposée juste avant le délai de prescription, soit dix ans moins un mois après les faits, et leur avait fixé un délai de trente jours pour déposer une caution – qu'ils ont finalement apportée, mais au trente-et-unième jour. Après l'heure, c'est plus l'heure, car il y a aussi une ponctualité judiciaire. Du coup, leur plainte devenait nulle et ne pouvait être reproduite, le délai de prescription de dix ans ayant entre-temps expiré.

# Foi d'expert, si je mens, je vais en enfer

À Marseille, un jeune homme abandonne sans gloire une jeune fille enceinte de ses œuvres. Pour se venger, elle ne trouve rien de mieux que de le dénoncer, l'accusant de deux forfaits qu'il n'a pas commis, mais qui font partie de notre quotidien et n'éveillent pas les soupçons des magistrats : le meurtre d'un Arabe à Paris et un hold-up à Nîmes. Là-dessus, le jeune homme est inculpé et jeté en prison. Quelques semaines plus tard, elle apporte à la police une lettre qu'elle a reçue, affirme-t-elle, signée de lui et où il la menace de mort si elle ne revient pas sur ses dénonciations. Le jeune homme, cette fois, est traduit en

correctionnelle pour menaces de mort. À l'audience, la jeune fille fond en larmes quand elle entend le procureur requérir contre son ex-ami une lourde peine de prison. « Cette lettre, avoua-t-elle, n'est pas de lui, mais de moi, je voulais le punir, mais c'est trop. » Il fut relaxé. Que serait-il arrivé si elle ne s'était pas présentée ? Le procès aurait eu lieu sans elle et le méchant garçon aurait été condamné pour des faits qu'il n'avait pas commis, d'autant que deux graphologues affirmaient, avec une assurance péremptoire, que la lettre était de lui, foi d'expert.

# La folle logique du dossier

Certains magistrats justifient l'intime conviction qu'ils se font d'une affaire par ce qu'ils appellent l'implacable « logique » du dossier. En voici un exemple aussi édifiant que criminel. Un jour, un dealer est tué à Marseille ; le meurtre n'a pas de témoins. La logique voudrait que le meurtrier soit un drogué et la cause du meurtre une querelle à propos de la marchandise livrée. Élémentaire, Monsieur le juge! En cherchant, on finit donc par trouver un client du mort, qui, par-dessus le marché, a menacé de le tuer devant témoins. Arrêté, le meurtrier présumé nie, mais, ravagé par sa dépendance à la drogue, il invoque un alibi qui se révèle être faux. La logique l'accable. Un mobile et pas d'alibi, il n'en faut pas plus pour le condamner. Dans la foulée, son pourvoi en cassation est rejeté, toujours au nom de la même rationalité douteuse. Miracle : mettant de l'ordre dans ses papiers, sa famille retrouve un document attestant qu'il était interné dans une clinique psychiatrique le jour du meurtre. Cassé le procès, une deuxième cour d'assises l'a acquitté. Cet homme s'appelait Daalouche.

### L'idolâtrie de la loi

Admise par le droit canon, la notion de « crime nécessaire » n'a jamais été reconnue explicitement par le droit de la République. Elle ne lui est pourtant pas totalement étrangère. C'est ainsi que, pour relaxer une mère qui avait volé du pain pour son enfant malade, le « bon juge » — c'est le nom qu'il a depuis conservé dans l'histoire judiciaire — dut invoquer une contrainte imaginaire qui faisait entrer le délit dans la catégorie des crimes « nécessaires ».

Un prévenu cependant a pu, avouant son crime, obtenir de la cour d'appel de Colmar une définition claire. C'était le 6 décembre 1957. Voyant son ex-femme rentrer chez elle accompagnée de deux hommes et pensant qu'elle allait se livrer à la débauche en présence de leur fille, le prévenu n'avait pas hésité à entrer de force dans les lieux, à chasser les deux intrus et à corriger la dame.

« Toutes les civilisations juridiques évoluées, déclara la Cour, dégagées du légalisme initial, consacrent la reconnaissance de l'état de nécessité, soit dans la loi, soit dans la doctrine et la jurisprudence. Ce qui caractérise l'état ou l'effet de nécessité, c'est la situation dans laquelle se trouve une personne qui, pour sauvegarder un intérêt supérieur, n'a d'autre ressource que d'accomplir un acte défendu par la loi pénale. »

C'est la première décision qui reconnaît en termes aussi nets l'existence de l'état de nécessité comme fait justificatif. Son champ d'application se trouvait également spécifié par la Cour :

« Attendu que si l'état de nécessité est une notion strictement exceptionnelle, il serait contraire à son esprit d'en limiter l'application à la défense d'intérêts matériels, fussent-ils vitaux; qu'on doit l'étendre à la protection des intérêts moraux supérieurs, tel l'honneur de la personne ou du foyer qui, pour l'honnête homme, ont autant de prix que la vie; qu'il convient donc de rechercher dans l'examen du point de fait si le prévenu, au moment où il a décidé de pénétrer dans la résidence de sa femme, pouvait craindre très sérieusement que sa fille courût un danger moral grave et immédiat, et si le dommage qu'il a causé à la société en enfreignant la loi et à sa femme en s'introduisant chez elle peut être mis en balance avec cette menace. »

# Peur de la vérité

Oui. La vérité fait peur, hier comme aujourd'hui, et jusqu'aux esprits les plus éclairés. C'est Ernst Jünger qui, dans *Une dangereuse rencontre*, nous met en garde, dans des termes d'ailleurs magnifiques, contre les dangereuses séductions de la vérité au tribunal.

« C'est pour cette raison que le Droit aussi doit se limiter et l'Instruction se poser des bornes, comme le sait tout homme ayant une intime connaissance de ces matières. On ne fait entrer qu'autant de lumière qu'en exige le cas concret. Sinon l'on court le risque que la vérité ne s'étende comme un feu de brousse. Les révolutions débutent souvent par des procès que l'on n'arrive pas à endiguer. C'est porter du feu hors des chaudières. Lors de toute enquête approfondie, on se heurte au mensonge social, auquel tous participent. L'amener au jour est le devoir des prophètes, non du tribunal. »

Et pourquoi, je vous le demande, la vérité ne serait-elle pas aussi subversive que l'amour ? Qui ne se souvient de ce magistrat qui, dans une harangue aux débutants, s'efforça de leur prouver qu'il y a des tâches plus utiles que de chasser ce papillon, la vérité – ou que de cultiver cette orchidée : la science juridique. Ne les écoutons pas, ni le vieux barbon ni le grand auteur allemand. Ne nous laissons pas intimider. Continuons à chasser, vous et moi, ce papillon et à cultiver cette orchidée, de telle sorte que le procès reste pour toujours un combat pour la vérité.

## La vérité triomphante

L'échec des procès du docteur Alavoine et du jeune Ernst von Salomon vient de ce qu'il y eut des divergences de stratégie entre les avocats et leurs clients. Classique. Les accusés ne cherchent qu'à exprimer leur vérité. Eux seuls la connaissent et elle seule les délivrera. Or, l'avocat d'Alavoine entend plaider la responsabilité atténuée de son client et celui d'Ernst von Salomon la nullité de la procédure. Tous deux ont trahi leurs clients avec la meilleure foi du monde.

« Dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dire bêtement la vérité bête, ennuyeusement la vérité ennuyeuse, tristement la vérité triste », clamait Péguy. C'est ce à quoi aspire tout accusé. Le devoir de l'avocat n'est-il pas de l'assister ? Et s'il faut pour cela à l'accusé traverser un champ de mines, le rôle de l'avocat, rompu au rituel du procès, est de le guider parmi les dangers, en jouant le rôle de chien d'aveugle. Pour y parvenir il faut, comme s'en excusait Me Paul Baudet auprès du jury, lors du procès de Pauline Dubuisson, poursuivie pour meurtre, aimer son client, et ne pas craindre de lui dire, comme le même Me Paul Baudet à Jacques Fesch, meurtrier d'un policier : « Jacques, je mets ma misère au service de la vôtre. » Je ne connais pas de propos d'avocat plus humble, plus fort, plus

bouleversant. Ni de réponse plus humble, plus forte, plus bouleversante que celle de son client : « Maître, que notre Seigneur vous garde jusqu'à mon dernier matin! »

Et le dernier matin, Paul Baudet sera présent dans la cour de la prison au pied de la guillotine. Il verra, comme il l'appréhendait, le sang jaillir et une jeune tête rouler sur le sol, comme une bille de bois inerte. Devenu mystique à la prison de la Santé, Jacques Fesch, savait que le Christ a fait de la croix, signe d'infamie, un symbole de renaissance.

Si l'avocat a la passion de défendre – c'est là sa raison d'être –, il sera en mesure de nouer avec l'accusé, dans le si bien nommé parloir, une conversation d'homme à homme, seule façon de découvrir l'être humain sous le criminel. Une fois cette relation de confiance instaurée et l'humanité de l'accusé restaurée, l'avocat sera alors capable, le moment venu, de devancer son client, de pressentir derrière les silences et les non-dits ce qu'il cherche à dire ou à cacher, de l'aider, selon le mot de Hegel, à trouver « la rose de la raison dans la croix de sa souffrance présente ».

## Zola se jette dans la bataille

La collaboration exemplaire de Zola et de maître Fernand Labori devant la cour d'assises de la Seine nous offre un bel exemple d'une défense au service de la vérité. Car au tribunal, on ne gagne pas tout seul. Quand Zola publie dans *L'Aurore* sous le titre « J'accuse » une lettre ouverte au président de la République dénonçant les accusateurs de Dreyfus il sait qu'il sera poursuivi et il le souhaite pour pouvoir clamer sa vérité, la vérité :

« J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice

d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu complice de ce crime de lèsehumanité et de lèse-justice.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la Guerre l'arche sainte...

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate...

J'accuse les bureaux de la Guerre d'avoir mené dans la presse une campagne abominable...

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus. Je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises.

J'attends. »

Dans les faits, la poursuite était nulle puisqu'elle était engagée par le ministre et non par les généraux qu'Émile Zola prenait à partie. Mais Labori se garda bien de soulever l'objection puisque Zola désirait le procès afin de donner le plus de retentissement possible à l'affaire. L'avocat jouissant de par son statut de plus de considération que l'accusé, il revint donc à Labori de harceler le président de demandes que ce dernier rejetait avec la même formule incantatoire : « La question ne sera pas posée » – faisant ainsi cent fois la preuve que le tribunal refusait que la vérité soit connue.

Comme il s'y attendait, Zola fut condamné et la défense se pourvut dans la foulée en cassation, où le jugement fut cassé et annulé. Une nouvelle plainte fut portée par les personnes mises en cause, qui donna lieu à un second procès, à Versailles. Là encore, la Cour refusa de répondre aux questions de la défense, condamnant de nouveau Zola qui n'assista pas au délibéré, sur le conseil de Labori, pour se réserver une voie de recours, misant sur un coup de théâtre que le trouble causé dans l'opinion par les deux procès n'allait pas manquer d'offrir à la défense. Ce qui ne tarda pas à arriver grâce aux bons soins du ministre de la Défense. Convaincu de la culpabilité de Dreyfus, il ordonna l'examen des pièces du dossier pour récuser les accusations de Zola. Mal lui en prit : on ne tarda pas à découvrir que la pièce principale était un faux dont l'auteur, démasqué, se suicida.

La vérité se mettait en marche sous les formes d'une procédure judiciaire des plus étranges où les valeurs de la République étaient défendues par l'accusé et violées sans vergogne par l'État qui prétendait les respecter.

#### Réseau Jeanson

Il en alla de même au procès du réseau Jeanson d'aide au FLN devant le tribunal militaire de Paris, où la défense put, malgré l'opposition du procureur militaire, obtenir coup sur coup:

- L'audition de Paul Teitgen, ancien responsable de la police à la préfecture d'Alger, qui confirma l'usage de la torture par l'armée et la police. « Ces excès et ces tortures, avoua-t-il, ont été les raisons pour lesquelles j'ai quitté mes fonctions. »
  - L'audition de l'écrivain Vercors, l'auteur du Silence de

la Mer, qui proclama haut et fort qu'aider le FLN était un devoir. « Quand un peuple résiste à l'oppression tout le respect lui est dû, et non seulement le respect, toute l'aide qu'on peut lui apporter. »

— La lecture d'une lettre de Jean-Paul Sartre, absent de France, où il se déclarait disposé à faire ce que l'accusation reprochait aux accusés.

Inutile de dire que ces trois témoignages firent leur effet, mais ils ne suffisaient pas à la défense qui voulait aller plus loin, entendant prouver publiquement la complicité de l'armée avec les ultras de l'Algérie française. Le correspondant du *Monde* rapporte ainsi l'incident :

« Le 14 septembre, alors que l'on croyait finis les incidents, il en surgit un nouveau brusquement, et non des moindres, sous la forme d'une nouvelle demande de récusation, non plus du président, mais de deux juges militaires. Ceux-là avaient été vus la veille par des avocats, et devant témoins, serrant la main à un ancien animateur du mouvement "Jeune Nation", M. Jacques Sidos. »

C'était, dans le climat de l'époque, un nom évocateur. M. Sidos était de ceux qui ne désavouaient pas, bien au contraire, les manifestations comme celle qui venait d'avoir lieu autour du tribunal, où l'on avait crié : « Fusillez les assassins! » au passage des fourgons cellulaires emmenant les inculpés. La défense pouvait même révéler que cet homme, engagé dans le camp adverse, tenait table commune avec certains membres du tribunal.

On était devant des conclusions de récusation. Le commissaire du Gouvernement demanda, avant d'y répondre, un délai de réflexion. Ayant réfléchi, il rappela simplement le code de justice militaire et, pour le reste, s'en remit à l'appréciation du tribunal, lequel délibéra et revint avec le bref jugement suivant :

« Attendu que la défense demande la récusation de deux juges au motif de conversation qu'ils auraient eu avec un nommé Sidos qui serait militant d'un parti d'extrême droite;

Attendu que les causes de récusation sont fixées par le texte des articles 19, 20 et 21 du code de justice militaire, que les motifs de récusation invoqués n'entrent pas dans le cadre desdits articles ;

Par ces motifs, déclare les conclusions mal fondées et passe outre ses débats. »

Cette fois, la défense, dans son ensemble, se solidarisa. Dans un silence tendu, à peine achevée la lecture de ce jugement, M<sup>e</sup> Roland Dumas se leva :

« Nous avons entendu ce jugement rendu "au nom du Peuple français". Depuis l'ouverture de ces débats nous avons fait chacun nos efforts pour faire valoir nos moyens. Ils furent tous rejetés et nous nous sommes inclinés. Nous nous inclinons encore, mais nous sommes obligés de vous dire que nous attendions autre chose de votre tribunal et que les magistrats mis en cause, et que nous n'avons pas nommés, auraient au moins à cœur de se récuser euxmêmes. Cela n'a pas été. Alors nous sommes obligés de vous dire : la défense n'a plus confiance. Elle ne peut demeurer ici sans cette confiance. Comment, autrement, pourrions-nous chercher à trouver le chemin de vos cœurs et de votre raison ? Alors, nous vous disons tout net que nous nous retirons. »

Le président Curbelier toisait l'assemblée, qui s'était levée comme un seul homme, avec la stupéfaction d'un apprenti sorcier qui voit son stratagème se retourner contre lui. Ses yeux rencontrèrent la silhouette de maître André Blumel, si sage, si mesuré d'ordinaire. Alors, comme le professeur dévisagerait le premier de la classe, celui qui, jamais, ne fait de chahut, il lui dit sur le ton qui fut à n'en pas douter celui du « *Tu quoque fili ?* » :

- Vous aussi, Maître Blumel?
- Je m'associe à mes confrères, laissa tomber maître Blumel, simple et grave.
  - Nous aussi, dirent à l'unisson les autres voix.
- En ce cas, lâcha Curbelier, le tribunal se retire et va pourvoir à la défense des inculpés.

La suspension fut longue. Il y eut en coulisses des conciliabules et des discussions à n'en plus finir. Le représentant du bâtonnier mué en « monsieur-Bons-Offices » allait des uns aux autres, assurant la navette entre ses confrères et le bureau du président, mais rien n'y fit. Lorsque le tribunal rentra en séance, il se trouva devant une barre de la défense désertée. Et le président ne put que se borner à annoncer d'une voix d'outre-tombe qu'il commettait d'office ceux qui étaient partis.

Il n'est pas mauvais de rappeler quelques-uns des commentaires de presse suscités par cet incident. On put lire le lendemain matin dans *Le Figaro*: « Unanimement on déplorait le geste de ces deux officiers qui auraient dû s'abstenir de toute attitude traduisant une sympathie personnelle ou idéologique, car inévitablement c'est leur objectivité qui se trouvait mise en cause et cette erreur faisait, en définitive, le jeu des avocats qui plaidèrent que le procès était devenu impossible. »

Plus tranchée encore fut l'opinion de Jean-Bernard Derosne dans *L'Aurore* : « Et voilà le travail. Moralement, la maladresse est évidente et considérable. On s'attendait à ce que le président tienne compte de cet aspect moral d'une

affaire embarrassante. C'était si simple de récuser deux juges et de les remplacer sur-le-champ par un des six juges suppléants qui sont là pour cela! Aux yeux de l'opinion, le tribunal reprenait une force morale et une dignité devant lesquelles la défense se serait retrouvée pieds et poings liés et surtout bouche cousue. »

Dans *Combat*, on lisait sur le même ton : « Procès dans l'impasse. Mais au profit de qui ? Sûrement pas au bénéfice de cette justice qui perd ici tout crédit, toute dignité. »

Est-ce l'effet de cette littérature ou d'une heureuse révélation nocturne ? La nuit portant conseil, comme chacun sait, toujours est-il qu'il se produisit le lendemain ce qu'il se passe communément dans ces cas-là : on entreprit de rattraper l'erreur commise la veille. En effet, deux des juges, un titulaire et un suppléant, se découvrirent soudainement des raisons de ne plus pouvoir continuer à tenir leur place dans le procès. Oh, certes, on n'alla pas jusqu'à dire qu'il pouvait s'agir des deux juges visés la veille par les avocats : officiellement, il ne s'était rien passé, mais personne ne fut dupe, d'autant moins que les débats redevinrent aussitôt plus calmes et sereins, pour ne pas dire plus courtois.

Cela ne suffisait pas à la défense. Sans pitié, elle voulait que le président reconnaisse publiquement qu'il craignait que la vérité ne s'invite au tribunal. Sur ce point aussi, elle obtint gain de cause. Le pauvre homme était en proie à une intense agitation intérieure qui altérait son jugement. Une révolution intérieure le submergeait. Accablé, il suivait son chemin de croix, manifestant de-ci de-là quelques velléités dérisoires qui étaient autant de signes de sa nervosité grandissante. Car il se fâchait, le plus souvent à contretemps et dans le vide. Perdant pied peu à peu, il

émaillait la séance de répliques pour le moins surprenantes dans la bouche d'un magistrat. Telle celle-ci au témoin qui annonçait :

- Il faut bien que je vous dise certaines vérités.
- Attention aux vérités!

Le plus surprenant dans l'affaire, c'est qu'il ne s'en rendait même plus compte. Cet « attention aux vérités » fut relevé derechef et porté à son crédit. Le président en fut surpris, ébahi, ahuri, hébété.

« Ai-je vraiment dit cela, messieurs? » interrogeait-il, tourné vers ses juges et ses assesseurs. Et juges et assesseurs de soupirer « mezzo vocce » : Vous l'avez dit! « Eh bien, reprenait-il pour la défense, comme un somnambule, je l'ai dit et je vous en donne acte. »

## La triple entente

Quand l'opinion est vigilante et la presse mobilisée, tout est facilité : il suffit d'un procès et d'un peu d'agit-prop médiatique pour que la vérité éclate. En revanche, quand l'instance judiciaire s'applique à des justiciables ordinaires, ce levier puissant qu'est l'opinion n'agit plus. Le pot de terre est seul contre le pot de fer. Si l'accusation est toute-puissante (par exemple la puissance publique) et qu'elle avance sous les masques afférents de ses différentes administrations, c'est souvent alors une course contre la montre qui s'engage. Car il faut du temps pour venir à bout des puissantes bureaucraties, un temps que la défense ne peut maîtriser seule si elle ne met pas à contribution plusieurs avocats spécialistes en autant de domaines que l'affaire en nécessite. Ce fut le cas dans l'affaire D.

Le 8 janvier 1993, la société D, qui importe des appareils CB en France, est informée de la création d'une taxe de 250

Francs sur chaque livraison d'appareil. Treize jours plus tard, l'avocat sollicité par la société, spécialiste du droit européen, informait la Commission des Communautés européennes de la création de cette taxe dont tout indiquait qu'elle était illégale. En conséquence de quoi, il demandait une procédure en manquement contre la France. La riposte de l'administration ne se fit pas attendre.

Le 11 septembre 1993, par la voix de la Direction régionale des impôts (DRI), elle notifiait à la société D un redressement de 84 millions de francs, somme portée quelques jours plus tard à 95 millions de francs. C'était la mort programmée de l'entreprise, qui, ainsi, ne serait plus en mesure de poursuivre l'État.

Son dirigeant fit alors appel à un avocat fiscaliste pour négocier avec l'État et le 12 avril 1995, la DRI se déclarait prête à réduire le redressement à 18 millions contre renonciation à toute action contentieuse. Cette solution avait pour l'État le double avantage d'éviter une faillite tout lui épargnant un procès devant les instances européennes. Monsieur D. refusa le scandale. Le 12 août 1996, la société reçut un avis de recouvrement pour 95 millions de francs. L'avocat fiscaliste proposa alors à monsieur D. d'entrer en relation avec un avocat pénaliste. Celui-ci lui conseilla de poursuivre les fonctionnaires des impôts concernés pour concussion. La concussion étant définie comme le fait de réclamer à un particulier une somme supérieure ou inférieure à celle qu'il doit. La loi est claire, dis-je à mon client, votre plainte sera reçue. Quant à la jurisprudence sur le sujet, elle n'est pas aussi tranchée, mais quoi qu'il arrive, vous gagnerez du temps, le temps que la Cour de Justice des Communautés vous donne raison.

Le 20 novembre 1996, la société D fait citer devant le

tribunal correctionnel de Châlons-en-Champagne les fonctionnaires responsables du redressement pour concussion. Le 12 mars 1997, les prévenus sont relaxés et la société D condamnée à 25 000 francs de dommages et intérêts à verser à chaque prévenu. Le 26 novembre, la cour d'appel de Reims confirmait le jugement de Châlons-en-Champagne.

Le 13 avril 1999, la Cour de cassation rejette le pourvoi de la société D concernant le procès en concussion. Le 22 avril, l'arrêt de la Cour de Justice des Communautés tombe, déclarant illicite la taxe sur les postes CB. Le 31 mai suivant, l a DRI publie l'avis de dégrèvement des 95 millions de Francs.

La vérité triomphait au terme d'une opération judiciaire combinée où s'entremêlent le commercial, le fiscal et le pénal. Et c'est ainsi que l'accusé et ses avocats épris de vérité ont eu raison du Léviathan étatique.

La splendeur du vrai a fait reculer la morale étriquée qui voulait tenir à l'écart du tribunal « la justice de roman » et ce fut l'acquittement de madame Chevallier poursuivie pour meurtre. Elle a vaincu la loi coloniale qui feignait d'ignorer l'Histoire en marche et voulait transformer les procès du FLN en simulacre de justice. Ainsi, l'Algérie cessa-t-elle d'être trois départements français pour devenir indépendante. La beauté veille à la porte du tribunal. Il revient à l'accusé et à son avocat de l'y faire entrer, non à pas feutrés, mais triomphalement.

# L'inconnue

Un coup de téléphone étrange m'apprend la mort, survenue quinze jours plus tôt, de mon confrère Komar, vétéran du collectif des avocats du FLN.

- Vous ne le saviez pas ? s'étonna au bout du fil la voix.
  C'était pourtant écrit dans la presse.
  - J'étais absent de France, lui répondis-je.

Ce qui était vrai, mais ce qui était surprenant en effet, c'est que personne ne m'en ait parlé, jusqu'à cet appel insolite.

- Vous êtes sa femme ? me risquai-je à demander à la voix.
  - Oui, dit-elle, et nous avons une fille.

À l'invitation de la mère, la fille me dit bonjour. J'étais de plus en plus perplexe. Je savais que Komar était marié à une femme riche et qu'ils vivaient séparés. Ils avaient eu deux enfants de ce mariage, qui habitaient Paris, mais celleci avait la timidité et même la voix d'une personne d'origine modeste. Ce ne pouvait être la femme légitime. Je lui demandai son adresse. Elle n'habitait pas Paris, mais une ville de province. Son nom? Elle me répondit, troublée, qu'elle ne s'appelait pas Komar. Outre sa femme avec qui il ne vivait pas, mon confrère avait donc une concubine avec laquelle il ne vivait pas plus, mais dont il avait eu un enfant. Je m'enquis de ce quelle faisait. Elle me répondit qu'elle travaillait dans un hôpital. Je découvris malgré moi la vie privée de Komar. Ce que mon interlocutrice désirait, c'était qu'on parlât dans les colonnes des journaux de son homme, qu'elle admirait plus que tout – et d'autant plus fort qu'elle était contrainte de l'aimer dans la pénombre des amours

semi-officielles. Je lui promis de faire tout ce qu'il était en mon pouvoir, sachant très bien, à part moi, que la presse ne reviendrait pas une seconde fois sur la mort de Komar.

\*

Le malheur de Komar, curieusement, est d'avoir eu trop de chance à la naissance. J'ignore ce que faisaient son père et sa mère. Vivaient-ils toujours quand nous l'avions connu ? Je l'ignore. Sa tante, chargée du contentieux d'une grosse société, lui avait apporté ce client qu'il n'aurait jamais eu à ses débuts ; il jouissait ainsi, à peine inscrit au barreau, d'une véritable rente. Son activité au sein du collectif navrait la tante, qui y voyait une foucade de jeunesse, même si elle ne pouvait s'empêcher d'en tirer une sorte de gloire familiale. Son mari était très riche et allait mourir sans héritier direct. Komar avait de la sorte une assurance sur l'avenir. Pourvu du couvert, du logis et de toutes les facilités qu'offre l'aisance financière, les procès politiques s'offraient à lui comme un passe-temps, ce qui exclut la passion propice aux grandes réussites. Avec les femmes, apparemment, il en allait de même, puisqu'il ne semblait pas se donner la peine de les choisir. C'était elles qui le choisissaient et il n'osait leur donner congé, de peur de les blesser, situation lourde de malentendus. D'où ce coup de fil dont je ne savais que penser, sinon qu'il me ramenait un demi-siècle en arrière.

De fait, les procès du FLN s'apparentaient à une fête semée d'embûches et de dangers. Pourquoi parler de fête à propos de procès où nos clients encouraient la peine capitale? Parce qu'ils étaient grisants comme un alcool fort, en raison même des risques qu'ils faisaient courir à leurs acteurs. C'est au cours de ces procès que j'ai compris ce que

signifiait le rire du bretteur. C'est là une espèce de rire étrange, le rire d'un homme qui n'ignore pas qu'il peut mourir à tout instant, mais qui a l'intime conviction qu'il tuera son adversaire avant que celui-ci ne le tue. C'est gonflés de ce rire, qui prenait naissance dans nos libations notre esprit querelleur, chahuteuses, nos brouillonnes, que nous allions porter l'estocade aux juges militaires qui nous faisaient face, marionnettes raidies dans leur uniforme, empêtrées dans leurs préjugés et leurs certitudes – de plus en plus vacillantes ; c'est en riant pareillement que nous allions défier une foule hostile qui n'attendait de nous qu'un signe pour se déchaîner, plaisir dont nous ne la privions pas. Aussi lui adressions-nous des gestes délibérément offensants qui ne laissaient planer aucune équivoque sur nos intentions. L'insolence maîtrisée, le dérapage sémantique contrôlé, la provocation ciblée sont des armes pour lesquelles le manuel du gradé en campagne n'a prévu aucune parade – imparables.

Riais-tu encore, Komar, quand tu es mort à quatrevingt-treize ans ? Cette fois, j'apprends par voie de presse la mort de mon a mi T. avec qui je dînais il y a quinze jours à peine, à l'invitation d'un ami commun. Il avait un cancer de l'estomac et en souffrait terriblement. Je suis tout à la fois bouleversé et désemparé, car si notre amitié était profonde, elle était relativement récente ; et si je n'ignorais pas qu'il était marié, je ne connaissais pas personnellement sa femme. Les obsèques devaient se dérouler aux Invalides et ma présence, on s'en doute, n'avait pas été prévue. T. avait été victime de Barbie. On ne l'imaginait pas frayer avec l'avocat de l'ancien chef de la Gestapo de Lyon. Or, c'est au cours de ce procès qu'était née notre amitié soudaine et tardive.

Les interrogations et les doutes que je soulevais à propos de certains résistants au profil pour le moins hasardeux — interrogations légitimes, mais qui ne pouvaient que heurter les bien-pensants — ne l'avaient pas, offusqué, lui. Pour avoir été victime de l'une d'entre elles, il n'affectait pas de croire que la Résistance n'avait accueilli que des blanches colombes. Or, s'il savait dans quelles conditions il avait été arrêté à Paris, je pouvais l'éclairer sur la manière dont les choses avaient été organisées depuis Lyon.

À Lyon donc, un jour, M. Aubry, chef d'état-major de l'Armée secrète, avait fait déposer un message à Didot qui lui fixait rendez-vous à Paris avec Vidal. La boîte à lettres où avait été déposé le message était connue des Allemands et Aubry le savait. Barbie ignorait l'identité de Didot, mais il avait eu vent de sa responsabilité dans le sabotage des chemins de fer ; de même qu'ignorant l'identité de Vidal, il

savait qu'il était général et commandant en chef de l'Armée secrète. Nanti de ces renseignements, Barbie convoqua un résistant retourné passé au service des Allemands, le dénommé Multon.

« Didot habite Lyon, lui dit-il. Puisque l'ordre lui est donné de partir de Lyon, il devra donc prendre le train pour rejoindre Paris la veille ou l'avant-veille du rendez-vous. Je vous demande donc d'être à la gare ces deux jours-là et de nous prévenir si vous voyez un résistant connu de vous monter dans le train. »

La veille du rendez-vous, Multon signala à Barbie la présence dans le train de Didot- Hardy; celui-ci était interpellé à Chalon-sur-Saône, où Barbie le faisait arrêter, tout en prenant soin de le remplacer par un autre de ses agents qui se présenterait à Paris à Vidal-Delestraint comme étant le premier chef de l'Armée secrète, Didot-Hardy. Une fois dans la capitale, l'agent de Barbie invita Delestraint à prendre place dans sa voiture. Delestraint y monta, suivi de T., son aide de camp. L'agent les conduisit tous deux dans la gueule du loup, au siège de la Gestapo, avenue Foch. C'est ainsi que Barbie avait décapité l'Armée secrète à Paris tandis qu'il s'apprêtait à décapiter à Lyon le Conseil national de la Résistance en procédant à l'arrestation de Jean Moulin.

\*

Si c'est le procès Barbie qui nous a fait nous rencontrer, c'est de Gaulle et la France libre qui nous ont réunis la première fois. Arrêté, bastonné, T. devait être déporté comme Delestraint, mais il est parvenu à s'évader du train lors de son transfert dans un camp — un exploit. On le retrouve ensuite en Indochine dans l'état-major de Leclerc,

opposé à la guerre voulue par l'amiral d'Argenlieu et poursuivie indifféremment par les gouvernements socialistes-démocrates-chrétiens. Leclerc parti, au nom des autres partisans de l'indépendance du Viêt Nam, T. revoit le général de Gaulle, mais il est trop tard, le général n'étant plus aux affaires.

Après quoi, ce fut l'Algérie où nous fumes tous deux impliqués. Mais autant mon rôle est connu — et connu pareillement le lien que je rétablis avec de Gaulle —, autant il est discret sur le sien. Tel était pour moi l'ami disparu subitement. Nos destins se croisèrent au cours des trois guerres qui m'ont directement touché au cœur : la France libre, l'Algérie, le Viêt Nam, d'où était originaire ma mère.

Jusqu'à ce jour, j'ai vécu ces disparitions comme des amputations, une part de moi suivant le mort et disparaissant à jamais, mais il est écrit que l'on survit à tout, sauf à sa propre mort. Peut-être suis-je au fond pareil à ces animaux primitifs dont les membres coupés repoussent. Ainsi la vie, au fil des jours, reprenait-elle son cours, fleuve tranquille entrecoupé de chutes vertigineuses qui en précipitaient le débit. Aujourd'hui ma réaction à ces deux morts est d'une autre nature. La démarche lente, le corps déclinant, je prends conscience de mon âge, bientôt quatre-vingt-dix ans.

\*

Le temps avec moi a été d'une grande délicatesse. Mon épaule luxée à la suite d'une chute s'est remise en état toute seule. Mon tendon d'Achille déchiré a retrouvé sa souplesse. Mon allergie aux changements de saisons, loin de s'aggraver, s'est estompée avec l'âge. Mon sommeil peuplé de rêves, au lieu d'être irrégulier et haché, devient de plus en plus profond. Oui, le temps avec moi a été galant homme.

\*

Tous mes amis disparus étaient plus âgés que moi, mais de quelques années seulement ; ils auraient aujourd'hui quatre-vingt-douze ou quatre-vingt-quinze ans. Un bel âge, dit-on, mais je nourris un rêve secret et modeste — devenir centenaire comme Fontenelle et mourir d'une « difficulté d'être ». Dix ans pour me préparer à une mort que j'imagine

à la manière de l'homme des cavernes – comme un long voyage par-delà les forêts et les mers qui me conduira à un rivage inconnu, où j'accosterai.

\*

Jusqu'à il y a peu, à chaque départ, correspondait une destination connue, dûment cartographiée. De sorte que je pouvais m'équiper en conséquence : vêtements légers quand j'allais sous les tropiques, lainages quand je remontais vers le Nord. Cette fois-ci, j'ignore tout du pays qui m'est réservé. Je dépends entièrement de ma mort ; à elle de prendre soin de moi et d'être un guide sûr. De même jusqu'à présent, à chaque départ correspondait un retour. J'abandonnais les choses en l'état afin de les retrouver telles que je les avais laissées, le livre de chevet entrouvert sur la page lue et relue. Mais demain, mon voyage sera sans retour, aller simple.

Laissant ma vie derrière moi, je la couvrirai d'un voile afin de la protéger de la poussière comme en prévision d'une longue absence.

\*

Vais-je prendre le dernier métro comme autrefois, assis sur l'avant-dernière banquette du dernier wagon, le dos tourné à la marche pour échapper aux recherches ? La mort va-t-elle s'asseoir en face de moi et me désigner du doigt en disant : « C'est ton tour ! » ?

À dire vrai, elle revient sans cesse hanter mes songes. Ce matin encore, comme je rêvais, déambulant mollement dans un magasin d'objets funéraires, une main s'est posée en douceur sur mon épaule :

- Lequel choisis-tu? me demanda l'inconnue.

- Celle-ci, lui dis-je, en lui montrant un lot de gisants à deux places.
  - Moi aussi, approuva la voix.

Hier, une jeune femme m'a offert des fleurs aux couleurs passées, comme extraites d'une vieille peinture, violine, mauve, amarante. « C'est pour ton anniversaire », me glissa-t-elle. Je lui fis remarquer que ce n'était pas mon anniversaire. « C'est l'anniversaire de ta mort qui vient », rétorqua-t-elle, et elle rit, un rire sans fin comme les trilles d'un oiseau éperdu d'amour.

Avant-hier, au petit matin – le meilleur moment pour rêver –, elle m'est apparue, me fixant des yeux comme pour m'interroger. Je humai son parfum de santal. Alors, écartant les jambes, elle ouvrit pour moi la porte des mystères.

CET OUVRAGE COMPOSÉ
EN CASLON C. 12,5 A ÉTÉ RÉALISÉ
PAR DV ARTS GRAPHIQUES
À LA ROCHELLE (CHARENTE-MARITIME)
ET ACHEVÉ D'IMPRIMER EN FÉVRIER 2013
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE CORLET
À CONDÉ-SUR-NOIREAU (CALVADOS)
DÉPÔT LÉGAL : FÉVRIER 2013

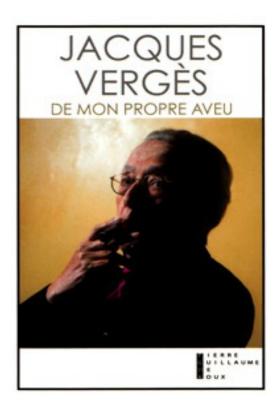
 $N^{o}$  D'IMPRIMEUR : 152971  $N^{o}$  D'ÉDITION : 053

ISBN 978-2-36371-053-6

Facebook: La culture ne s'hérite pas elle se conquiert







Que sait-on de Jacques Vergès? Que sa naissance d'un père consul de France et d'une mère vietnamienne, dans les années 20, le plaça d'emblée sous les auspices d'un destin révolutionnaire. Qu'il ne put résister à l'appel de Charles de Gaulle parce qu'il était général, condamné à mort par le gouvernement de Vichy... Qu'il embrassa les rangs du communisme dans la plus

grande indiscipline. Qu'il tirerait de Che Guevara le brouillard de ses bouffées de cigares et de Mao ses plus sinueux jeux d'ombres. Qu'il deviendrait l'avocat du F.L.N. en particulier et de l'anticolonialisme en général, et rencontrerait la future mère de ses enfants, une poseuse de bombes, à la sortie d'une salle de torture. Qu'il s'enfoncerait toujours plus loin dans cette mystérieuse zone de turbulences et d'aventures qui s'étend entre la condamnation, qu'elle soit morale ou judiciaire, et la mort. Plaidant les causes désespérées, retournant les cartes du destin, confrontant les crimes les plus abominables aux culpabilités rampantes des sociétés policées. Mais condamné, Jacques Vergès l'est lui-même. Comme nous tous tôt ou tard. Loin d'être morne, le soir de sa vie est cependant un grand soir. Où l'amour rejoint l'évocation d'ombres innombrables et bouleversantes: compagnons d'armes, amis fidèles et héroïques, amantes éperdues mais aussi figures de criminels, de bourreaux et de suicidés.

Se donne à lire, ici, l'énigme d'un destin aussi rebelle que romanesque, parfois facétieux, où court en filigrane le regard le plus tendre comme le plus grave sur la vérité de l'âme.

Servi par une verve éblouissante.

